

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 24 AVRIL 1964 — PRIX 10c




Le 17e festival annuel de la Chanson Française bat son plein en Saskatchewan-Sud, cette semaine. Après trois festivals régionaux tenus à Willow-Bunch, Ponteix et Gravelbourg, se rencontreront au gymnase du Collège Mathieu à Gravelbourg, le dimanche 26 avril prochain, à 1 h. 30 p.m., heure normale (2. h. 30, heure avancée) tous les participants des meilleures exécutions dans un grand gala qui sera en même temps une vraie fête familiale où jeunes et adultes fraterniseront en chantant les gais refrains français. Ce programme sera radiodiffusé de CFRG.

M. et Mme Gabriel Neyron (ci-dessus), de Hull, Que., musicologues et éducateurs avertis, tout en stimulant chacun à rester fidèle à son héritage culturel français, ont su souligner lors des festivals régionaux les bons points et les points faibles, et encourager jeunes, parents et éducateurs à continuer de lutter, de travailler, de parler, de chanter en français. Ils se sont également prêtés, de façon très aimable, à une série de causeries (genre table-ronde) aux équipes d'Action Catholique Rurale à travers le diocèse de Gravelbourg et ils font ainsi profiter époux et épouses, jeunes mariés et fiancés de leurs années d'expérience comme conférenciers réguliers aux "Cours de Préparation au Mariage", de "Mariage-Bonheur" et de "Foyers-Heureux".

Victoire libérale probable en Saskatchewan

Aux élections générales provinciales, mercredi, le parti libéral, dirigé par M. Ross Thatcher, semble avoir emporté la victoire sur le gouvernement CCF, dirigé par M. Woodrow Lloyd.

En attendant le comptage du vote des absents et de ceux qui ont anticipé la date officielle, on donne 33 sièges aux libéraux, 25 aux Cécifistes et 1 aux Conservateurs. Le comptage sera terminé le 13 mai. Il y a aussi une dizaine de victoires douteuses à cause de la petite marge majoritaire.

Depuis trois semaines les observateurs prédisaient une lutte très serrée. Le gouvernement a perdu l'appui agricole en grande partie et les libéraux ont recueilli plus de deux tiers du vote créditiste. Le gouvernement a gardé à peu près le même pourcentage du vote populaire, soit 40.5 pour cent. Dans onze comtés il n'y avait pas de candidat conservateur.

Le cabinet doit se réunir vendredi pour étudier la situation. Les récentes concessions aux écoles catholiques n'influèrent pas sur le vote, les deux partis ayant été d'accord sur ce point, ainsi que sur le plan Medicare.

Trois écoliers noyés dans la rivière Rouge

Les plongeurs ont dû cesser leurs efforts, mercredi, pour trouver les corps des trois garçons de St-Boniface présumés noyés au fond de la rivière Rouge: Jacques Pelland, 145, rue Hébert, Christian Vercammen, 172, rue Bertrand, et Dennis Van Den Bussche, 157, rue Aubert.

Cependant, deux bateaux munis de grappins continueront à fouiller le fond vaseux de la rivière, dans l'espoir qu'on puisse enfin retrouver les cadavres. Au lieu des recherches, l'eau à une profondeur de 15 à 30 pieds.

Les recherches ont débuté lundi dernier alors que les trois écoliers, tous de l'école Provencher, furent vus au moment même où ils luttaient contre le courant de la Rouge à l'embouchure de la Seine.

Le Canada a acquis trois studios à Paris

PARIS — L'ambassade du Canada en France communique que M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, vient d'annoncer que le gouvernement d'Ottawa a donné son agrément à deux projets s'inscrivant dans le programme nouveau de relations avec les pays entièrement ou partiellement francophones:

— Acquisition de trois studios ou ateliers à la cité internationale des arts de Paris au profit d'artistes canadiens réputés;

— Attribution d'une bourse de $3,500 à la Société d'art dramatique de l'Université d'Ottawa en vue de sa participation au festival international des troupes de théâtre universitaire qui se tient à Nancy du 18 au 26 avril.

Dispense de l'abstinence

Les fidèles des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg sont dispensés de la loi d'abstinence en la fête de St-Joseph l'Artisan, le 1er mai. Voir lettre circulaire en quatrième page.

Procès remis

Le procès des parents de la paroisse St-Emile, accusés d'infraction à la loi de Fréquentation scolaire, a été remis au jeudi 23 avril en cours provincial de police. Les avocats de la défense ont plaidé le jeudi 16 avril que cette loi ne s'applique pas à des parents catholiques dans la province.

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba a marqué une étape dans son développement, samedi dernier, quand les délégués au 6e congrès annuel ont mis la dernière main aux documents destinés à devenir la charte provinciale du mouvement. M. Louis LeGal, de St-Adolphe, a été élu nouveau président et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., a été nommé aumônier provincial de la Fédération pour un autre terme.

Archidiocèse de Winnipeg

Ce 13 avril 1964

Quête commandée, le dimanche 26 avril, au profit de la Manitoba Association for Equality in Education.

Bien-aimés dans le Seigneur,

Comme vous le savez, la Manitoba Association for Equality in Education a été fondée à l'occasion d'un ralliement de notre laïcat, le 5 mars 1964. Toutes les paroisses de la province avaient été invitées à y envoyer des délégués ou observateurs. Toutes, sauf de rares exceptions, y étaient. Une telle réunion, représentant le laïcat catholique de tous les diocèses, est un fait rare dans la province.

Le ralliement a été provoqué par un projet de loi concernant les écoles, mais le but de la nouvelle association, tout en tenant compte de cette circonstance particulière, la dépasse largement en profondeur et en ampleur. L'on propose de faire un examen plus poussé de la situation à tous les points de vue et de préparer avec prudence les moyens nécessaires pour assurer aux parents, soit les droits de faire éduquer leurs enfants dans les écoles de leur choix, en conformité de la loi, soit les dispositions financières qu'exige l'exercice de ces droits. En réalité, le point en litige touche à des intérêts qui ne sont pas ceux des seuls catholiques. Néanmoins, ce sont nos laïcs qui ont les premiers constaté le besoin urgent d'agir et qui ont jeté les bases de cette association dans ce but.

Quand il a été décidé de lancer cette association aux débuts du mois de février, il était prévu que son fonctionnement efficace exigerait des fonds substantiels pour fins de recherche, de publicité, de bureaux, etc. Les évêques du Manitoba se sont entendus à cette occasion pour autoriser une quête dans toutes les églises de leur diocèse respectif, afin que l'association puisse se mettre immédiatement à l'oeuvre et rencontrer ses obligations les plus urgentes.

La quête spéciale à cette intention aura lieu dans l'archidiocèse de Winnipeg le dimanche 26 avril 1964.

Afin d'éviter des malentendus, qu'il soit bien compris qu'il ne s'agit pas d'une quête pour aider nos écoles actuelles. Puisque des droits humains fondamentaux et l'exercice de ces droits sont en jeu, la fin entrevue engage tous les fidèles. On se tromperait si l'on considérait cette quête comme étant obligatoire seulement dans les paroisses qui ont des écoles en propre, ou pour les paroissiens seulement qui ont des enfants qui fréquentent les écoles privées ou paroissiales. Cet appel s'adresse à toute la population catholique de la province du Manitoba afin qu'elle puisse, en cette occasion, manifester la solidarité qui lui donne son unité étroite devant une question humaine si fondamentale, question qui peut avoir dans l'avenir des conséquences graves pour chacun de vous, aussi bien que pour vos enfants et les enfants de vos enfants.

Confiant dans votre coopération loyale et votre générosité intarissable, je prie Dieu, comme toujours, de vous bénir abondamment.

Votre dévoué dans le Christ,

George B. Flahiff, C.S.B.,
archevêque de Winnipeg.

Le 6e congrès de la FAPM représente plus de 1,000 membres de 21 paroisses

Plus de 1,000 membres et une vingtaine de paroisses ont été représentés au sixième congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres qui eut lieu à Ste-Agathe samedi après-midi. Une grande partie de la journée a été consacrée à l'étude des statuts de la FAPM en vue de l'obtention prochaine d'une charte provinciale. A la réunion annuelle de 1963, en effet, on a approuvé les dépenses impliquées dans cette décision. Il s'agit de donner une stabilité juridique à la Fédération et aussi en assurer la survivance comme entité distincte et autonome parmi les associations du genre dans la province. Dix-sept délégués ont donné de brefs aperçus du programme réalisé par leurs associations respectives au cours de l'année écoulée. Le banquet s'est terminé par une causerie de M. l'abbé A. Hacault, sur "La place du laïcat dans l'Eglise" et un "mot" des plus éloquents de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. La salle avait été décorée spécialement pour l'occasion avec sigles "P.M." et banderoles.

Nouvel exécutif

M. Louis LeGal, de St-Adolphe, a été élu président. Les autres membres de l'exécutif sont: M. Léo Beaupré, de St-Eugène, 1er vice-président; Mme Georgette Forbes, de Christ the King, 2e vice-présidente; Mme Denise Gagnon, de Ste-Agathe, secrétaire-correspondante; Mme Alice Labelle, de Ste-Agathe, secrétaire-archiviste; Mme Yvette Privé, du Précieux-Sang, trésorière. Les conseillers représentants régionaux sont: M. Denis Bisson, d'Elie, Cheval-Blanc; M. Alphonse Hince, de St-Claude, La Montagne; M. P. Comeault, de St-Jean-Baptiste, Rivière-Rouge; M. R. Deleurme, de St-Norbert, Rivière-Seine; M. R. Lavigne, de St-Eugène, région métropolitaine; le R. P. L. Alarie, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, région non-organisée. MM. J. Chabalier, Hector Bahuaud et Edouard Lachance étaient membres du comité des nominations.

Dans le livre des présences on remarquait les noms des paroisses suivantes: St-Eugène, Lorette, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, Aubigny, St-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Charles, Précieux-Sang, St-Léon, La Rochelle, Carey, La Broquerie, Sacré-Coeur (Winnipeg), St-Claude, Ste-Marie.

Les rapporteurs étaient: Ste-Agathe, Mme E. Lemoine; Précieux-Sang, Mme M.-A. Lemaire; St-Pierre, M. Armand Desharnais; Lorette, Mme J. Poirier; La Broquerie, Mme J. Lord; Ste-Marie, M. J. Caron; Letellier, Mme J. Saurette; St-Malo, M. G. Catellier; St-Léon, Mme Raynald Labossière; St-Claude, M. l'abbé Gérard Lévesque; St-Eugène, Mme E. Gaboury; St-Adolphe, Mme Joseph Chabalier; St-Jean-Baptiste, Mme Lucien Fillion; Notre-Dame-de-Lourdes, M. Jean Bérard; Aubigny, la Rév. Sr Claire-Lucille; St-Charles, M. L. Joubert; Elie, M. Denis Bisson.

Travail commun

C'est M. L.-D. Nolette, commissaire, et M. Hector Bahuaud, président local, qui souhaitèrent la bienvenue aux congressistes en la salle paroissiale.

M. Nolette disait, en partie: "La question la plus importante et la plus discutée à l'heure actuelle est bien l'éducation de nos jeunes. C'est un mot qui revient continuellement sur les lèvres de nos dirigeants gouvernementaux. Et comme vous le savez, l'éducation complète des jeunes ne peut se faire sans l'étroite collaboration des parents et des professeurs. Ces derniers doivent travailler en harmonie afin de produire des chrétiens et des citoyens intègres, capables de résoudre les nombreux problèmes qu'ils auront à rencontrer dans ce monde complexe et changeant où le problème de l'automation devient de plus en plus sérieux . . .

"Un des buts de ce congrès est d'étudier, de discuter et de formuler des directives pour bien diriger une Association de Parents et Maîtres . . . Il serait désirable que chacun et chacune retourne dans son milieu respectif avec de meilleures connaissances dans la conduite d'une assemblée."

Parlant à son tour, M. J.-A. Dansereau, président de l'AECFM, insistait sur la communauté d'intérêt qui unit l'APM et l'Association-mère.

Un rapport financier, englobant la période de 1959 (année de formation) au 17 avril 1964, révélait des revenus de $1,679.97, dont $1,508.85 de cotisations, et des déboursés de $1,042.86. La Fédération se voit alors justifiée financièrement de procéder vers l'obtention d'une charte, qui ne se fait pas sans frais.

Mme Georgette Forbes, trésorière, présentait ce rapport financier, après que Mme Alice Labelle, secrétaire, eut proposé le compte rendu de la dernière assemblée annuelle.

Félicitations

Dans ses remarques en conclusion de la partie des affaires, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier provincial dont le terme d'office vient d'être prolongé d'une autre année, félicitait l'hôtesse de la journée, l'APM de Ste-Agathe, paroisse dont il est natif. La Fédération cherche, dit-il, à promouvoir une meilleure éducation des jeunes et à aider les parents qui n'ont pas eu, parfois, les mêmes avantages scolaires que l'on peut avoir aujourd'hui. Le Père aumônier a résumé ensuite les leçons du thème à l'étude de l'année écoulée: "Relations entre Adultes et Jeunes". Il faut que les parents croient en la sincérité des jeunes. Pour les instituteurs et institutrices, le Père Lemoine avait trouvé de belles phrases du pape Paul VI, comme il suit:

"La formation chrétienne des générations montantes dans ce monde bouleversé est à la première ligne de front des intérêts de l'Eglise. C'est entre les mains de maîtres catholiques que cette tâche irremplaçable a été placée. Ceci vous montre avec quel coeur, angoissé mais à la fois débordant d'espérance, l'Eglise vous confie ce trésor, ce que sont les âmes de ces enfants . . . qui seront les hommes de demain."

Pendant que les hommes s'occupèrent à installer les tables pour le banquet, les congressistes avaient le temps de reprendre les conversations "inter-paroissiales" qu'ils avaient commencées pendant la pause-café.

(Suite à la huitième page)

Vibrant appel de Mgr Baudoux en faveur de la solidarité

Parlant devant 130 délégués d'une vingtaine de paroisses françaises, au congrès des Associations de Parents et Maîtres, samedi soir, Son Exc. Mgr M. Baudoux a lancé un vibrant appel à la solidarité catholique par rapport à la nouvelle Association pour la Justice Scolaire (M.A.E.E.).

Il ne pouvait pas laisser passer l'occasion de parler de la cause scolaire, dit-il, en conclusion de son "mot de la fin".

Parmi vous vous avez des écoles "contrôlées", ou plutôt orientées. Il ne faut pas oublier ceux d'entre vous qui viennent d'endroits où la vie est autrement dure. Il faut être sans cesse sur vos gardes pour former une masse cohérente et volontaire pour sauvegarder la possibilité de refléter votre vie chrétienne et nationale dans le domaine scolaire.

Vous avez collaboré à la fondation de l'Association pour la Justice Scolaire pour tous. Qu'elle vous reste chère. Donnez-lui tout votre intérêt et toute votre collaboration. Il faut être solidaires les uns des autres. Ceux qui oeuvrent pour maintenir les écoles paroissiales ont besoin de tous ceux qui bénéficient des écoles publiques.

Dans la mesure où vous serez solidaires avec vos coreligionnaires et vos compatriotes, dans cette mesure vous consoliderez vos propres positions. Se diviser, s'ignorer, et c'en serait fait de toutes nos écoles.

Nous avons confiance en vous, en chacun d'entre vous. Ensemble continuons à conserver l'héritage qui est une richesse humaine et chrétienne.

Son Excellence parlait à la fin du congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, qui eut lieu dans la salle paroissiale du village de Ste-Agathe.

Paul VI commente les travaux du Concile

CITE DU VATICAN — "Que dirons-nous du Concile? Le fait même de la lenteur avec laquelle il aboutit à des conclusions concrètes provoque une certaine lassitude, une certaine impatience ainsi que des prévisions arbitraires", a dit le pape dans un discours qu'il a prononcé en recevant les membres de l'assemblée plénière de l'épiscopat italien.

Aussi le pape a-t-il enregistré avec satisfaction la sollicitude avec laquelle l'épiscopat italien et les épiscopats des autres nations se préparaient à la troisième session conciliaire.

"Nous nous abstenons, quant à nous, a poursuivi Paul VI, d'intervenir dans cette phase des travaux conciliaires au sujet des doctrines et des décrets qui seront discutés à la réouverture du Concile. Nous avons voulu ainsi persévérer dans la ligne que nous nous sommes tracée, celle de laisser aux pères conciliaires et aux différentes conférences épiscopales ainsi qu'aux commissions conciliaires toute liberté et possibilité d'enquêter, de discuter et de s'exprimer. Cela a été une note dominante de ce grand concile. Nous désirons y rester fidèle. Nous avons eu le seul souci de faire en sorte que les travaux préparatoires des commissions et du secrétariat se poursuivent activement dans le double but de revoir, dans cette période intermédiaire entre la seconde et la troisième session, les différents schémas à la lumière des observations faites par les pères lors des précédentes sessions, pour les offrir sans délai à l'examen des pères et de faire recueillir leurs observations et leurs suggestions par les commissions suivant les compétences respectives, en faisant rédiger les schémas de telle sorte qu'ils puissent être présentés au concile, dans l'espoir qu'après une discussion définitive ils puissent mériter d'être soumis plus rapidement à une décision, dans un sens ou dans l'autre, de la part de l'assemblée, sans préjuger pour cela de la durée du concile, sur laquelle il n'est pas donné en ce moment de faire des prévisions, On a voulu ainsi activer et rendre plus efficaces les travaux du concile sans lui imposer de limites ou de décisions."

"Comment devons-nous juger ce fait (le concile) dans l'histoire, dans la vie de l'Eglise? Dans un sens absolument positif, a déclaré ensuite le Saint-Père, en affirmant que 'Vatican II' est un 'acte solennel et retentissant pour réveiller le rapport religieux entre Dieu et l'Eglise, pour réaffirmer la nécessité, la nature, le sort de notre religion face au monde moderne'.

"Le concile représente et manifeste, a dit encore Paul VI, l'intention la plus sincère, la plus désintéressée, la plus ardente du catholicisme pour rétablir la communion parfaite avec les frères chrétiens, séparés de l'unique Eglise du Christ. Le concile est une voix de spiritualité, de bonté, de paix au monde entier, à une heure décisive pour l'orientation idéale et morale de l'humanité. Quelle que soit son issue le concile doit être considéré par nous dans sa réalité: intentionnelle, spirituelle, surnaturelle, comme une heure de Dieu, un 'transitus Domini' dans la vie de l'Eglise et de l'histoire du monde."

Le pape a ensuite engagé les évêques à tourner leur regard vers le concile avec force et sérénité. Il leur a dit que leur participation devait être "enthousiaste, constructive, sans inquiétude ni incertitude, sans parti pris, ni polémiques, franche, experte, avantageuse". Paul VI a dit aussi qu'il attendait des évêques italiens, qu'ils donnent un exemple de concorde au sein du corps épiscopal et d'adhésion au chef de l'Eglise. Il leur a recommandé d'avoir des "conversations fraternelles avec les évêques des autres pays", ce qui sera d'une "grande utilité spirituelle, d'une édification réciproque, d'une émulation fraternelle".

98,798 Canadiens veulent l'adoption du Red Ensign

OTTAWA — Depuis 1945, le gouvernement fédéral a reçu des pétitions et des lettres portant quelque 98,798 signatures et demandant l'adoption du Red Ensign comme drapeau national du Canada, a dit aux Communes le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne.

"Motu proprio" de Paul VI sur le décret conciliaire des moyens de communication

ROME — La Commission pontificale pour les communications sociales, instituée par le "motu proprio" de Paul VI réglant l'application du décret conciliaire concernant la presse, le cinéma et la radiotélévision aura pour tâche notamment de "promouvoir les initiatives que le Siège apostolique estimera opportun de prendre dans un secteur ayant une si grande importance".

"A notre époque, dit le Pape, la presse, le cinéma, la radiotélévision soulèvent des problèmes graves qui exercent une influence considérable tant sur la culture et les moeurs que sur la religion elle-même." Ces "moyens de communication" exigent donc "une sollicitude particulière de la part des pasteurs, la présence effective des fidèles et la collaboration de tous les hommes de bonne volonté".

La nouvelle Commission post-conciliaire prend la suite de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision. Ses compétences, telles qu'elles avaient été fixées par Jean XXIII dans la lettre apostolique "Boni Pastores" du 15 février 1959, sont étendues à tous les moyens de communication sociale, donc non plus seulement le cinéma, la radio et la télévision, mais aussi la presse quotidienne et périodique, le théâtre, les disques, etc.

La tâche immédiate confiée à la nouvelle Commission est de préparer l'instruction pastorale prévue par le décret voté au Concile, le 4 décembre dernier, pour la mise en pratique des dispositions contenues dans ce décret.

On peut remarquer que pour ce qui concerne la presse, le "motu proprio" reste dans une certaine expectative: c'est que la Commission n'a pas dans le domaine de la presse une expérience semblable à celle qu'elle possède dans le cinéma, la radio et la télévision et il y aura donc tout un travail d'information et de consultation au plan international avant que l'on puisse envisager des réalisations pratiques.

Mais c'est aussi dans tous les domaines dont la nouvelle Commission a la responsabilité, que de larges consultations sont à prévoir avec la participation d'experts ecclésiastiques et laïcs de tous les pays et continents. Les résultats de ces rencontres seront précieux pour la préparation de l'instruction pastorale prévue.

"La Commission, ajoute le document, en agissant dans la sphère de ses fonctions, conformément à la doctrine de l'Eglise et aux nécessités de notre temps, contribuera efficacement à la diffusion de la vérité et par là même à la concorde des peuples parce que, comme le déclara Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Jean XXIII: "En oeuvrant pour la paix, on oeuvre pour la fraternité humaine."



M. Louis Normand — M. Gustave Dubois

MM. Louis Normand et Gustave Dubois commenceront la propagande d'abonnement et de réabonnement à "La Liberté et le Patriote" dans le sud de la Saskatchewan la semaine du 26 avril. Après avoir visité les paroisses du sud, ils parcourront le nord de la province.

M. Normand, né le 10 décembre 1942, est originaire de Prud'homme, Sask. Fils de M. et Mme François Normand, il a fait ses études primaires (grades 1 à 7) à l'école de Prud'homme, secondaires (grades 8 à 12) et universitaires au collège Notre-Dame à Prince-Albert et au collège de St-Boniface. Il est actuellement séminariste au grand séminaire de St-Boniface.

M. Dubois, fils de M. et Mme Victor Dubois, de Bellevue, Sask., est né le 3 octobre 1943. Il a fait ses études primaires (grades 1 à 8) à l'école de Bellevue, secondaires et universitaires au collège Notre-Dame à Prince-Albert et au collège de St-Boniface. Lui aussi est actuellement séminariste au grand séminaire de St-Boniface.

Les paroissiens de St-Léon fêtent avec éclat le 25e anniversaire de leur Caisse populaire

ST-LEON — Le 25e anniversaire de la Caisse populaire a été célébré avec éclat, dimanche dernier, alors que plus de 160 personnes (la majorité de la paroisse, dit-on) participèrent à un grand banquet dans la salle paroissiale. Le menu lui-même était un hommage à la mémoire des fondateurs de 1939 et à la gloire de chefs actuels: vin "St-Léon", hors-d'oeuvre "Nivon", dinde "Colbe", pois "Fortier-Leblanc", carottes "Jubinville-Messner", pommes de terre "Routhier-Grenier", salade "Labossière", gâteau "Martel-Picton", crème "Rondeau-Rémillard", brioches "Talbot-Beaulieu", fraises "George" et café "Prescott-Roy". De jolies demoiselles égayèrent l'auditoire de leurs meilleurs chants, sous la direction de M. Adrien Jubinville, instructeur d'éducation physique dans les écoles secondaires de la Montagne, qui ajouta au programme musical son propre solo (un chant de Soeur Sourire), s'accompagnant lui-même avec sa guitare; la fille de M. et Mme Lucien George accompagnait au piano.

A la table d'honneur on remarquait la présence de MM. les abbés Adélard Couture, curé de Ste-Agathe et conférencier invité, Albéric-J. St-Laurent, curé de Fannystelle et aumônier diocésain du mouvement coopératif, des anciens curé de St-Léon, Simon Nivon, actuellement aumônier de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, Roland Bélanger, curé de Ste-Marie (à St-Vital), et Lucien Roy, aumônier de l'Institut Collégial St-Joseph (à St-Boniface), Ovila Moquin, curé de Somerset, Marcel Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Maurice Dugré, curé de Mariapolis, et Réginald Prescott, curé actuel de St-Léon; M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses populaires du Manitoba, et Mme Frossais, M. Jean Hacault, préfet de la municipalité de Lorne, et Mme Hacault, M. Raynald Labossière, gérant de la coopérative locale, et Mme Labossière, MM. André Colbe et Félix Grenier, membres fondateurs, et leurs dames, M. René Toupin, secrétaire propagandiste du CCM et gérant de la Caisse Centrale, et Mme Toupin, M. et Mme Lucien George, secrétaire et gérante de la Caisse jubilaire, MM. Arthur Barnabé, de Letellier, président du CCM, Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, président honoraire de la Caisse Centrale, Léo Sabourin, président de la Caisse populaire de St-Jean-Baptiste, Joseph Deroche, gérant de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, et Gérald Grenier, étudiant. M. Paul-Emile Leblanc, étudiant, agissait comme maître de cérémonies.

Paroles de chef

Dans son vibrant et instructif discours, M. l'abbé Adélard Couture, qui fut le pionnier du mouvement coopératif et des Caisses populaires au Manitoba français, a fait un intéressant résumé historique des Caisses à travers le monde: en Angleterre, en Allemagne, en Scandinavie, etc., et plus particulièrement ici au Canada français où le commandeur Desjardins a donné un esprit profondément chrétien et économiquement réaliste au mouvement né de son initiative. Après ces données générales, le conférencier raconta l'histoire de la Caisse de St-Léon, une des pionnières du Manitoba français: assiduité des pionniers aux cercles d'étude en 1938-39, inspiration de l'abbé Simon Nivon qui savait tant soutenir aux heures de faiblesse ou d'inquiétude, lenteur des débuts à augmenter l'actif jusqu'à un sommet fructueux (Car de fait ce n'est vraiment que depuis 1960 que la Caisse de St-Léon a enregistré une augmentation substantielle de son actif), dévouement des curés qui acceptèrent d'être gérants, etc. Aujourd'hui, en son 25e anniversaire, les membres de la Caisse de St-Léon ont raison de proclamer leur riche actif de $106,000. "Puissiez-vous, au cours des prochains vingt-cinq ans, le hisser jusqu'au demi-million", souhaita le conférencier en guise de conclusion.

Après ces paroles enthousiastes, M. Raynald Labossière ajouta de nombreuses précisions de détail sur les premiers vingt-cinq ans de la Caisse jubilaire, puis il lut le panégyrique des décorés de l'Ordre du Mérite Coopératif du Manitoba: au premier degré, M. l'abbé Simon Nivon et M. André Colbe; mention honorable, les pionniers de 1939.

(Suite à la huitième page)

La Liberté et le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

La Commission Laurendeau-Dunton

Le 19 juillet dernier, un arrêté ministériel créait la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que président MM. André Laurendeau et Davidson Dunton. Le mandat de la Commission est, comme on sait, de "faire enquête et rapport sur l'Etat présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe d'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport..."

Afin que tous les Canadiens soient mis au courant des principaux travaux entrepris par la Commission et des derniers développements de l'enquête, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera des émissions spéciales sur la question, toutes les deux semaines à compter du 29 avril. Les reportages télévisés seront présentés le mercredi soir à 7 h.

Nos longs métrages

Le samedi 25 avril, à 8 h. 30, "L'odyssée du sous-marin Nerka", film de guerre avec Clark Gable et Burt Lancaster.

Et à 10 h. 45, "Le rouge et le noir", drame psychologique avec Gérard Philippe et Danielle Darrieux. Un jeune ambitieux choisit la carrière ecclésiastique pour réussir dans la société.

Le dimanche 26 avril, à 10 h. 30, "Le fric", avec Jean-Claude de Pascal, Eleonora Rossi-Drago, Raymond Rouleau et Roger Hanin. Un trafiquant apporte à un banquier un lot important de pierres brutes en contrebande.

Le lundi 27 avril, à 10 h. 30, "Pattes blanches", drame avec Fernand Ledoux, Paul Bernard et Suzy Delair. La maîtresse d'un cabaretier apporte la confusion chez les habitants d'un port de mer.

Le mardi 28 avril, à 8 h. 30, "Alerte aux Blancs", films d'aventures avec Isa Miranda et Folco Giachetti. Les aventures d'une expédition italienne dans les régions désertiques du Mato Grosso, au Brésil.

Et à 10 h. 30, "Voyage en Italie", film de Roberto Rossellini mettant en vedette Ingrid Bergman et Georges Sanders. Les aventures d'une famille anglaise en voyage en Italie.

Le mercredi 29 avril, à 10 h. 30, "La parade en sept nuits", comédie de Marc Allégret avec Jules Berry et Raimu. Un chien emmené à la fourrière raconte à ses camarades d'infortune la vie de ses quatre maîtres successifs.

Le jeudi 30 avril, à 8 h. 30, "Résurrection".

Et à 10 h. 30, "Singoalla", avec Viveca Lindfors et Michel Auclair. Après avoir épousé une Bohémienne, un seigneur est volé et tué par les membres de la tribu de la jeune femme.

Le vendredi 1er mai, à 8 h. 30, "Les derniers jours de Pompéi", avec Steve Reeves et Christine Kauffman et Fernando Rey.

Et à 10 h. 45, "Les bonnes femmes", étude de moeurs avec Bernadette Lafont et Lucille St-Simon. Quatre jeunes vendeuses s'ennuient mortellement dans le magasin où elles travaillent.

L'homme diligent réfléchit et ne trouve que profit; pour qui se presse, rien que la disette! (Prov 21, 5)

• • •

Ce que redoute le méchant lui échoit, ce que souhaite le juste lui est départi. (Prov 10, 24)

Division Scolaire Montagne no 28

On demande des applications d'instituteurs ou institutrices pour les écoles secondaires de la division pour septembre 1964.

Salaire d'après l'échelle en vigueur:

Classe III	3,700.00 à 5,300.00	4 x 150.00 — 5 x 200.00
Classe IV	4,300.00 à 7,300.00	12 x 250.00
Classe V	4,700.00 à 7,700.00	12 x 250.00
Classe VI	5,100.00 à 8,100.00	12 x 250.00

Intégration complète dans cédule.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Deloquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72. 49-213-T.F.

ON DEMANDE

Pour septembre 1964, un instituteur ou institutrice pour les années 5, 6, 7 et 8 à l'école Frontenac. Vingt élèves. Salaire selon qualifications. **S'adresser à Mme Marguerite Comeau, Dufrost, Man. Téléphone: 315-13.** 4-310-5C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour le District scolaire consolidé St-Pierre no 2395. Salaires d'après l'échelle établie. Pour tous renseignements, **s'adresser au Secrétaire-trésorier, District consolidé St-Pierre, St-Piere, Man.** 4-333-5C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée. Salaires d'après l'échelle en voie de négociation. **Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District Scolaire Conslidé no 2362, St-Jean-Baptiste, Man.** 2-270-4C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner les années 4 à 8. Devra assumer position de principal. Salaire d'après octroi du gouvernement. Pour plus de renseignements, **s'adresser au secrétaire-trésorier, Jean Gérardy, Ecole Grenier no 1446, St-Labre, Man.** 3-295-6C.

ON DEMANDE

2 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour écoles Ste-Rita, 12 élèves, et Craig Siding, 15 élèves. Années 1 à 8 enseignées dans chaque classe. Salaire d'après qualifications. Pour plus de renseignements, **s'adresser à (Mme) Hélène Toupin, sec.-trés., D.S. Craig Siding 2031, Rita, Man.** 3-305-5C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs et d'institutrices bilingues, qualifiés, pour l'enseignement aux années secondaires. Positions disponibles à La Broquerie, Lorette et St-Norbert. Salaires payés d'après l'échelle en vigueur dans la Division. **Téléphone: GArden 2-5369. S. Bisson, secrétaire-trésorier, Ste-Anne, Man.** 50-228-5C.

ON DEMANDE

Pour la Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17, instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseignement au niveau secondaire. Echelle de salaire revisée en septembre 1963. Pour plus de renseignements, **s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Man. Téléphone: 111.** 4-341-5C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE LAURIER No 918

Requiert un instituteur qualifié, bilingue et sportif pour l'année 1964-65. Enseignera dans école élémentaire de cinq classes au village. Salaire selon l'échelle en vigueur. Maison moderne disponible pour homme avec famille. **Adresser demandes à M. R. Bouchard, secrétaire, Laurier, Man.** 4-320-7C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379

invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de saolires en vigueur dans le district. Préférence donnée aux Canadiens français. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner au soussigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561.** 4-316-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école du village d'Aubigny, un instituteur (trice) bilingue pour les années 4 et 5. 24 élèves. Salaire selon l'échelle suivante:

	Min.	Augment.	Max.
Classe I	3,000	9 x 100	3,900
Classe II	3,200	9 x 150	4,550
Classe III	3,600	9 x 150	4,950

Pour renseignements, **s'adresser à Louis Guillou, District scolaire Provencher, Aubigny, Man.** 4-315-5C.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire consolidé Richard no 1092, à Somerset, une institutrice bilingue pour septembre 1964. **Pour tous renseignements, s'adresser à L.-J. Lemoing, sec., Somerset, Man.** 3-301-4C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue qualifiée pour l'école St-Cuthbert no 994, Lorette, pour septembre 1964. Années 1 à 8. Ecole moderne. 22 élèves. **S'adresser à Marcien Désorcy, sec.-trés., Lorette, Man.** 3-303-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école Consolidée de Fannystelle no 767, maîtres ou maîtresses pour années 3 et 4. 23 élèves. Pour années 5 et 6. 24 élèves. Salaire $100.00 de plus que l'octroi du gouvernement. **S'adresser à P. Daoust, sec.-trés., Fannystelle, Man.** 3-294-4C.

ON DEMANDE

Pour l'école Consolidée de St-Lazare, numéro 2366, une institutrice bilingue pour enseigner la quatrième année. Salaire selon échelle du département d'Education. **S'adresser à Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 2-273-5C.

INSTITUTRICES DEMANDEES

L'école Stobart de Duck Lake, Saskatchewan, requiert des institutrices canadiennes-françaises pour les classes des années 3, 4, 5 ou 6 pour l'année scolaire 1964-65. Salaires: $2,900 à $7,600 selon qualifications et expérience. **S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Ecole Stobart, Duck Lake, Sask.** 2-271-5C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU DISTRICT CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

invite des demandes de la part de professeurs d'expérience pour enseigner à l'école élémentaire, commençant au mois de septembre prochain. Echelle de salaire en cours. **S'adresser à Gabriel Cloutier, secrétaire-trésorier, St-Norbert, Man.** 3-300-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactylographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 1-241-T.F.

La "Réhabilitation" sujet d'une causerie

Le mardi soir 12 mai, le Comité d'aide aux prisonniers du Tiers-Ordre de St-François tiendra sa troisième assemblée annuelle dans l'auditorium du nouveau monastère des Franciscains. L'orateur invité, le magistrat Rice, de Winnipeg, traitera d'un sujet de grand intérêt.

Les divers aspects de la réhabilitation tels que récemment étudiés et proposés par le gouvernement y seront discutés. Le magistrat Rice, reconnu comme étant une personne juste et compatissante, est tout disposé à venir en aide aux femmes et aux hommes qui ont été en conflit avec la loi.

Les Tertiaires qui ont organisé cette assemblée annuelle sont engagés depuis quinze ans dans ce travail d'apostolat, en plus de prévenir la désunion des foyers aux prises avec la loi et nombre d'autres oeuvres spirituelles.

Au poste CBWFT

SAMEDI 25 AVRIL
1.15—Cours universitaires
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "L'odyssée du sous-marin Nerka"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma "Le rouge et le noir"

DIMANCHE 26 AVRIL
1.15—Cours universitaires
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Tête d'affiche
9.30—Le tourisme
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Le fric"

LUNDI 27 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Pattes blanches"

MARDI 28 AVRIL
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Long métrage: "Alerte aux Blancs"
10.00—Du côté de la côte
10.30—Festival Rossellini: "Voyage en Italie"

MERCREDI 29 AVRIL
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Kosmos 2001
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—La Com. Laurendeau-Dunton
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "La parade en sept nuits"

JEUDI 30 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Long métrage "Résurrection"
10.00—La machine à parler d'amour
10.30—Cinéma: "Singoalla"

VENDREDI 1er MAI
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le grand Duc
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les derniers jours de Pompéi"
10.15—Airs de Paris
10.45—Cinéma: "Les bonnes femmes"

Au Sacré-Coeur

Condoléances

La paroisse du Sacré-Coeur désire offrir ses condoléances à la Rév. Sr Josaphat, SS.NN.J.M., qui vient de perdre sa mère.

Guides

Le samedi 2 mai, à 7 h. 30, il y aura cérémonie de promesse pour les Guides et Jeannettes de la paroisse. La cérémonie sera présidée par l'aumônier, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., vicaire.

Mmes Rose Boulet et Michèle Allard seront reçues Guides ainsi que Mlle Gisèle Calvez. Voici les noms des Jeannettes qui feront la montée à la "Compagnie guide": Myrna Brazeau, Gail Beaudin, Claudette Pelland, Denise Boissonnault, Nora Nolet, Diane Desjardins, Gisèle Desautels et deux aspirantes, Claudette Haevens et Irène Lamy.

Quatre petites filles seront aussi reçues Jeannettes: Elaine Choiselat, Jacqueline Mercier, Paulette Smith et Patricia Plamondon.

Les parents et amis sont invités à participer à ce programme qui promet d'être des plus intéressants.

Félicitations

Les paroissiens désirent féliciter tous les élèves qui ont pris part au "Festival de Musique" la semaine dernière. Il sera possible de donner plus de détails la semaine prochaine.

Semaine de vocations

A la demande de Notre Saint Père le Pape, le personnel enseignant et les élèves ont organisé une Semaine de vocations, du 13 au 18 avril. En voici le programme: le lundi 13 avril, présentation d'un film sur la congrégation des Soeurs des SS. NN. J. M. et sur les O.M.I.; le mardi, colloque par les RR. PP. A. Hamel, P.-B., M. Caron, S.J., H. de Palma, O.S.M., et J.-P. Aubry, O.M.I. Ils ont entretenu les jeunes sur les oeuvres de leur congrégation respective.

Les Rév. Srs René-des-Anges, SS.NN.J.M., Thérèse Legal, S.G.M., et Mlle Paulette Baril ont parlé également de leur congrégation.

Le jeudi, les garçons visitèrent le monastère des Trappistes et le Noviciat des Pères Oblats à St-Norbert.

Le vendredi, à 3 h. 30, il y eut messe pour les vocations. Une douzaine d'élèves offrirent leurs différents sujets scolaires sous forme de symboles: un triangle représentant la géométrie; un dictionnaire, le français; un globe terrestre, la géographie, etc.

Les élèves ont semblé bien aimer cette semaine de vocations.

Le T. R. P. Callistus Smith, O.F.M., recteur du séminaire Christ the King à St-Bonaventure, N.Y., a été nommé délégué du Père Ministre Général à Rome, afin d'effectuer la visite canonique de tous les monastères franciscains et de toutes les Fraternités de l'Ouest canadien. C'est ainsi qu'il arrivera à Winnipeg le samedi 9 mai en temps pour la bénédiction du nouveau monastère local.

Canoniste de renom, le Père Smith a revisé et accru "Les commentaires sur la loi canonique" du R. P. Woywood, O.F.M. Il occupa diverses positions administratives importantes dans sa province et il fut visiteur au Mexique, à New York et en Australie.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450

Une lecture minutieuse de "La Liberté et le Patriote" de la semaine du 17 avril aurait pu faire croire à plusieurs que la cause colombienne se reposait sur ses lauriers. Les nouvelles brillaient par leur absence! Quant à Provencher, il faut dire que, n'ayant pas eu d'assemblée depuis le 3 dernier, le matériel manquait un peu.

Il fallait tout de même un peu de temps pour nous ressaisir après notre beau voyage à Pine Falls. Après quoi nos donneurs de sang pour la Croix-Rouge se sont rendus en grand nombre à l'appel du 7 avril. Un succès et un acte de charité.

Remerciements

Au Frère Claude Perrin qui, en son premier essai, a fait du beau travail pour le grand tirage du Conseil d'Etat. Il n'est jamais trop tard pour donner crédit à qui de droit en ces tâches onéreuses.

La fin de l'année colombienne approche rapidement. Ceci nous amène au Congrès d'Etat du mois de mai et aux élections annuelles. Deux projets qui demandent notre attention immédiate.

Congrès d'Etat

Le congrès sera, cette année, sous les auspices du Conseil St-Boniface. Nos délégués n'auront donc pas à entreprendre un trop long voyage. Félicitons ici le Conseil St-Boniface qui se charge de cette grande entreprise. Cela demande beaucoup de travail et d'organisation.

Notre confrère "Après-Tout" est sans doute débordé d'ouvrage en les circonstances. Il pourra peut-être nous éclairer à ce sujet au moins un peu avant l'événement. Un comité de presse, c'est pour cela, n'est-ce pas?

BISTOURI.

Les écoles secondaires auront leur festival dramatique bilingue

Du lundi 27 avril au samedi 2 mai, le Manitoba Theatre Center offrira un festival de la "Jeunesse" puisque plus de 300 jeunes acteurs, directeurs et techniciens de la scène participeront à cet important événement qui se renouvelle pour la troisième année consécutive.

Cependant, c'est la première fois qu'on y met le français à l'affiche. Ainsi que l'explique le directeur du Théâtre-Ecole, M. Stuart Baker, c'est une excellente façon de pratiquer le biculturalisme et il espère que les étudiants et même les adultes puissent bénéficier de cette expérience théâtrale des deux cultures.

Plusieurs écoles du Manitoba auront ainsi la chance de jouer sur un théâtre des mieux équipés. Mentionnons spécialement les trois écoles qui sauront représenter dignement la culture française: l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, lundi; le Collège St-Joseph d'Otterburne, mercredi, et l'Institut Collégial de St-Norbert, samedi.

L'entrée pour les étudiants est de 50c et $1.00 pour les adultes. Lever du rideau: 8 h. 15. Endroit: Manitoba Theatre Center.

De nos parents, embellissons le soir de la vie, comme ils ont embelli l'aurore de la nôtre.
P. LORSON, S.J.

Revanche des berceaux Revanche des cerveaux

Il valait la peine d'attendre. Il y a une quinzaine de jours un M. Robert Needham, du London Free Press, a annoncé avec plaisir que la province de Québec perdait la bataille des berceaux, et par conséquent qu'il ne fallait pas donner trop d'importance à cette province.

Mais cette semaine on annonce avec grandes manchettes que le Canada aura un plan de retraite vraiment national, et on annonce avec de plus petites manchettes que le plan de base pour tout le pays est celui que la province de Québec avait préparé pour ses propres habitants. Ce n'est pas un secret, les premiers ministres d'Ottawa et d'autres provinces ont été tout à fait bouleversés quand M. Lesage a dévoilé son plan de retraite, lors de la récente conférence fédérale-provinciale, à Québec. Ils se trouvaient dans une situation embarrassante. Ils étaient prêts à considérer le plan québécois à cause de la puissance politique de cette province et dans le but de sauvegarder l'unité du pays. Et voilà que le plan proposé s'est révélé supérieur, aux points de vue technique et social, au plan élaboré par les "experts" du fédéral. Là où on était prêt à céder afin de ne pas mécontenter un groupe numériquement important, on a été honnêtement porté à céder à cause de la compétence éclatante des chefs de ce même groupe.

A force de surveiller la revanche des berceaux, les anglophones avaient oublié de tenir compte de la revanche des cerveaux. En effet, les "cerveaux" qui allaient se laisser étouffer dans les corridors d'Ottawa restent de plus en plus chez eux dans la province de Québec. Se peut-il que les "bombes" soient tout simplement des moyens de distraire les autres provinces, pendant que les professeurs et les techniciens du Québec rattrapent et dépassent leurs confrères professionnels dans leurs lignes respectives?

D'ailleurs, le retard n'était pas si marqué que la publicité le laissait croire. Depuis des années, l'on vient de partout dans le monde (de partout, à l'exception des autres provinces) pour admirer et étudier les écoles d'arts et de métiers du Québec, et les mouvements coopératifs, qui sont autant d'écoles d'action populaire et sociale. Les ministres des ressources naturelles sont allés à Québec, l'an passé, pour une conférence inter-provinciale, redoutant ce "fou" Levesque; ils en sont revenus dans l'étonnement. "La délégation la mieux préparée, la présentation la plus brillante, les négociateurs les plus perspicaces", voilà comment on rapportait ses impressions, en petit comité, au sujet du Québec. Il y a à peine six mois, lors d'une conférence en vue du centenaire canadien, tenue à Winnipeg, un des éducateurs les plus prestigieux du pays annonçait à qui voulait l'écouter: "Il n'y a pas de laboratoires scientifiques au Canada qui se comparent avec les nouvelles installations à Laval." Et passons . . .

La survivance du Québec (sans parler des minorités outre-frontières) tient du miraculeux, au point de frapper un Toynbee. C'est une "petite" civilisation qui a produit d'abord des hommes parfaits quand on les mesure par l'étendard le plus exigeant, celui de la sainteté. Maintenant c'est la révolution tranquille qui envisage autant de succès dans la conquête du temporel que dans celle du spirituel. Cette puissante orientation s'exprime d'abord dans les arts, dans le théâtre, dans la littérature. On peut presque dire, dans Radio-Canada à Montréal. Le journalisme suit de près. Le ferment intellectuel aussi. Il y aura une ébullition politique mais, cette fois-ci, l'on donnera l'importance nécessaire aux connaissances techniques. Et, autour des tables de conférences, au lieu de tenir compte du nombre de Canadiens qui s'y trouvent représentés, on apportera les fruits d'un travail intellectuel.

Il est vrai, M. Needham, que la population québécoise n'augmente pas aussi rapidement aujourd'hui que celle d'Ontario. Mais il est dangereux d'en conclure (comme l'ont fait le Globe and Mail, le Winnipeg Free Press et le Regina Leader Post) que la province fleurdelisée crie plus fort au moment même où elle possède de moins en moins d'atouts. D'abord, l'ascendance actuelle d'Ontario n'est pas une victoire britannique. Voici les pourcentages d'augmentation de la population ontarienne de 1951 à 1961: élément britannique, 36%, élément francophone, 73%, élément néo-canadien, 174%. Mais la force du Québec d'aujourd'hui n'est pas seulement celle du nombre, comme si une main de 13 cartes était plus forte qu'une main de 12 cartes. C'est la force des as, des rois et des reines. C'est la force d'une vie intellectuelle débordante, au service des causes les plus nobles, qui demande l'espace vital pour un épanouissement spectaculaire. Il y a de multiples raisons d'espérer que ce rayonnement se fera au bénéfice de tout le pays. Sinon, qui pourrait blâmer ce peuple de chercher une plus grande liberté sous un autre régime politique?

LE PRINTEMPS

Est-il donc avec nous? . . . Je n'ose à peine y croire
Après le vent cruel et l'air si glacial
Qui culbuta nos jours et rendit la nuit noire.

Je tremble encore un peu, au triste souvenir
De la tempête froide qui s'abattit sur nous
Et je répète alors "Le printemps va venir",
Car jamais on a vu un pareil temps, chez nous.

Les pluies sont pour avril et pour mai sont les roses;
C'est le mois de Marie, la fête de Dollard.
Le canard sur l'étang bien doucement se pose
Tandis que le moineau devient plus babillard.

Reviens douce chaleur! Reviens, nouvelle vie;
M'apportant les espoirs de la jeune gaieté
Ta visite est trop courte belle saison chérie.
Tu n'as que quelques jours . . . puis, ce sera l'été.

MANIE TOBIE.

Campagne de souscription pour les minorités françaises

QUEBEC — La Fraternité française tient sa dixième campagne de souscription en faveur des minorités canadiennes-françaises qui vivent hors de la province de Québec, du 18 avril au 18 mai.

Pour lancer cette campagne, la Société St-Jean-Baptiste de Québec a organisé pour le 18 avril une session d'informations sur les problèmes des minorités.

Voilà ce que la SSJB a annoncé lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à la Maison Bardy. Parmi les personnes présentes, on remarquait le Dr Lucien-J. Boulet, président de la SSJB de Québec, Mgr P.-H. Gosselin, Mgr Lemieux, curé de Beauport et président de la campagne de souscription.

En parlant des difficultés qui sont faites aux minorités canadiennes-françaises dans le domaine scolaire, le Dr Boulet a dit que cette injustice constitue un des principaux griefs qu'ont les Canadiens français contre la Constitution canadienne.

La situation dans laquelle se trouvent les écoles des minorités canadiennes-françaises des autres provinces contraste avec l'attitude des Canadiens français du Québec envers la minorité canadienne-anglaise de la province.

Or, la Fraternité française a précisément pour but de venir en aide aux groupes français dispersés ici et là dans les provinces anglaises. Elle constitue un témoignage de solidarité et de foi en la nation canadienne-française, en la combativité de nos compatriotes qui vivent dangereusement hors du Québec.

En effet, on n'a qu'à penser au réveil de la minorité française de l'Alberta qui veut obtenir le droit d'utiliser le français dans l'enseignement secondaire, à la lutte pour les écoles séparées en Ontario et à la demande pressante de nos compatriotes du Nouveau-Brunswick pour obtenir une école normale. Au Manitoba, le groupe français doit faire face au projet de loi Roblin. En Colombie-Britannique, les Canadiens français ont un grave problème scolaire.

C'est pourquoi la Fraternité française fait appel à la population du Québec; elle lui demande de venir en aide à ces minorités qui veulent s'épanouir et garder leur langue. L'objectif qu'elle s'est fixé est de $100,000. L'argent recueilli, a dit le président de la SSJB de Québec, sera versé aux oeuvres ou institutions qui sont le plus en mesure d'aider la cause des minorités canadiennes-françaises. Il ne sera donc pas distribué à toutes les oeuvres des groupes français, mais à quelques-unes. Car il faut que l'aide "porte", a ajouté le Dr Boulet.

Session

Pour lancer la campagne de souscription, la SSJB a tenu une session d'informations sur les problèmes des minorités françaises, à l'Académie de Québec, le 18 avril.

Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire permanent au Conseil de la Vie française, donna un exposé de base sur la situation scolaire au Canada. M. Gérald Moreau, de la Colombie-Britannique, parla de la situation de la minorité française en sa province. M. Raymond Bernier, vice-président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, expliqua l'Acte scolaire de 1870 du Manitoba et la loi "Roblin", dont le nom est celui du premier ministre de cette province. M. Ernest Desormeaux, ex-président général de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, exposa les problèmes scolaires des Canadiens français d'Ontario (les diocèses irlandais, les taxes scolaires). M. J.-Alexandre Savoie, surintendant des écoles de Restigouche, parla de la situation scolaire dans les Maritimes.

De plus, un Canadien anglais de Québec, M. Lewis Seale, directeur des nouvelles au journal "Chronicle Telegraph", donna le point de vue des minorités canadiennes-anglaises du Québec.

Luttes incessantes

"Au moment où, au Québec, nous prenons conscience de nos possibilités et de notre puissance, nous serions mal venus d'ignorer les besoins des groupes français des autres provinces qui en somme, par leurs luttes incessantes pour obtenir le respect intégral de leurs droits, aident le Canada français tout entier à s'affirmer davantage. La lutte que nous-mêmes nous poursuivons chez nous n'est-elle pas liée étroitement à celle de ces groupes? De leur succès dépend dans une certaine mesure notre propre succès."

Voilà ce que déclarait M. Emile Girardin, président de l'Union régionale de Montréal des Caisses Populaires, en inaugurant la dixième campagne annuelle de la Fraternité française, véritable caisse des "oeuvres nationales" des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, lors du lancement de la campagne.

"N'en déplaise, dit M. Girardin, à ceux, d'ailleurs le petit nombre, qui ne croient pas à la nécessité de seconder les efforts de ces groupes français, il importe de les aider financièrement à se donner des institutions essentielles à leur survie et à leur épanouissement. C'est là un devoir dont nous ne saurions nous désister."

Les souscriptions recueillies durant cette campagne serviront d'abord à la création de fonds permanents pour venir en aide, sous forme de prêts, aux étudiants canadiens-français des autres provinces désireux de fréquenter les universités françaises du Québec; elles aideront également à financer ou à maintenir les secrétariats permanents des grandes associations canadiennes-françaises des diverses provinces; enfin elles permettront la création d'un "fonds spécial de dépannage" à l'intention des groupes français.

Le président de la campagne pour la région de Montréal, M. Emile Girardin, termina son message en précisant que la Fraternité française, après dix ans d'existence, a pris les proportions d'une véritable "institution nationale" que la collectivité canadienne-française se doit d'appuyer; l'occasion lui en est fournie de le faire en souscrivant généreusement à la campagne de 1964, sous le slogan toujours d'actualité: "Aidons les nôtres".

Trois Oblats du Congo — R.I.P.

Dans votre jeune vie, à la première page,
Quand s'infiltra tout doux, le merveilleux appel.
Le seigneur souffla-t-il à vos coeurs d'enfants sages,
Que la grande oblation vous ouvrirait le ciel.

Aviez-vous demandé, du martyre, la grâce,
Pour assécher du Christ, quelques larmes de sang.
"Que Votre Volonté, ô mon Père se fasse";
Voyant tous nos péchés, devant Lui, défilant.

Petits Saints du bon Dieu, multilés de notre âge,
Veillez là-haut sur nous, pensez à cette terre.
Remplissez-nous de foi, de ce ferme courage;
Intercédez pour nous, voilà notre prière.

MANIE TOBIE.



Le Mexique enchanteur — Vue à vol d'oiseau de l'une des superbes plages d'Acapulco, au Mexique, sur la côte du Pacifique. Cette photo a été prise d'une fenêtre de l'hôtel El Presidente. Nombreuses sont les plages de rêve et les stations estivales accueillantes au Mexique, tant sur la côte du Pacifique que sur le golfe du Mexique et les "vacanciers" peuvent y pratiquer tous les sports de plein air, y compris la chasse et la pêche. De plus, ce pays de contrastes n'est qu'à quelques heures du Canada par avion à réaction du Canadien Pacifique. A gauche, caché sous les palmiers, il y a la fameuse terrasse de l'hôtel El Presidente. Au loin, l'élégant hôtel El Cano, entièrement climatisé. (Photo Canadien Pacifique)

Le Conseil de la Vie française propose:

Un tribunal pour arbitrer les conflits scolaires entre provinces et minorités?

QUEBEC — La création par le Parlement canadien d'un tribunal qui jouerait le rôle d'arbitre en cas de litige scolaire entre un groupe culturel et un gouvernement provincial vient d'être réclamée par un mouvement canadien-français.

Cette requête est contenue dans le mémoire que le Conseil de la vie française en Amérique présentera à l'automne à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le mémoire, rendu public à Québec, brosse un tableau de la situation de l'école canadienne-française hors du Québec et souligne que le problème le plus aigu pour les minorités françaises demeure celui de l'école.

La constitution, note le mémoire, fait déjà de l'Etat fédéral l'arbitre suprême en cas de litige mais il est nécessaire que ce rôle devienne efficace.

Pour être efficace, selon le Conseil, ce rôle devrait être remis entre les mains d'un organisme fédéral soustrait aux influences politiques. Il se composerait de représentants des deux principaux groupes ethniques choisis en dehors du Parlement et du Sénat.

Sur les griefs déposés devant lui, il pourrait rendre jugement et faire des recommandations aux provinces intéressées.

Advenant le rejet des recommandations, le tribunal serait nanti des pouvoirs nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer au groupe lésé l'instruction à laquelle il a droit au point de vue religieux et culturel.

Droit du français

"Ces mesures pourraient aller jusqu'à l'ouverture d'écoles conformes aux besoins de ce groupe, écoles soustraites au contrôle provincial."

Cet organisme, ajoute le Conseil, devrait avoir un budget voté par le Parlement et contrôlé par lui de la même façon que celui de l'Office national du film et de Radio-Canada.

Le Conseil de la vie française, un organisme dont la fondation remonte à 1937, se dévoue à la défense et aux intérêts des populations de langue française du Canada et des Etats-Unis. Il est composé de représentants d'associations canadiennes-françaises, acadiennes et franco-américaines.

Le mémoire suggère aussi à la commission d'enquête d'inviter les législatures provinciales à faire une étude attentive et sympathique des droits de la langue française à une existence légale au Canada.

En vertu de la constitution, y dit-on, chaque province a le pouvoir de reconnaître au français une existence légale.

Dans ses premières pages, le mémoire fait état de la situation juridique du français au Canada, démontrant la permanence de la langue française sous les régimes politiques qui se sont succédé depuis la victoire anglaise de 1759. Il s'attache ensuite à établir la situation de fait.

Aux termes stricts de la constitution de 1867, y souligne-t-on, la langue française n'est obligatoire que dans le domaine fédéral et au Parlement de Québec. Mais cette interprétation ne répond ni à l'esprit du pacte ni à l'état actuel des choses.

"S'il fallait accepter le mot à mot du texte constitutionnel, nous consacrerions une flagrante injustice."

La constitution oblige le gouvernement du Québec à pratiquer le bilinguisme mais en faveur de qui? En faveur d'une minorité que les Québécois, évidemment, estiment et respectent.

"Mais ces mêmes Québécois se demandent en vertu de quel principe leur langue est proscrite au Nouveau-Brunswick où leurs compatriotes constituent 38.81 pour cent de la population, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, où ils sont 16.64 pour cent, en Nouvelle-Ecosse où ils sont 12 pour cent, en Ontario où les 647,941 Franco-ontariens, contre 567,057 Britanniques dans le Québec, représentent 10.39 pour cent de la population de l'ancien Haut-Canada."

Avant 1760

Avant la cession des colonies françaises à l'Angleterre, ajoute le mémoire, les colons français s'étaient implantés non seulement dans le Québec, mais en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, dans l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve. Ils avaient aussi de solides établissements en Ontario et poussé leur avance jusqu'aux contreforts des montagnes Rocheuses. Leur langue avait acquis droit de cité en tous ces endroits et elle fut seule à y propager la civilisation pendant un siècle et demi.

Ce fait historique était tellement admis que les conquérants anglais en Nouvelle-Ecosse respectèrent la langue de leurs nouveaux sujets. Lorsque le Manitoba, d'autre part, fut érigé en province, la langue française y fut reconnue officiellement.

"Nous souhaitons que nos compatriotes anglo-canadiens comprennent enfin qu'il ne saurait y avoir en ce pays deux règles de justice: une pour la minorité anglophone du Québec et une pour les minorités francophones des autres provinces."

Le Conseil croit que la situation sera sans issue tant que les provinces continueront à régler les questions de langues et de cultures selon des normes strictement provinciales et, par conséquent, à confiner la nation canadienne-française dans le Québec alors que c'est tout le Canada qui est devenu sa patrie en 1867 comme il est la patrie de la nation canadienne-anglaise.

Elle sera également sans issue tant que le gouvernement central, de son côté, persistera à transformer l'union fédérative en union législative et à mesurer au compte-goutte sa protection et ses encouragements à l'une des deux langues et des deux cultures officielles.

"Une communauté nationale qui compte 6,000,000 de membres et qui est en possession d'un territoire considérable, qui est de surcroît parvenue à l'état adulte, qui a pris conscience de sa valeur et de sa force, tend fatalement à s'achever dans un Etat politique. Si l'Etat auquel elle devrait normalement donner son allégeance persiste à la traiter en vassale et à mettre en péril sa vitalité, elle s'en détournera et elle demandera à une autre formule politique le complément organique dont elle a besoin . . ."

Traitant du bilinguisme chez les élus du peuple, l'organisme se demande comment les législateurs des Communes peuvent parfaitement s'acquitter de leur tâche s'ils ignorent l'une des deux langues officielles du pays, comme c'est le cas pour un grand nombre.

Fonctionnarisme

Le mémoire consacre plusieurs pages à la situation faite à la langue française au sein du fonctionnarisme fédéral.

En dépit de toutes les déclarations des chefs politiques, dit-il, de quelque parti qu'ils soient, la langue française est une langue de seconde zone dans l'administration fédérale.

L'organisme réclame de toute urgence l'élaboration d'une politique fondée sur des principes et sur les faits afin d'établir un véritable bilinguisme chez les fonctionnaires.

Quels sont ces principes et ces faits de base? Au départ, le législateur devra se mettre bien en face du caractère de l'Etat canadien, Etat issu et composé en fait de deux nations. Ce dualisme ethnique et culturel constitue le fait fondamental dans l'ordre historique et juridique. Le Conseil croit, d'autre part, que le gouvernement devrait exiger de tous ses représentants à l'étranger la connaissance des deux langues officielles du pays.

Biculturalisme

Dans sa dernière tranche, consacrée à la question du biculturalisme, le mémoire exprime l'avis que l'appui de l'Etat fédéral devrait aller avant tout aux institutions qui servent la culture anglo-canadienne et la culture canadienne-française.

L'organisme se dit heureux de la présence au Canada de milliers de concitoyens dont les ascendances culturelles diffèrent de celles des anglophones et des francophones et cette présence constitue un enrichissement pour le Canada. Toutefois, il n'existe que deux cultures, au sens fort du mot, au pays: la culture anglo-canadienne et la culture canadienne-française.

Capitales

Le Canada, de l'avis du Conseil, devrait avoir trois capitales. Premièrement une capitale politique, qui est actuellement Ottawa et qui devra devenir un district fédéral. Deuxièmement, une capitale culturelle pour le Canada anglais, qui pourrait être Toronto, et enfin une capitale culturelle pour le Canada français qui pourrait être Montréal.

Le Conseil formule un certain nombre d'autres suggestions.

Il suggère que le gouvernement canadien ajoute à la Charte canadienne des droits de l'homme un paragraphe proclamant le droit de tout citoyen à parler la langue qu'il voudra, et par ailleurs le parlement canadien devrait conférer au texte français de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique un caractère officiel et donner à ce texte français la même valeur juridique qu'au texte anglais.

On y recommande aussi que le gouvernement et la Commission du service civil du Canada revisent les normes d'admission, de travail et de promotion des fonctionnaires fédéraux de façon à ce que tous soient placés sur un pied d'égalité, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise.

Le conseil est aussi d'opinion que le gouvernement devrait centraliser de plus en plus ses services culturels à Montréal et devrait susciter la naissance d'une industrie cinématographique vraiment canadienne.

SYDNEY (CCC) — Les lecteurs du "Sydney Catholic Weekly" ont offert au R. P. Urban Reid, franciscain, missionnaire de la Nouvelle-Guinée, un avion. Pilote chevronné, le P. Reid, un ancien de la bataille d'Angleterre, a eu le malheur de perdre son avion en janvier lors d'un accident.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

La tempérance, en 1914, était un sujet d'actualité. La Ligue du Sacré-Coeur, appuyée par La Liberté, prônait l'abolition de la commission des licences pour débit de boisson et voulait donner à chaque municipalité pleine autorité pour l'octroi de ces licences dans ses limites.

John Krafchenko, le bandit qui avait fait feu sur le gérant de banque Arnold à Pilot Mound, Man., avait été reconnu coupable et condamné à l'échafaud. Le meurtrier avait déclaré à la cour avant sa condamnation, que le verdict du jury était juste dans les circonstances. Il mourut sur l'échafaud le jeudi 9 juillet 1914.

Deux chasseurs revenant à Fisher Branch d'une partie de chasse rapportaient avec eux en plus de leurs fourrures, des échantillons de minerai d'or. La semaine suivante ils retournaient accompagnés de MM. A.-J. Gamache, O. St-Godard, J.-P. Ménard et F. Oxford pour y prendre des options. Les échantillons avaient été trouvés à l'est du lac Winnipeg.

Tous les centres canadiens-français du Manitoba rivalisent pour attirer les colons qui abandonnent la Nouvelle-Angleterre pour revenir au Canada. Cette fois c'est South Junction, Man., qui tente d'intéresser les nouveaux-venus. En 1914, South Junction n'est qu'une mission desservie par le missionnaire de Woodridge, M. l'abbé L.-G. Rivard. On venait d'élire un comité d'église sous la présidence de M. Alphonse Beaudry, et c'est celui-ci qui donnait un court aperçu de son village dans La Liberté. En 1914 South Junction comptait sept ans d'existence; ce village était situé sur deux lignes de chemin de fer: l'une conduisait à Emerson, l'autre à Winnipeg ou Duluth. Il y avait une gare, deux magasins, une boutique de forge, une maison de pension, une école et une écurie de louage. Il restait, à ce moment, une vingtaine de homesteads à prendre; ces emplacements avaient une bonne terre grise, beaucoup de bois de service, puits faciles à creuser et eau abondante, de dire le correspondant.

"Jean Crèvecoeur" du Norwood écrit à La Liberté, en date du 13 avril 1914, pour se plaindre de la présence, dans l'orchestre qui accompagnait les choeurs à la messe de Pâques à la cathédrale de St-Boniface, de plusieurs musiciens anglo-protestants et juifs alors que les musiciens canadiens-français assistaient à la messe dans la nef. Il déclare que ces musiciens canadiens-français, professionnels et amateurs, n'avaient pas été invités à participer à la musique de la messe de Pâques.

Pour la première fois à la législature du Nouveau-Brunswick, un député porta la parole en français. Ceci ne s'est pas fait sans difficulté toutefois. M. Dugal, le député en question, a d'abord demandé à l'orateur la permission de parler en français. Ce dernier, après consultation avec le premier ministre Flemming, refusa. Il a fallu un député anglophone, un M. Stewart, pour protester contre cette décision de l'orateur. A la suite d'une autre consultation avec le premier ministre, la permission de parler français fut accordée à M. Dugal.

Il y a 40 ans (1924)

Le gouvernement du Manitoba décidait de dépenser la somme de $398,000 sur les routes du Manitoba. On se proposait surtout d'améliorer le chemin conduisant à Winnipeg Beach ainsi que la route Lord Selkirk.

M. Hubert Biermans, président de la Belgo Canadian Paper Company de Shawinigan, Qué., faisait un don d'un million de dollars à l'Université de Paris pour la construction d'un édifice servant à loger les étudiants de la Belgique, du Limbourg et du Luxembourg. (Excellent moyen d'écouler des profits acquis au Canada!)

L'automobile à cette période de notre siècle était déjà une menace pour la vie du citoyen: en 1923, 1,235 personnes, dont 240 enfants, avaient perdu la vie à la suite d'accidents d'automobiles aux Etats-Unis. Mais ce qu'il y avait de plus cocasse, c'était le taux de mortalité des chats: en 1923 on avait ramassé pas moins de 254,800 cadavres de matous sur la voie publique!

La Chambre de Commerce de Prince-Albert, voulant rendre le séjour des immigrants plus attrayants lors de leur arrivée en terre canadienne, offrait à chacun une période de quatre ans sur une terre sans avoir à payer de loyer. Les nouveaux-venus n'avaient qu'à payer les taxes. (Il fallait que ces colons arrivent d'Europe. Si par malheur ils nous arrivaient de la province de Québec, les colons devaient se mettre sur le même pied que les fermiers établis.)

Alors qu'à Prince-Albert on tentait de rendre l'arrivée d'immigrants d'Europe aussi agréable que possible, à Gravelbourg on se plaignait de l'exode toujours grandissant de cultivateurs canadiens-français vers les centres industriels des Etats-Unis.

Petites annonces: On demande une institutrice qualifiée pour une école de campagne. Salaire de $85 à $90 par mois . . . Petite maison bien finie intérieurement, sur la rue Langevin, à vendre pour $150 . . . A vendre ou à louer, boutique de forge avec tous les outils. Pas de compétition. Jos.-A. Cormier, La Salle, Man.

Il y a 30 ans (1934)

La crise économique qui sévissait alors avait mis l'existence de nombreuses entreprises en péril, notamment le Collège de St-Boniface. Pour faire face à ce danger, les Anciens du Collège, sous la présidence de M. Louis-Philippe Gagnon, organisaient un gigantesque bazar au profit de leur Alma Mater.

L'hôpital de Willow-Bunch, Sask., était détruit par un incendie. Cet hôpital avait été construit par le docteur Arsène Godin en 1925. Il pouvait accommoder une trentaine de malades. Tous les patients avaient été évacués dans des maisons du voisinage. Quelquel 300 pompiers volontaires n'avaient pu avoir raison de l'incendie à cause d'un vent de 40 milles à l'heure qui avait soulevé un nuage de poussière à travers duquel on ne voyait rien.

En réponse à la question "Y aura-t-il des Canadiens français dans cinquante ans?", M. l'abbé Lionel Groulx répondait affirmativement en posant certaines conditions: 1) par le retour à la terre, 2) si nous parlons le français partout, 3) en défendant nos libertés politiques et nos droits constitutionnels, 4) si les jeunes se font des avertisseurs et des redresseurs de conscience, 5) si, à l'instar des Papineau, des Langevin, des Garneau, des Taché, nous croyons que d'être français constitue l'une des richesses spirituelles les plus précieuses.

Le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur de Winnipeg préparait la présentation de sa première séance publique. On se proposait de monter la comédie "Le Coeur Décide" de Jean-Paul Ferrier et Pierre Gourdon. Les vedettes étaient Arthur Gloux, Mme C. Robillard, Hervé Sala, Mlle Elva Caron, Victor Bonin, Armand LaFlèche, Mme Camille Ste-Marie, Mlle Jeannette Blanchard et Mlle Claire Carignan. Le directeur était M. Camille Ste-Marie.

Il y a 20 ans (1944)

Son Exc. Mgr Joseph Lemieux, O.P., autrefois évêque au Japon et depuis le début de la guerre administrateur du diocèse de Gravelbourg, était nommé évêque de Gravelbourg.

La police de Winnipeg abattait d'un coup de feu le bandit notoire Milton Galahart. On avait surpris le brigand à piller une maison de rapport de la ville. Pour échapper à la police, il ouvrit le feu et blessa le sergent Edward Sewell, c'est alors que les gendarmes firent feu à leur tour et abattirent ce voleur recherché partout au Canada.

Ici et là: Les élèves des écoles de Letellier offraient un concert à leur curé, M. l'abbé Alphonse Laurin, à l'occasion de son anniversaire de naissance. — Une fête analogue se déroulait à St-Norbert, mais le chroniqueur de cette paroisse négligeait de donner le nom de M. le curé d'alors. — Les lauréats de l'école du village de St-Eustache étaient Maurice Houde, Léonie Ménard, Emile Lachance, Thérèse St-Cyr, Gérard Lussier, Pauline Lachance, Amanda Beaudin, Eva Gervais, Louise Ménard, Léo St-Cyr, Stella St-Cyr, Irma Rivard, Florence Beaudin, Elaine Desrochers, Emile Laramée et Estelle Picard. — Les Chevaliers de Colomb du district de Prince-Albert donnaient un chèque de $5,364 à l'orphelinat de Prince-Albert. — Les élèves de l'école publique de Montmartre donnaient un concert au profit du fonds d'amortissement de la dette de la paroisse.

Il y a 10 ans (1954)

A Winnipeg, Son Exc. Mgr Alfred-Arthur Sinnott, premier archevêque de Winnipeg, rendait son âme à Dieu. Le défunt avait exercé son ministère pastoral pendant trente ans; il résignait ses fonctions en 1946 pour cause de santé. Mgr Sinnott, natif de l'Ile-du-Prince-Edouard, avait été ordonné prêtre à Rome, en 1900, alors qu'il étudiait au Collège Canadien de la Ville Sainte. Plus tard il devint secrétaire particulier du délégué apostolique, Son Exc. Mgr Sbaretti. C'est en 1915, alors que Regina devenait un archevêché et que le diocèse de St-Boniface était divisé, que Rome créa le nouvel archidiocèse de Winnipeg et que Mgr Sinnott en était nommé le premier archevêque.

Les Canadiens français de Regina étaient tout joyeux du fait qu'ils avaient enfin une paroisse nationale. Ils attendaient cet événement depuis plus de vingt ans. C'est Son Exc. Mgr M. C. O'Neill qui en présida l'inauguration. La nouvelle paroisse avait été placée sous le patronage de St-Jean-Baptiste.

J.-R. DOIRON.

Encyclopédie catholique sur le travail

CITE DU VATICAN — NN. SS. Luigi Civardi, évêque titulaire de Thespis, et Pietro Pavan, professeur d'économie sociale de l'Université pontificale du Latran, ont présenté au pape un exemplaire d'une encyclopédie sur le travail, à la réalisation de laquelle ont collaboré 17 spécialistes.

Le pape a félicité les deux prélats pour leur initiative, et a rappelé l'intérêt qu'il porte lui-même aux travailleurs. Il a formulé le voeu que cette oeuvre puisse contribuer à résoudre équitablement les problèmes du travail.

Sessions d'étude fructueuses pour les responsables des C.P.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba organise de ce temps-ci des assemblées régionales en vue d'instruire davantage, si possible, les gérants et les membres des différents comités des Caisses populaires. Les responsables des "cours" sont: M. Pierre-A. Frossais, qui explique leurs responsabilités aux gérants; M. l'abbé Albéric St-Laurent s'occupe des directeurs et présidents; M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, renseigne les membres de comités de crédit; M. René Toupin, secrétaire-propagandiste du CCM, a charge des membres des comités de surveillance.

Des réunions ont déjà été tenues à l'école Ste-Marie de St-Vital, le 15 avril, pour Ste-Marie, St-Adolphe, La Familiale, Précieux-Sang, Ile-de-Chênes, St Emile, Sacré-Coeur (Winnipeg), Notre-Dame-de-l'Assomption (Transcona), Sts-Martyrs-Canadiens (Windsor Park) et Caritas; à l'école élémentaire de Lorette, le 17 avril, pour Ste-Anne-des-Chênes, Richer, Lorette, La Broquerie et Ste-Geneviève; à l'école secondaire de St-Jean-Baptiste, le 21 avril, pour Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth et St-Jean-Baptiste; à l'école élémentaire de St-François-Xavier, le 22 avril, pour Elie et St-François-Xavier; et à l'école élémentaire de St-Léon, le 23 avril, pour St-Léon, Mariapolis et Bruxelles.

D'autres rencontres auront lieu: le 27 avril, à l'école élémentaire de South Junction, pour South Junction et St-Labre; le 28 avril, à l'école secondaire de Laurier, pour Laurier, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie; le 29 avril, à l'école élémentaire de St-Lazare; le 30 avril, à l'école élémentaire d'Otterburne, pour St-Pierre-Jolys, St-Malo et Otterburne; le 5 mai, à l'école élémentaire de St-Georges.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Lundi dernier, le 20 avril, avait lieu l'assemblée régulière du Conseil. Si l'assemblée ne fut pas un succès formidable au point de vue nombre, elle le fut tout à fait au point de vue qualité. Certains sujets furent discutés avec acharnement, mais en très peu de temps il y a eu du beau travail qui s'est fait. Parmi ceux qui prenaient part active à la discussion se trouvaient les "sans-dents" du Conseil, et même s'ils ont quelquefois de la difficulté à mâcher les mets présentés par nos bonnes cuisinières, ils n'ont aucune difficulté à mordre dans leurs phrases . . . et leur vocabulaire était parfois même recherché et tout à fait coloré. Heureux l'homme qui sait se défendre, avec ou sans dents . . .

En l'absence incontrôlable du président du comité des Six Points, de complets rapports furent tout de même fournis par les présidents des différents comités. Un de ces rapports était très bref, cependant. On se demande encore le nombre approximatif de personnes qui se sont rendues au thé de dimanche dernier à l'aile St-Amant au Sanatorium de St-Boniface. Si j'ai bien compris, on dit que 1,500 personnes ont répondu à l'appel qui avait été fait pour venir en aide à cette oeuvre d'envergure et la faire connaître davantage. Ce chiffre est-il exagéré? On saura bien m'en corriger.

Dimanche prochain, soit le 26, dernier dimanche d'avril, souper-communion pour les membres du Conseil et leurs épouses au Sanatorium de St-Boniface. Voici une coutume qui s'établit de plus en plus fermement. En effet, chaque dernier dimanche de chaque mois est réservé pour un déjeuner ou souper-communion. Tout laisse prévoir une autre bonne assistance. Si parfois certains de nos membres n'avaient pas le moyen de transport nécessaire et que ce fut là la seule raison pour ne pas y assister, ils n'ont qu'à communiquer avec le président du comité des Activités Religieuses, le frère Ted Vermette, qui se chargera de leur trouver la place ou les places requises avec nos frères les plus fortunés qui possèdent de jolies et confortables "bagnoles". Alors, rendez-vous dimanche prochain au Sanatorium, journée de notre prochain souper-communion. La messe à 4 heures, suivie d'une courte conférence et souper sur les lieux mêmes.

La vente des billets en marge du Congrès d'Etat, qui sera tenu cette année à St-Boniface, et dont la réalisation a été confiée cette année à notre Conseil, bat son plein. Nous ne saurions trop appuyer sur le fait que si vous avez l'intention d'assister au banquet et au bal qui suivront au Gymnase de St-Boniface, le 16 mai prochain, procurez-vous vos billets le plus tôt possible. Le nombre en est limité, et les premiers rendus seront les premiers servis. Cette soirée sera un des événements sociaux les plus importants dans notre ville cette année. Le prix minime des billets permet à tous et chacun d'y participer. Nous aimerions vous trouver au nombre des convives. Le frère N. Boily se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés.

Notre aumônier, un homme à la page, et qui a le don de toujours trouver le mot juste, s'adressait à la dernière assemblée en ces termes: "Vous n'ignorez pas qu'un grand événement est en train de se réaliser qui touche de très près notre Conseil: le Congrès d'Etat. En tant que conseil-hôte cette année, si nous voulons en assurer la réussite complète, il s'agit d'y aller à coeur ouvert, il faut être disposé à travailler, à faire chacun sa petite part. Aussi, d'ajouter notre frère aumônier, ne négligeons pas l'instrument le plus puissant qui soit pour en assurer le succès: la prière. Prions pour que nos délégués soient intransigeants dans nos revendications, prions pour qu'ils soient éclairés dans les délibérations auxquelles ils prendront part. Souhaitons que nos frères participent en aussi grand nombre que possible aux réunions d'affaires et sociales, et qu'ils n'aient aucune peur de montrer, à qui veut le voir, qu'ils sont en tout et partout de vrais gentilshommes catholiques."

APRES-TOUT.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Lianne, fille de Paul Fournier et Marie Boulianne.

Michel, fils de Pierre Gerrard et Ida Lévesque.

Les Jeannettes

On est maintenant bien organisé au point de vue Jeannettes. La cheftaine est Mme Armand Latreille, les assistantes, Mmes René Dumaine, Louis Marius et Ernest Drouin, toutes de la paroisse.

Club Béliveau

Il y aura "Smoker" au sous-sol de l'église le vendredi 24 avril à 8 h. 30. Au programme: cartes, ping-pong, cribbage, fléchettes, peut-être petit film, breuvage et goûter, tout ce qu'il faut pour passer une soirée bien agréable. On fera aussi le tirage des billets chanceux.

Avis

La confirmation des enfants de la paroisse aura lieu le dimanche 6 mai en la basilique de St-Boniface, à 8 h. p.m.

Soirée

Du sublime au . . . moins sublime. C'est la tournure que prenait la Ligue des Femmes Catholiques lundi dernier. L'ancien exécutif recevait le nouveau par une fête typiquement "western". Les costumes variaient du temps des "covered Wagons" aux cowboys populaires, et même à la "beatnik". On distinguait aussi un caractère assez simple de costume et d'allure; elle sut égayer la soirée seulement par son humour.

On fit la présentation d'un cadeau-souvenir à l'ex-présidente, Mme Roger Vadeboncoeur. Toutes ont apprécié le goûter préparé par quelques unes du groupe.

Cette soirée surprise a sûrement resserré davantage les sentiments d'amitié du groupe qui travaille ensemble pour un grand bien commun, dans la plus grande charité.

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Escoute de Jeanne d'Arc

Un des plus grands honneurs conférés à une guide est "l'escoute de Jeanne d'Arc". Très rares sont celles qui ont acquis ce degré; à St-Boniface, on en retrouve trois seulement.

Mercredi dernier, le 15 avril, Hélène McCarthy, C.E. des Colombes, reçut son escoute. Elle est de la Cie Rose.

Plusieurs dignitaires étaient présents à cette occasion: MM. les abbés M. Deniset-Bernier, F. Juneau et J.-L. Caron, Mlle Colette Huot, Mme Denise Fournier, Mme Loiselle et Mme Bérubé. Etaient aussi présentes, Mme McCarthy, mère d'Hélène, les Rév. Srs Anne-Marie, principale de l'Institut, et Louise-Gabrielle, institutrice, et toutes les mères intéressées aux activités de leurs guides.

Cheftaine Jeanne Benoist présenta la candidate, et Mme J. Bérubé certifia qu'Hélène méritait cet honneur. Commissaire Huot lui remit ensuite l'escoute et la nouvelle élue récita alors l'acte de consécration à sainte Jeanne d'Arc.

La compagnie célébra ensuite leur "escoute" par quelques chants et saynettes intéressantes. Un goûter fut ensuite servi par le comité protecteur pour clôturer la soirée.

Félicitations Hélène, et espérons qu'il y aura plusieurs guides qui suivront ton exemple.

Une soeur guide.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface

La partie de cartes du 12 courant remportait un bon succès, malgré la température inclémente. Merci à toutes les personnes qui ont bravé la pluie et la bourrasque pour nous encourager. Merci à nos membres si dévoués et aux amis qui ont offert des prix.

Voici les gagnants des prix de cinq mains: Mmes L. Sylvestre, V. Rémillard, F. Ayotte (ex-aequo), M. Nestor Cosyns et Mme Carbonneau. Le grand prix fut remporté par Mme F. Ayotte, et le prix de consolation par H. Allan. Mlle Claudette Pelletier gagnait le prix de présence, et la cagnotte fut gagnée par Mme Pagé. Bien qu'il soit un peu tard, vous pouvez encore donner vos noms pour aller à l'initiation à La Broquerie, le 3 mai, mais hâtez-vous, les places sont limitées.

Prompt rétablissement à Thérèse Rocan et Jeannette Pujo. Nos bons voeux accompagnent Cécile Boulet, qui doit subir prochainement une intervention chirurgicale. Nos plus sincères condoléances à nos soeurs Alice Loiselle et Jeannette Beaulieu, qui perdaient un frère cette semaine. Nos sympathies s'adressent aussi à Mme Genest et aux enfants, avec l'assurance de nos prières pour l'âme de leur cher défunt. Au revoir, d'autres nouvelles suivront dans une prochaine chronique.

LA REDACTRICE.

Dispense de l'abstinence

☆ ☆ ☆

Archevêché de Saint-Boniface

21.4.64 11//64

Circulaire au clergé et aux fidèles:
1er mai 1964: Fête de S. Joseph Travailleur:
dispense de l'abstinence

Frères bien-aimés dans le Christ-Jésus,

Vous avez appris en même temps que moi-même, par la radio et par les journaux, que le Pape Paul VI autorisait les évêques du monde entier à dispenser leurs diocésains de la loi de l'abstinence le vendredi 1er mai 1964.

Les mêmes sources vous ont fait connaître les motifs de cette concession: le 1er mai est devenu jour de fête civique, pour célébrer la noblesse du travail en de nombreux pays d'Europe. Et, désireux d'ennoblir religieusement cette célébration, Pie XII a, en 1955, institué la fête de Saint Joseph, Travailleur, et fixé cette fête au 1er mai.

En Amérique du Nord, c'est au 1er lundi de septembre que nous honorons le travail par une fête civique, que peut d'ailleurs rehausser la célébration d'une Messe en l'honneur de S. Joseph, Travailleur.

Mais puisque c'est une faveur que le Souverain Pontife nous offre, pour le vendredi, qui tombe un 1er mai cette année, et qu'elle est valable même pour les lieux où on ne célèbre pas la fête du travail en ce jour, je suis heureux, en plein accord avec les autres archevêques de la province, d'en faire bénéficier mes diocésains.

En conséquence, il sera permis à tous de manger de la viande le vendredi 1er mai 1964.

Mais cette faveur n'appelle-t-elle pas de notre part quelque acte religieux de reconnaissance? Il me semble que oui. Aussi recommanderai-je à tous ceux qui le peuvent de prendre part, en ce jour-là, à une célébration eucharistique, de l'avant-midi, de l'après-midi ou du soir, et d'y communier. Voici l'une ou l'autre ou quelques-unes des intentions que nous pouvons nous proposer:

— une meilleure compréhension, dans le monde entier, de la véritable grandeur de **tout travail**, à savoir la collaboration à la puissance créatrice de Dieu;
— l'heureuse poursuite des travaux du Concile, l'incessante recherche de ses buts de renouveau évangélique et la surabondance de ses fruits pour tous les hommes;
— les multiples grâces que Notre Très Saint-Père nous demande instamment d'implorer pour lui.

"Et que la paix du Christ triomphe dans vos coeurs, cette paix à laquelle vous avez été appelés en formant un corps." (Col. 3, 15-16: Epître de la fête de S. Joseph, Travailleur)

† Maurice,
archevêque de Saint-Boniface.

Activités culturelles de l'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française a de nouveau apporté un peu de la France à nos compatriotes de l'hôpital Taché, lors d'une mémorable soirée cinématographique, le mercredi 8 avril dernier.

Après avoir admiré le courage et la hardiesse des membres d'une compagnie de sauvetage en montagne; descendu la Seine à travers Paris; fait de l'alpinisme sur les toits de cette même ville; et parcouru par étapes la diversité de l'industrie française; les spectateurs ont pu apprécier un magnifique goûter offert par les Soeurs de l'hôpital. Nous tenons à remercier les Soeurs pour leur dévouement et leur extrême gentillesse lors de cette réunion.

Le dimanche 11 avril, le Comité de l'U.N.F. recevait au Cercle St-Michel le Club Français de l'école normale de Bimidji, Minnesota. A cette occasion, une séance cinématographique fut organisée, suivie d'une réception, grâce aux talents culinaires des dames du comité. De magnifiques films sur la France permirent à nos hôtes de voir ce pays qu'ils désirent ardement connaître, sous toutes ses formes. Bonne chance aux futurs professeurs de français du Minnesota.

Dans la soirée, une trentaine de membres de l'U.N.F. sont venus assister à la deuxième représentation de films que notre comité organise chaque mois. Belle réunion, et les spectateurs enthousiasmés nous demandaient de continuer et même nous suggérèrent de montrer les provinces de France qu'ils aimeraient visiter ou revoir.

Remercions le Consulat de France et l'Association d'Education, ainsi que l'Office National du Film, pour leur aide qui nous permet de nous réunir ainsi chaque mois.

(Le Comité)

Décès

M. A. CHENIER

Le samedi 18 avril, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé à l'âge de 78 ans M. Armand Chénier, de 171, rue Masson.

Des prières furent récitées le 21 avril à la chapelle Green Acres et la messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface le mercredi 22 avril, à 10 h. a.m. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Né à La Broquerie, M. Chénier demeurait à St-Boniface depuis 52 ans et fut un des premiers membres du Cercle Ouvrier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Marguerite Chénier), huit fils, Bill, Antonin, Maurice, Léo, Lucien et Paul, de St-Boniface, Ernest, de Winnipeg, et Edmond, de l'Aviation canadienne, stationné à Armstrong, Ont.; quatre filles, Armande (Mme J. W. Trager) et Mme Lucienne Unwin, de St-Boniface, Thérèse (Mme L. Lsurger), de la Nouvelle Calédonie, et Clarice (Mme A. Antoine), de Transcona; deux frères, Edouard, de St-Boniface, et Joseph, de Montréal; 41 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

La chapelle funéraire Green Acres avait charge des arrangements funèbres.

• • •

M. S. GENEST

Le dimanche 19 avril, au Sanatorium St-Boniface est décédé, à l'âge de 55 ans, M. Sylvio Genest, de 397, Place Gaboury. Les prières furent récitées le mercredi 22 avril à la chapelle Green Acres et la messe de Requiem fut chantée le jeudi en la basilique St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière Green Acres.

M. Genest naquit à Montréal et arriva au Manitoba en 1917. Il demeura pendant quelques années à Ashern et Speerhill, Man., et vint ensuite s'établir à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Anna Genest), deux fils, Paul et Raymond, et deux filles, Yvonne et Lorraine, tous à la maison; trois frères, Robert et Conrad, de St-Boniface, et Fernand, de Montréal; quatre soeurs, Alice (Mme L. Loiselle) et Lucienne, de St-Boniface, Jeanette (Mme H. Beaulieu), de Norwood, et Yvette (Mme A. Troop), de Winnipeg.

La chapelle funéraire Green Acres était en charge des arrangements funèbres.

• • •

M. E.-A. BOURGEAULT

Le samedi 11 avril est décédé dans un hôpital de Duluth, M. Eugène-A. Bourgeault, âgé de 67 ans. Né à Duluth, il fut employé par la compagnie Melander-Fugelso et Associés pendant 18 années jusqu'à sa retraite en 1962. Vétéran de la première guerre mondiale, il faisait partie de divers associations et clubs nationaux et paroissiaux.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie Beaulieu, originaire de St-Boniface, trois fils, trois filles, un frère et une soeur. M. Bourgeault est un ancien du collège de St-Boniface et a résidé à St-Boniface pendant plusieurs années.

• • •

MME M.-A. BERARD

Mme Marie-Anne Bérard est décédée au Sanatorium de St-Boniface le 15 avril, à l'âge de 69 ans. Elle était l'épouse de Peter Bérard, de St-Vital.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils et deux frères. Mme Bérard naquit à St-Norbert, fille de M. et Mme Villebrun.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église de St-Emile. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

• • •

MME A. DESAULNIERS

Le 13 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Adrien Desaulniers, âgée de 52 ans. Elle était l'épouse de M. Desaulniers, de 161, rue Genthon. Mme Desaulniers (née Florence Duprey) avait enseigné pendant plusieurs années à Ste-Elisabeth avant de devenir institutrice à l'école Holy Cross de Norwood. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, quatre filles et quatre frères. Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre eut lieu en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Plutôt rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits qu'un insensé en son délire. (Prov 17, 12)

• • •

Les lèvres du juste distillent la bienveillance, la bouche des méchants la perversité. (Prov 10, 32)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 20 avril avait lieu la réunion des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers, M. E. Proulx, faisait rapport de l'étude qu'il fait du code national sur les incendies en vue de préparer un règlement uniforme; le comité accepte son rapport intérimaire en attendant le rapport final.

Le chef rapporte aussi que les pompiers ont subi avec succès l'examen écrit sur la technique du combat des incendies et qu'il y aura un cours donné à Regina du 15 au 19 juin sur l'investigation des causes des incendies, surtout du côté criminel. Ce cours sera donné sous les auspices des "Fire Underwriters of Canada" et de l'Association des Chefs de Pompiers. Il fut recommandé que l'officier en charge de la prévention des incendies y soit délégué. Trente-deux pompiers suivirent des cours donnés par les ambulanciers St-Jean, sous les auspices du comité de la défense civile.

Le comité de finances recommande que l'avocat de la ville prenne les mesures nécesaires pour obtenir le titre des propriétés achetées par la ville lors de la dernière vente de terrains pour arrérages de taxe.

Taxes pour pavage

L'avocat de la ville rapporte qu'après avoir consulté l'ingénieur et le trésorier, il arrive à la conclusion que la ville avait agi selon les procédures et que le règlement concernant le pavage de la Place Cabana Nord avait été exécuté à la demande de la majorité des propriétaires concernés. Le comité de finances toutefois demande à l'avocat et au trésorier d'étudier la possibilité de soulager les propriétaires des taxes de pavage pour les trois dernières années du contrat.

M. David-D. Parent se présentait alors devant le comité pour savoir où en était rendu le comité dans ses délibérations à ce sujet; il dit que la ville n'avait pas respecté le contrat en permettant accès à cette ruelle aux résidants de la rue Deschambault qui avaient refusé de payer pour le pavage et en construisant la ruelle trois pieds plus loin qu'elle aurait dû être.

M. le maire arriva vers 8 h. 30; il avait été sur les lieux de la noyade de trois garçons de St-Boniface depuis environ 5 h. Il se joignit à la discussion, déclarant que la ville avait agi à la demande des propriétaires de la Place Cabana, qui avait consenti de payer 80 pour cent du coût du pavage et que le reste serait payé par la ville en général. M. Parent disait qu'il croyait qu'une remise des taxes pour la période qui reste à payer serait probablement satisfaisante pour les propriétaires qui se sentaient injustifiés par l'usage qu'en faisaient les résidants de la rue Deschambault.

Les comités se réunissaient alors en Conseil privé pour faire les derniers changements au budget de la ville et pour son adoption.

M. le maire disait, après la réunion, que le taux général de la taxe n'a pas changé. Les augmentations sont pour le district scolaire de St-Boniface ainsi que pour la taxe du Métro. La taxe scolaire pour le district de St-Boniface sera de 34.0517 par rapport à 32.16 l'an dernier, une augmentation de 1.9 millième; celle du district scolaire de Norwood est de 31.3275 vis à vis de 32.09 pour l'an dernier, une légère diminution, et la taxe métropolitaine est de 4.9664 vis à vis de 3.93, une augmentation de 1.03.

M. le maire se dit heureux d'avoir pu maintenir les dépenses de la ville à un niveau raisonnable tant en incluant des montants mis à part pour les fêtes du Centenaire de la Confédération ainsi que pour les jeux Pan-Américains, et l'opération du musée.

A lundi prochain.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Soirée de variétés

Un auditoire enthousiaste se trouvait réuni au gymnase Notre-Dame les 17 et 18 avril pour une spectaculaire soirée de variété organisée par les élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher.

Le programme fut des plus fantaisistes et intéressants. Voici la liste des participants qui méritent les plus sincères félicitations et que nous encourageons à cultiver leurs divers talents: Diane et Gisèle Vermette; Kenny Boone, Barry et Gilbert Emond; Doris Bruneau, Terry Larmand, Louise Fourneaux, Irène Champagne et Kathleen Lévêque; Denise Dufresne et Claudine Guigné; Richard Joyal; Lou Asselin, Allan LaForme, René Pelletier, Gilles Savard; Pat Besant et Rita Fischer; Clovis et John Tétrault; Owen Brophy, Albert Paul et Hubert Gauthier; René LaRivière, Ronald Tarko; Rena Baekeland, Linda Daeninck et Denise Soulodre; Rosalind Gervais, Denis Dunlop et Terry Laberge; Suzanne Goebel; Betty Nadurak Ron Senicki et Tom Jestadt; Kerry Boisselle et Ray Grégoire; Isabelle Beaudry et Diane Prince; Chuck Archambault, Bernard Chaput, Phil Gauthier, Pat Morin, Léo Provost; Dennis Emond; Leonard De Baets; Micheline, Louisette et Marjolaine St-Pierre et Claudette Sala; Charlotte Bergeron, Michelle Hébert, Joan Verstraete, David Bockstael, Charles Boone, Fred Finlayson, Gerry Roussin; Jos. Beaulieu, Bob Clark et Ron Poitras; Julie, Pauline, Monique, Rachelle et Stella Hamelin.

Il est regrettable de ne pouvoir commenter sur chacune des présentations, mais toutes ont recueilli des tonnerres d'applaudissements fort bien mérités.

Nous remercions aussi le maître de cérémonies, M. Georges LaFlèche, qui s'acquitta de cette tâche avec une rare habileté.

Des bouquets de remerciements vont aussi à la Rév. Sr Marie-Léontine et au R. F. Donald, modérateurs de la soirée, qui n'ont pas cessé de se dévouer durant les deux mois précédant le spectacle.

Toutes nos félicitations vont aussi à ceux qui ont travaillé assidûment à la préparation de cette fête: Karen Joyce et Pauline Tétreault, David Bockstael et Dennis Emond; la Rév. Sr Gilles et le R. F. Mize, le Cercle Molière, Mlle D. Campeau, M. A. Gaborieau, Mlles N. Kelly et L. Roussin, Suzanne Muller, Denis Dunlop et Jim Welsh, Lynda Eunson et Phil Gauthier, Bernard Boucher, Charles Boone, Denis Dunlop, Ron Fouquette, Ernie Joyal, René LaRivière, Dave Zawatsky, Kerry Boisselle, Bob Fourneaux et Ray Grégoire et le R. F. A. Paul.

Un bravo pour l'esprit d'école que tous ont témoigné dans l'organisation de la soirée et la vente des billets.

Encore une fois, félicitations!

"La Maison Teyssier"

Ne manquez pas votre chance de soutenir le fait français en allant assister à la présentation de "La Maison Teyssier" au Manitoba Theatre Centre, le 27 avril à 8 h. p.m. Ce sera la première fois que l'Institut Collégial St-Joseph participera au Manitoba High School Drama Festival.

Venez en grand nombre.

Les PASSE-PARTOUT.

Saint-Emile

Activites de la L.F.C.

Le Conseil de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Emile s'est choisi un nouvel exécutif. Les nouveaux membres sont M. l'abbé L. Bouvier, directeur; Mme Florent Bohémier, présidente; Mme William Stephen, Mlle Agnès Noiseux et Mme Louis Wolfe, vice-présidentes; Mlle Thérèse Lagimodière, secrétaire; et Mme Georges Joyal, trésorière.

Mme Florent Bohémier a accepté la lecture des derniers rapports de l'année. Elle remercia les dames pour leur coopération. Il n'y eut aucun revenu car le dernier terme comprenait une année spirituelle. Plusieurs dames ont aidé à Villa Maria, tandis que d'autres ont donné leur temps pour la Croix-Rouge et pour les familles pauvres de la paroisse. Quelques membres ont visité les enfants de la Salle St-Amant.

Les réunions ont lieu le premier mercredi de chaque mois. Les dames et demoiselles de la paroisse sont bienvenues à s'inscrire dans la Ligue.



Mlle Raymonde Manaigre, fille de M. et Mme Adélard Manaigre, de Lorette, est caissière à la Caisse Populaire de St-Boniface depuis le 23 février dernier. Elle a fait ses études à l'Institut Collégial Lorette Centre et a travaillé pendant près de trois ans chez Dussessoy IGA SuperMarket à St-Boniface.

Académie Saint-Joseph

Festival bilingue au Manitoba Theatre Centre

Pour la première fois, le Français est à l'honneur au Manitoba High School Drama Festival. La direction du Manitoba Theatre Centre, à l'instigation de Mme Régine Marsh, présidente de l'A.C.T.A., a aimablement invité l'Institut Collégial St-Joseph, ainsi que deux autres écoles secondaires canadiennes-françaises à participer à ce festival.

Les 16 troupes de jeunes de la province qui occuperont la scène du 27 avril au 2 mai, pourront bénéficier de tous les avantages offerts par le M.T.C. et profiter de ce merveilleux instrument de culture qu'est le théâtre.

L'Institut Collégial St-Joseph présentera "La Maison Teyssier", fine comédie en un acte de E. J. Sorson, interprétée par Marie Saras, de la 12e année, Cécile Lalouette; Louise Auger, 11e année, Angèle Lalouette; Gisèle Vermette, 9e année, Mélanie, la bonne; Lorraine Chaput, 11e année, Miss Prickett.

Etudiants et adultes, nous l'espérons, viendront en grand nombre encourager nos jeunes et donner par leur présence sympathique un éclat nouveau au rayonnement du verbe français.

Nous remercions sincèrement la direction du M.T.C. pour ce geste fraternel, tout à son honneur, et pour sa courtoisie à mettre à notre service la technique perfectionnée d'un véritable théâtre moderne.

Remerciements chaleureux à Mme Régine Marsh, qui avec sa haute compétence, son amabilité, son patriotisme éclairé, réussit à faire si agréablement le joint entre les groupes anglais et français.

Une assistance nombreuse à ce premier festival bilingue avancera d'un grand pas la cause de la culture française au Manitoba.

Entrée pour étudiants: 50c; pour adultes, $1.00.

Au Manitoba Theatre Centre, rencontrons-nous, le 27 avril à 8 h. p.m.

Les auditeurs de l'Alliance Française jouissent d'un riche voyage à Séville

Les membres de l'Alliance Française, lors de leur dernière réunion de l'année 1963-64, ont eu le privilège d'entendre un conférencier de "chez nous" le soir du 14 avril au University Women's Club. Le R. P. Robert Bernier, S.J., est en effet originaire de St-Boniface et il était évident que, malgré de longues années passées hors de sa province natale, il n'a nullement oublié ses parents et amis, sa plaine, ses compatriotes. Il a d'ailleurs promis, à la fin de sa causerie, qu'un jour il ferait une conférence "sur cette plaine unique au monde, au milieu social enrichi par l'apport français, anglais, américain, où l'esprit manitobain a su faire naître un visage si attirant".

Pour le moment toutefois, il parla de "Souvenirs de Séville". Révélant à ses auditeurs attentifs que certaines vacances sont comme des refuges intérieurs dont il aime se rappeler les souvenirs, il raconta de sa voix chaude comment à l'âge de 16 ans il rêvait déjà du beau pays d'Espagne, qu'il ne devait voir toutefois que 30 ans plus tard. Alors étudiant à Paris, il eut l'occasion d'aller passer la Semaine Sainte à Séville et d'y participer à la Fête du Printemps.

Touriste et poète

Depuis ce temps il refait souvent en souvenir sa promenade à pied dans les rues et parmi les habitations: "au caractère si humain" de cette ville andalouse de 400,000 habitants. Car il fait bon de s'éloigner du port si actif et des industries si fébriles, pour s'égarer dans le dédale des rues étroites ou jouir de la fraîcheur d'une place minuscule. Ici c'est une niche en l'honneur de la Vierge, là un patio aux colonnades et aux plantes grasses inoubliables; plus loin ce sont les mosquées transformées en églises catholiques; enfin ce sont partout des fleurs au riche coloris, des jets d'eau qui murmurent doucement, le tout recouvert comme d'un voile de langueur qui repose le touriste et inspire le poète.

Et puis, il y a les édifices monumentaux que sont la cathédrale immense, l'Alcazar qui impose l'humilité par sa hauteur et ses piliers énormes, son vieux minaret devenu clocher tout rose; et puis, les lignes harmonieuses et fuyantes de cette ancienne demeure des sultans réjouissent les yeux avec leurs riches arceaux, alcôves, arabesques. Que dire des vastes jardins où l'on trouve les plantes les plus exotiques et les essences européennes les plus recherchées!

C'est dans ce cadre unique que le Père Bernier prit part à la Fête du Printemps. Pendant toute la Semaine Sainte, les habitants de Séville organisent des processions de confréries (au moins 60 processions, d'une durée de 8 à 10 heures chacune) auxquelles prennent part le clergé, les fanfares, les pénitents à la cagoule noire ou blanche. Sur des civières énormes on porte des scènes de la Passion du Christ et de monumentales statues de la Vierge recouvertes de manteaux portant des fortunes en bijoux prêtés par les grandes dames de la ville. (En ces jours, dit le conférencier, le vol ne se conçoit même pas.) Ces cortèges ne comportent que des hommes, les femmes se tenant aux fenêtres, aux balcons, ou sur des estrades le long du parcours. Ici le conférencier se servit de son riche vocabulaire pour décrire les costumes traditionnels des Andalouses.

Rien de guindé en tout cela, précisa le Père Bernier. Tout y est mouvement, foule indisciplinée s'exprimant librement et communiquant à haute voix ses sentiments intérieurs. Les vendeurs d'eau et de ballons ajoutent aux clameurs publiques. Et tel fidèle ne se gêne pas pour chanter ses couplets à sa Vierge préférée, la Macarena ou la Triana. Cette piété exubérante peut bien déconcerter l'étranger, mais cette religion sensibilisée, toute passionnelle est faite d'amour, d'oblation, de sacrifice, d'expiation.

Un drame, non un sport

Puis vient le jour de Pâques. A 2 h. p.m., la foule se rend à la corrida où pendant deux heures elle assistera à des combats de taureau contre l'homme, chaque combat durant exactement vingt minutes et comportant quatre phases distinctes, selon que le rôle premier revient aux péons, aux picadors, aux banderilleros, ou aux matadors dont l'épée donnera le coup de mort à la puissante bête, aux cris délirants de la foule. "Ce n'est pas un sport, mais un drame", assure le conférencier, qui entreprit d'expliquer à ses auditeurs le symbolisme de cet affrontement de l'homme avec la bête puissante. Selon une liturgie antique, la bête est vouée à l'immolation. On le fait avec art, dans une ambiance de fête et d'enthousiasme, mais le fait reste que l'homme doit vaincre la bête, l'immoler.

Les jours et les nuits suivants, c'est la foire où s'exprime la joie de vivre par des chants, des danses et des cavalcades. Que de réflexions profondes le Père Bernier offrit à ses auditeurs, tout en décrivant avec précision et chaleur ces danses variées avec guitares et castagnettes, ces chants profonds et flexibles où s'expriment les cris les plus purs de l'âme andalouse, cette foule jouissant du beau, ce mélange temporaire des classes sociales, cette communion de tous aux mêmes valeurs culturelles.

Cette culture comporte trois dominantes: le paganisme antique, le monde arabe, le christianisme qui a tout transformé, tout modifié. Le tout comporte un type humain et culturel unique à Séville, où le temps n'est pas de l'argent, mais du beau et du symbolisme. C'est l'heure de la fraternité de tous, de l'intime communion de chacun avec tous, dans une libération totale des soucis quotidiens. Sur ce thème, le Père Bernier devait jusqu'à la fin de sa conférence démontrer qu'il est à la fois poète et philosophe profond, capable de préférer une culture aux relations inter-subjectives à notre culture "moderne" où trop souvent on se ferme à autrui pour n'hériter que de "la solitude de tous".

"A thing of beauty is a joy forever", conclut le conférencier. En d'autres mots, ces jours de vacances à Séville sont pour lui comme un oasis de repos où il aime se réfugier à certains moments. Sans doute que ses auditeurs de l'Alliance Française se le rejoindront souvent dans ses souvenirs, désormais, car grâce à lui ils ont connu Séville dans toute sa splendeur, sa beauté, sa culture, son ambiance religieuse.

Famille de robe

M. André Joubert remercia en leur nom le conférencier philosophe et artiste qui les avait tenus sous son charme si profondément humain.

C'est le professeur Armand LaFlèche, un ami intime du Père Bernier, qui l'avait présenté au début de la soirée, révélant moult détails de son enfance et de sa jeunesse à St-Boniface, de ses études à l'étranger, de son ministère d'enseignement par la parole et par la plume, de ses titres universitaires, de ses travaux de recherches, en philosophie particulièrement. Surtout, le professeur LaFlèche parla de "cette vraie famille de robe", la famille Bernier qui a compté un sénateur, un ministre provincial, des juges, un professeur helléniste, des prêtres, etc. Ces détails "familiaux" devaient plaire particulièrement à de nombreux auditeurs présents, car la famille Bernier et ses nombreux amis de St-Boniface et de Winnipeg avaient daigné se rendre au University Women's Club ce 14 avril. Pendant la réception offerte après la conférence par Mme Alexandre Bernier et sa fille, Madeleine, que de souvenirs de famille furent évoqués!

Au tout début de la soirée, Mme Meredith Jones, présidente sortant de charge, avait rappelé le souvenir d'un membre de l'Alliance, Mme Taylor, décédée récemment. Sculpteur canadienne, professeur, très cultivée, membre du comité de l'Alliance depuis de nombreuses années, Mme Taylor eut souvent l'occasion de faire le compte rendu de conférences dans **La Liberté et le Patriote.**

Nouveau comité

Mme Jones donna ensuite un résumé des activités de l'année qui s'achève: thé, film, conférences, lecture de pièces, exposition d'art, etc. Puis elle remercia chaleureusement les membres du comité qui l'ont tant aidée au cours de ses trois années à la présidence.

C'est le professeur Jensens, président du comité de nominations, qui a révélé les noms des membres du comité pour l'année 1964-65: M. Damien Giordani, consul de France, président d'honneur; Mme E. T. Etsell, conseillère de l'Union des Alliances Françaises du Canada; Mme C. Meredith Jones, présidente sortant de charge; M. André Joubert, président; le professeur M.-E.-J. Richard, 1er vice-président; M. Robert Roy, 2e vice-président; M. Roland Trudeau, trésorier; Mme T. J. McCaughey, secrétaire (correspondance et archives); Mme M. Hamilton, secrétaire (envoi des cartes aux membres); Mme Gérard St-Onge, secrétaire-adjointe, et Mme Roland Trudeau, hospitalité.

Les membres du conseil sont: les RR. PP. Roméo Bédard, O.M.I. et Charles Gagnon, S.J., le professeur Charles N. Clark, Mme R. H. Rowland, Mlle Marie-Thérèse de Moissac, Mme J. M. McEwen, Mlle Jessie Macdougall et M. Hubert G. Mayes.

Les membres honoraires sont: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. juge et Mme Alfred Monnin, M. le Dr et Mme Ferdinand Eckhardt, M. et Mme Gildas Molgat, M. et Mme Charland Prud'homme, Mme Pauline Boutal, Mme J. Caswell Davis, Mme B. C. Parker, Mlle Laura O'Neill, Dr V. L. Leathers et Mme E. T. Etsell.

On invitera: M. et Mme Alexander Rickenbach et Mme Alexandre Bernier. M. Godias Brunet est membre à vie.

TRIBUNE LIBRE

Saskatchewan

La Rédaction,

Cher monsieur,

J'ai lu dans **La Liberté et le Patriote** les commentaires d'un "Curé" à notre bonne dame écossaise au sujet des "quêtes" faites le jour des funérailles d'un parent ou d'un ami défunt, pendant le service funèbre. Voici mon point de vue sur le sujet:

Premièrement, ayant toujours demeurés dans une paroisse canadienne-française, nous suivons la coutume établie de faire la quête pendant la messe des funérailles, et pour ma part je trouve que la chose est parfaitement dans l'ordre et dans l'esprit de la cérémonie. Cela permet à tous de faire une aumône petite ou grosse pour faire dire des messes pour l'âme du défunt. Cette quête n'est pas commandée par le prêtre officiant, mais sollicitée par des amis ou un membre de la famille du défunt. Ils en font la demande au marguillier en charge de faire cette quête pendant le service funèbre.

C'est le dernier cadeau public que l'on peut faire pour l'âme du disparu. Rien n'égale la messe comme "billet d'entrée au ciel" comme disent nos frères séparées, car la messe est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ pour effacer nos péchés. Les messes sont des billets garantis, pour délivrer les âmes de nos défunts du purgatoire.

Chère Madame, vous direz à votre mari que ce geste de la quête aux funérailles est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à l'âme du défunt. Maintenant raisonnons un peu: entre nous, toute personne a droit à une petite rémunération pour son travail. Cet argent n'achète pas les prières, car les prières sont gratuites, mais c'est une offrande à Dieu et cette offrande est le salaire du prêtre représentant de Jésus-Christ sur la terre par le sacrement de l'Ordre. Le prêtre a fait des études en théologie et la prêtrise est sa carrière comme sa vocation et il faut qu'il vive du salaire de son travail.

Chère Madame, vous donnez un exemple vivant à nos jeunes gens et jeunes filles de ce que rapporte le mariage mixte. C'est triste, vous avez toute ma sympathie. Quand les parents font la remarque à leurs jeunes et leur expliquent le pour et le contre, la seule réponse qu'on donne c'est "Je l'aime, moi. C'est moi qui le marie. J'en supporterai les conséquences". Hélas, quelles conséquences! Il est trop tard pour reculer quand l'on a dit "Oui"; il faut endurer les railleries pendant toute une vie.

Je connais une dame, maintenant assez âgée, dans ma paroisse, qui a vécu une vie de chien parce qu'elle a marié un protestant. En la mariant il lui avait promis de la rendre heureuse, de la laisser libre de pratiquer sa religion, de faire baptiser et élever leurs enfants dans la religion catholique. Elle a eu neuf enfants. Le premier seulement a été baptisé et son père l'a renié et traité de fou parce qu'il était baptisé. Il a tellement fait la vie dure et tyrannisé sa femme parce qu'elle était catholique. Elle a dû s'enfuir et des bonnes religieuses l'ont cachée chez elles. Son mari la menace de la tuer. Elle a été obligée de demander la séparation de corps et de biens pour pouvoir vivre en paix. Le fait se passe de commentaire. A bon entendeur salut. Votre toute dévouée,

Une Bretonne têtue.

25 élèves francophones de St-Boniface passesont deux semaines aux Etats-Unis

L'échange des étudiants entre Winnipeg et Québec devient encore plus populaire cette année et vingt jeunes des écoles du Grand-Winnipeg participeront à cette expérience éducative. Les élèves anglais du Manitoba se rendront à Chicoutimi pour passer deux semaines dans des familles françaises de cette région. Vers la mi-juillet ils reviendront au Manitoba avec leurs compagnes et compagnons français qui passeront à leur tour deux semaines dans des foyers anglophones manitobains.

Une autre partie de ce programme comprendra également l'échange de vingt-cinq élèves canadiens-français de St-Boniface avec des étudiants anglais de Topeka, Kansas, E.-U. Ce projet se déroulera sous le même principe que celui de Winnipeg-Chicoutimi toujours dans le but de donner aux jeunes la chance de se perfectionner soit en français, soit en anglais, pourvu que l'une ou l'autre soit la langue seconde qu'ils étudient au cours de l'année scolaire.

Ce dernier échange d'étudiants est organisé par le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, par la Division Scolaire de St-Boniface no 4 et par les autorités de Topeka, Kansas.

Tous les étudiants des grades 10 à 12 du Grand-Winnipeg ayant les conditions requises sont invités à remplir une formule de participation pour jouir de ces tournées intéressantes.

Quand quelque chose fait plaisir, on s'imagine que cela fait du bien! — Saint Augustin.

• • •

La politesse consiste dans la maîtrise de soi et le respect des autres. — J. RIMAUD.

La Défense Civile dit:

Les conserves alimentaires en boîtes ou en bocaux hermétiquement fermés ne peuvent être contaminées par les retombées. Lavez le récipient avant de l'ouvrir; la nourriture à l'intérieur sera indemne.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 5 mai 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

1. Cas no 175-64 **St-Boniface**

Demandeur: Marcoux, Dureault et Bétournay, au nom du propriétaire, M. W. Perron.

Objet: De permettre la construction d'une addition de deux étages et demi à l'avant de la demeure non conforme déjà existante, ladite addition devant contenir cinq logis, la demeure déjà existante étant non conforme ayant une cour de côté de 1.7 pied de largeur sur le côté est au lieu de 6 pieds tel que requis (aucune fenêtre habitable) ladite addition devant être située selon les plans classés dans les fichiers au bureau de la soussignée.

Propriété: 208, rue Bertrand

2. Cas no 177-64 **St-Boniface**

Demandeur: Marcoux, Dureault et Bétournay, au nom du propriétaire, M. E. Proulx.

Objet: De permettre la construction d'une addition de deux étages, 12 pieds par 18 pieds, à l'arrière de la demeure non conforme déjà existante, lesdites demeure et addition étant non conformes ayant des cours de côté sur les côtés est et ouest de 3 pieds de largeur au lieu de 5 pieds tel que requis.

Propriété: 253, rue Dumoulin.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.



Comité du Marchoton

DIRECTEURS:
Brunelle Léveillé
Emery Proulx
Denis Couture
Roland Couture
René Toupin
Léo Rémillard
Arthur D'Eschambault
Gérard Prénoveault

Annonceur en chef: André Martin
Reportages: Christian Leroy
Opération technique: Roland Brodeur, Georges Laurent
Publicité: Valmore Gervais, Jean-Guy Roy

Organisateur en chef: Etienne Bohémier

$1,000.00 en prix

1er prix	$100.00
2e prix	75.00
3e prix	50.00
4e prix	40.00
5e prix	35.00

IL Y AURA EN PLUS

5 prix de $30.00 (6e, 7e, 8e, 9e, 10e)
10 prix de $25.00 (du 11e au 20e)
10 prix de $20.00 (du 21e au 30e)
10 prix de $10.00 (du 31e au 40e)

Les prix précités sont offerts par
le Marchoton de CKSB

Les autres contributions en argent ou en espèce, offertes par les commanditaires ou les auditeurs, seront remises à ceux à qui on nous demandera de les remettre.

La direction de CKSB, ainsi que le personnel, désirent exprimer aux commanditaires leur gratitude pour l'intérêt qu'ils ont manifesté dans le marchoton CKSB 1964.



PARCOURS: Route 59 de St-Malo
Distance: 50 milles (environ)

DEPART: A minuit, ce soir, vendredi 24 avril 1964, Plage de St-Malo

DESTINATION: CKSB, rue Langevin, St-Boniface

Avis aux marcheurs

1. Le numéro qui précède les noms de la liste officielle est celui que le marcheur portera durant le marchoton.
2. Les numéros seront distribués à la plage St-Malo à partir de 10 h. 30 vendredi soir. A 11 h. 45 l'annonceur donnera des détails aux auditeurs.
3. CKSB sera en onde toute la nuit pour diffuser les messages aux marcheurs et donner des détails aux auditeurs.
4. Tout marcheur doit porter son numéro en tout temps. S'il abandonne la partie, il remet son numéro matricule (gilet-numéro) à un officier ou juge et il devient éligible pour un tirage d'un prix de consolation.
5. Les deux endroits officiels où les marcheurs pourront s'arrêter et se reposer sont le restaurant Le Routier à St-Pierre et le Motor Hotel d'Ile-de-Chênes.
6. Tout concurrent marchera sur l'épaulement de la route à gauche du chemin en direction de St-Boniface.
7. Aucun marcheur n'a le droit de monter dans une automobile à moins d'en avoir obtenu la permission d'un des officiers.
8. La Gendarmerie Royale ne permettra pas aux automobilistes de suivre les marcheurs. Cela encombrerait la route et serait un danger pour la circulation.
9. La radiodiffusion du marchoton prendra fin à 5 heures le samedi après-midi, 25 avril. Ceux qui sont encore sur la route pourront abandonner la marche, car le concours sera alors terminé.
10. Un chronométreur officiel enregistrera l'arrivée des concurrents à CKSB.
11. Chaque marcheur doit s'occuper de son propre transport jusqu'à St-Malo.
12. Entendu que Radio-St-Boniface Ltée, CKSB, n'assume aucune responsabilité légale en cas d'accident, de maladie ou autre.
13. La décision des juges du marchoton est finale.



Au magasin de M. Maurice Fifi à St-Adolphe, Mme Edmée LeGal reçoit un chèque de $200.00 gagné au concours "Y a de l'argent dans l'air" commandité par par la farine Robin Hood. M. J. R. Ballinghall, représentant de la Cie Robin Hood, remet le chèque à Mme LeGal en présence de M. et Mme Fifi.

Ste-Rose-du-Lac

Activités de la L.F.C.

Le mercredi 15 avril avait lieu les élections de l'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques. La direction est ainsi composée: présidente, Mme Jos. Montsion; vice-présidentes, Mmes R. Tucker, L. Pineau et J. Callarec; secrétaire, Mme P. Wilson; secrétaire-correspondante, Mme S. McDonald; trésorière, Mme L. Pinette; conseillères, Mmes J. Menec, H. Rath, M. Ingelbeen, J. Maillard, A. Hopfner et J. Bourbonnière; présidentes des divers comités, spirituel, Mme Raymond Tucker; éducation, Mme Léon Pineau; presse, Mme G. Monteyne; cotisation, Mme Jean Callarec; activités sociales, Mme Auguste Arnal.

Mariage Verhaeghe-Delaurier

Le samedi 18 avril, le R. P. J. Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Léona Delaurier, fille de M. et Mme Etienne Delaurier, à M. Léon Verhaeghe, fils de M. et Mme Gustave Verhaeghe.

Les filles d'honneur étaient Mlles Lucina Delaurier et Germaine Verhaeghe, accompagnées de MM. Benoit Pinette et Gérald Delaurier.

Un grand nombre de parents et amis participèrent et communièrent à la messe nuptiale. Mlle Evelyn Flower chanta quelques cantiques, tandis que Mme René Delveaux touchait l'orgue. Après la messe, tous se réunirent à la salle d'amusement pour le souper et la veillée.

Après leur voyage de noces, M. et Mme Léon Verhaeghe demeureront à Winnipeg. Les meilleurs voeux les accompagnent.

Le dimanche 19 avril, dans la salle de la patinoire, eut lieu la réunion annuelle de la ligue de balle-au-camp. Cette ligue organisée il y a quelques années par les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose pour les jeunes de Ste-Rose, Laurier, Ste-Amélie et Mathley, a dépassé ses cadres et s'étend maintenant pour inclure plusieurs villages environnants.

Dans les différentes catégories d'âge on comptera cette année en plus des centres ci-haut mentionnés, des représentants d'Ochre River, McCreary, Eddystone et Cayer. En réunion, les dirigeants des différents centres confièrent la direction de cette ligue à M. Emile Gamache, de Laurier, comme président, M. Justin Bourbonnière, de Ste-Rose-du-Lac, vice-président, et M. Maurice Valcourt, également de Ste-Rose, secrétaire-trésorier.

Sous peu, la cédule sera annoncée et les jeunes pourront se livrer de plein coeur à ce jeu, sous la vigilante et bénévole direction de nombreux adultes. Grand succès à tous.

St-Adolphe

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi soir 9 avril, au gymnase de l'école secondaire, eut lieu la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maitres de St-Adolphe.

Au cours de cette réunion, Mme R. Hancox, présidente, fit, avec l'assemblée, la revue des statuts d'une association locale de Parents et Maitres, et, en prévision du congrès annuel, le 18 avril, à Ste-Agathe, quatre délégués furent choisis.

Afin d'agrémenter la soirée, trois élèves du cours secondaire prononcèrent les discours qu'ils avaient préparés en vue du concours oratoire de la Relève. Les trois jeunes étaient Gabrielle Corbeil, dont le sujet du discours était "La femme et le travail"; Charlotte Bélanger, "Sourire"; Jean LeGal, "La faim dans le monde".

Le comité exécutif avait invité comme conférencière, Mme Alice Labelle, de Ste-Agathe, professeur de français à l'école Pembina Crest à Fort Garry et secrétaire-archiviste de la Fédération des A.P.M. depuis un an.

Le sujet de sa causerie fut "Relations entre parents et adolescents", tranche B du programme d'étude soumis par la F.A.P.M.

Elle fit d'abord une très encourageante remarque en affirmant que les personnes qui assistent aux réunions de Parents et Maitres peuvent être satisfaites si elles croient n'en avoir retirer qu'un peu de profit, même si ce n'est qu'une petite inspiration à chaque réunion.

Dans sa conférence, Mme Labelle fit ressortir que pour bien orienter les enfants dans la vie il faut les comprendre, les connaître, les aimer; ce qui nécessite le dialogue entre parents et enfants au foyer.

L'éducation se fait dans la famille, et à l'école l'enfant reçoit l'instruction qui complétera son éducation.

Il faut assurer l'épanouissement de tous les enfants dans la famille. Parfois les parents peuvent être très préoccupés par les tout-petits, négligeant ainsi les ainés aux prises avec leurs problèmes. Les parents ne doivent pas négliger aucun de leurs enfants, sinon ils sortiront du foyer pour chercher compréhension ailleurs.

Les sujets de conversation entre parents et jeunes au foyer sont multiples: l'amour, sorties mixtes, orientation, religion, lecture (valeur des bonnes lectures), problèmes scolaires, etc.

Par ses paroles simples et précises, Mme Labelle réussit à capter l'attention de l'assemblée et sûrement elle suscita plus d'une bonne inspiration chez les personnes présentes.

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à M. Lévi Grandbois, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose, durant la semaine du 15 avril.

M. et Mme Georges Burelle et leur fillette, Karen, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Geaorges Verhaeghe, ainsi qu'à Madow Portage, du 15 au 21 avril. Ils assistèrent au mariage Delaurier-Verhaeghe.

M. et Mme Maurice Delaurier et leur fillette, Diane, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine du 18 avril avec leurs parents à Ste-Amélie et Laurier, et ont assisté à un mariage à Ste-Rose, à cette même date.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine du 18 avril, avec ses parents.

M. et Mme René Maguet, de Winnipeg, étaient en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, d'Ochre River, ont visité M. et Mme Jos. Corbel, le dimanche 19 avril.

M. et Mme Albert Delaurier et leur fils, Ronald, de Moose Jaw, Sask., ont passé quelque temps chez leurs parents à Laurier et Ste-Amélie et ils sont allés au mariage Verhaeghe-Delaurier.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont visité leurs parents durant la dernière fin de semaine.

MM. et Mmes Jerry Roussin, W. Roussin et Fred Marion, de Dryden, Ont., ont rendu visite à M. et Mme J. Moriaux, le vendredi 17 avril.

Mmes N. L'Heureux, Andy Morisseau, E. Denis et M. Gaston Grandbois ont accompagné M. Adélard Denis à Winnipeg, le jeudi 16 avril pour aller assister aux funérailles de Mme I. Nekwinda et ses trois enfants, à Winnipeg. Sincères condoléances à M. et Mme Roland Landry et leur famille à l'occasion de la mort de leur fille et soeur, Irène (Mme Nekwinda).

M. et Mme Noël Therrien et leur famille, de Dauphin, ont rendu visite à M. et Mme J. Morlaux et leur famille, le dimanche 19 avril.

MM. John Brook, René Denis et Emile Pinette sont repartis le lundi soir 19 avril pour aller travailler à Durban.

M. et Mme Louis Soucy et leur famille, de Portia, ont visité leurs parents, récemment.

Félicitations à M. et Mme Léon Verhaeghe, née Léona Delaurier, dont le mariage eut lieu le samedi 18 avril, dans l'église de Ste-Rose-du-Lac. M. et Mme Léon Verhaeghe éliront domicile à Winnipeg.

Il ne faut pas oublier le prochain "Bildo", organisé par les membres du comité, qui aura lieu le 3 mai, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale.

Le lundi soir 13 avril, il y eut une assemblée pour organiser le club de balle. Les rapports disent que cette assemblée fut très bien réussie.

Une vente d'articles usagés aura lieu le vendredi soir 24 avril, à 8 h. p.m.

La Broquerie

Mariage Tétrault-Normandeau

Le samedi 11 avril, à 4 h. p.m., M. l'abbé U. Lafond, curé, bénissait en l'église paroissiale le mariage de Mlle Lorraine Normandeau, fille cadette de M. et Mme Noé Normandeau, à M. Jean-Guy Tétrault, fils de M. et Mme Joseph Tétrault, tous de La Broquerie.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de poult-de-soie recouverte de tulle de nylon garni d'appliqués de dentelle. Son voile court était retenu par une rose blanche; son bouquet se composait de roses rouges.

Le marié était accompagné de son père.

La demoiselle d'honneur, Mlle Hélène Dubé, était vêtue d'une jolie robe bleu turquoise avec voile court. M. Roger Tétrault, frère du marié, était garçon d'honneur. MM. Maurice Tétrault et Edmond Normandeau agissait comme huissiers.

Après la cérémonie, un délicieux souper fut servi à l'aréna, où quelque 40 invités prirent place. M. Gilles Normandeau, frère de la mariée, était maitre de cérémonies, et s'acquitta de cette tâche avec savoir-faire.

M. Léon Laurin, grand-père de la mariée, présenta le toast. Le soir il y eut réception à l'aréna de La Broquerie, où quelque 300 invités vinrent féliciter les jeunes époux.

M. et Mme Jean-Guy Tétrault résideront à La Broquerie.

De retour

Le vendredi 17 avril, M. et Mme Jacques Callens étaient de retour d'un voyage de noces qui dura $6\frac{1}{2}$ mois alors qu'ils parcoururent en automobile 26,000 milles à travers le Canada et les Etats-Unis jusqu'au Panama. Leur itinéraire devait les conduire au Pérou mais ils en furent empêchés à cause des troubles qui sévissent actuellement dans ces contrées. Le jeune couple eut le plaisir de faire à Notre-Dame de la Guadeloupe un pèlerinage qui n'a pas l'allure d'un pique-nique, assure-t-on. Les pèlerins qui parcourent environ 500 pieds agenouillés sur le pavé brûlant ont tout le temps requis pour faire de fructueuses méditations sur la voie douloureuse du Calvaire.

Les voyageurs ont également visité les cavernes de Carlsbad, 875 pieds sous terre au Nouveau Mexique. Tous deux parachutistes, ils eurent en outre l'occasion de perpétrer une vingtaine de sauts à travers les villes des Etats-Unis, dont un particulièrement fut exécuté en présnece de quelque 80,000 spectateurs.

Mme Callens (Liliane Fournier) est la fille de M. et Mme Narcisse Fournier, de La Broquerie. M. et Mme Callens demeureront à St-Boniface.

Çà et là

Voeux de prompt rétablissement à Mme Engelbert Rocan, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Le dimanche 19 avril, M. et Mme R. Bosc, de Warroad, étaient les hôtes de M. et Mme Victor Gamache. M. Bosc fut jadis agent de station à La Broquerie.

Tout près des intersections de la route Steinbach-Marchand, introduisant les voyageurs à La Broquerie, se trouve le salon de beauté Florence que l'on verra annoncé à la page 9 du présent numéro de **La Liberté et le Patriote.**

Pour ceux qui connaissent déjà Mme Aimé Vielfaure, coiffeuse licenciée, il n'est pas besoin de présentation. Quant à ceux qui n'ont pas encore eu ce plaisir ils peuvent être assurés d'un service compétent agrémenté du sourire accueillant de Florence.

JERUSALEM (CCC) — Il y a quelques jours, 104 jeunes élèves des écoles rabbiniques israéliennes ont été condamnés à des peines de prison allant de deux à six semaines et à des amendes, pour avoir manifesté, en septembre dernier, contre des missions chrétiennes de Jérusalem. Les accusés ont été reconnus responsables de l'attaque contre l'école catholique "St-Joseph" de Jérusalem.

St-Jean-Baptiste

Excursion du Club 4-H

Le jeudi 2 avril, les membres du Club 4-H ont été en excursion à Winnipeg. Nous sommes partis de St-Jean-Baptiste à 9 h. a.m., pour arriver vers les 10 h. 30 au M.I.T. (Manitoba Institute of Technology). C'était vraiment intéressant de voir tous les métiers dans lesquels on pourra se perfectionner plus tard.

Après le diner, vers 1 h. p.m., nous sommes allés pour de courtes visites à l'Aéroport International de Winnipeg, à l'Institut des Aveugles, etc. Les membres furent étonnés de voir les travaux que les personnes aveugles peuvent faire pour gagner leur vie. Notre guide nous expliqua le système dont ils se servent pour lire le braille.

Tous les membres ont grandement joui de leur excursion à Winnipeg.

Diane SABOURIN.

Les plaisirs doivent venir dans la vie comme les virgules dans une phrase.

Eugénie de GUERIN.

Unité Sanitaire de la Rivière-Rouge

Heures de clinique pour distribution du vaccin oral Sabin contre la poliomyélite.

De 3 h. à 5 h. p.m. et de 6 h. à 8 h. p.m.

Lundi 27 avril	Landmark Institut Collégial		
Mardi 28 avril			
Mercredi 29 avril	Steinbach Ecole Centrale	Ste-Anne-des-Chênes Institut Collégial	
Jeudi 30 avril	Steinbach Ecole Centrale	Ste-Geneviève Ecole	Otterburne Salle paroissiale 9 h. à 11 h. 30 a.m. et 6 h. à 8 h. p.m. seulement
Vendredi 1er mai	Steinbach Ecole Centrale	Richer Salle paroissiale	Grunthal Institut Collégial
Lundi 4 mai	Lorette Institut Collégial	La Broquerie Institut Collégial	St-Malo Sous-sol de l'église
Mardi 5 mai	St-Adolphe Institut Collégial	St-Pierre Aud. du Centre Communautaire	
Mercredi 6 mai	Niverville Institut Collégial	St-Pierre Aud. du Centre Communautaire	
Jeudi 7 mai	Ste-Agathe Institut Collégial		
Vendredi 8 mai	Ile-de-Chênes Ecole Coquart		

W. R. Ross, M.D., directeur.
Unité Sanitaire de la Rivière-Rouge.

Grande partie de cartes

le dimanche 3 mai, à 8 heures

au gymnase Notre-Dame
(parc Provencher)

organisée
par les Scouts Catholiques de St-Boniface,
par la Légion de Marie,
par les Dames de Ste-Anne
par les Filles d'Isabelle

AU PROFIT

de la mission du R. P. Roland Prescott.
Le Père Prescott est natif de St-Boniface et est le premier Père Blanc de la paroisse cathédrale.

Prix d'entrée — Billet 25c

Bienvenue à tous

1964 - MARCHOTON DE CKSB - 1964

Marcheurs et Commanditaires protecteurs

1 **Gérald Gauthier, St-Claude**
La Crémerie St-Claude

2 **Marcel Brissette, St-Vital**
Provencher Service, 174, Provencher

3 **Ronald Séguin, St-Boniface**
Pâtisserie Pelland, 161, Provencher

4 **Rénald Laurencelle, St-Boniface**
Agence de voyages d'Eschambault, 136, Provencher

5 **Robert Painchaud, St-Boniface**
La Liberté et le Patriote

6 **Maurice Sherwood, La Salle**
Conseil de la Coopération du Manitoba

7 **Aurèle Campeau, St-Norbert**
Barbier Ducharme, 151, Provencher

8 **Denis Labossière, St-Boniface**
Labossière Service, 353, Provencher

9 **Denis Chénier, St-Boniface**
La Caisse Populaire de St-Boniface, 194, Provencher

10 **Roland Bohémier, St-Boniface**
St. Boniface Esso, Provencher et Taché

11 **Don Hill, Ecole Assiniboia, Winnipeg**
Zellers Ltd., 346, Portage

12 **Gérald Bohémier, St-Boniface**
Magasin de chaussures Guay, 196, Provencher

13 **Emile Bazinet, St-Boniface**
Ed's Lunch, 187, Provencher

14 **Régine D'Otremont, St-Pierre**
Théâtre St-Pierre, St-Pierre

15 **Bernard Mireault, La Broquerie**
Librairies Fides, rue Provencher

16 **Pierre Couture, St-Boniface**
Couture Motors, 169, Provencher

17 **Paul Laroche, Otterburne**
Paul's Realty, Taché et Provencher

18 **Richard Laroche, Otterburne**
Baril Tire Service, 164, Provencher

19 **Bernard Lautru, St-Boniface**
Baril Tire Service, 164, Provencher

20 **Gilbert Verrier, La Broquerie**
La Caisse Populaire de La Broquerie

21 **Ronald Ferland, St-Boniface**
Collège St-Joseph, Otterburne

22 **Robert Prénovault, St-Boniface**
Epicerie Collette, 588, Des Meurons

23 **Louis Dubé, La Broquerie**
La Broquerie Lumber, Frères Choiselat

24 **Roland Verrier, La Broquerie**
La Broquerie Lumber, Frères Choiselat

25 **Gilbert Mignot, St-Vital**
Canus of North America, 1048, Nairn

26 **Lucien Loiselle, St-Boniface**
Dussessoy's IGA, 570, Des Meurons

27 **Claude Rocan, La Broquerie**
Garage Aimé Gauthier, La Broquerie

28 **Paul Lafrenière, St-Boniface**
Lafrenière Sheet Metal, 97, Knudson

29 **Gérald Turenne, Collège St-Joseph**
Toupin Lumber & Fuel, 388, Bertrand

30 **Donald Marion, St-Norbert**
A. Huot et Cie Ltée, 200, Provencher

31 **Gilles Polland, St-Norbert**
Yvonne's Restaurant, en face hôpital, rue Taché

32 **Maurice Boissonneault, St-Norbert**
La Société d'Habitations, 356, Main

33 **Guy Joyal, St-Norbert**
Medo Land Dairy Products, St-Boniface

34 **Robert Provost, St-Norbert**
Gratton Electric, St-Norbert

35 **Henri Bilodeau, Collège St-Joseph**
Norwood TV, 279, Ste-Marie

36 **Gérard Lautru, St-Boniface**
Imprimerie Labelle, 162, Provencher

37 **Jean-Paul Taillefer, La Broquerie**
St. Claude Mobile Feed Service

38 **Monique Boily, St-Boniface**
St. Claude Mobile Feed Service

39 **Claude Tétreault, La Broquerie**
La Broquerie Transfer & Seine River Bulk

40 **Germain Rocan, La Broquerie**
La Broquerie Transfer & Seine River Bulk

41 **Richard Fourneau, St-Boniface**
La Coopérative de St-Léon

42 **Claude Fréchette, St-Boniface**
Niakwa Motor Hotel, St-Vital

43 **Robert Douchant, St-Boniface**
Assurances Georges Forest, 183, Marion

44 **Robert Ducharme, St-Boniface**
F. W. Woolworth, rue Marion

45 **Jean-Marie Taillefer, La Broquerie**
Pharmacie Provencher, 182, Provencher

46 **Clément Bédard, La Broquerie**
Avenue Jewellers, 873, Portage

47 **Léo Taillefer, La Broquerie**
Wilfred's Clothes Shop, 869, Portage

48 **Marie-Thérèse Boily, St-Boniface**
Etude Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon et Perreault, 213, Notre-Dame, Winnipeg

49 **Léandre Boily, St-Boniface**
Les comptables Forest, Guénette et Cie, 431, Main

50 **David Taillefer, La Broquerie**
Alphonse Fournier, Mobile Feed Unit, La Broquerie

51 **Charles Gosselin, La Broquerie**
Albert Vielfaure, agent Shell, La Broquerie

52 **Siméon Prairie, Ste-Anne-des-Chênes**
Roméo Blanchette, Au Blé d'Or, Ste-Anne

53 **M. l'abbé Gérard Toupin, St-Vital**
Banque Canadienne Nationale, St-Boniface

54 **Gilbert Laurencelle, St-Boniface**
Banque Canadienne Nationale, Winnipeg

55 **Brian Charette, St-Norbert**
Chaput Frères, 200, Hamel

56 **Emile Laurendeau, St-Norbert**
Big Sales, rue Main

57 **Isabelle d'Otremont, St-Pierre**
Lavergne Electric, St-Pierre

58 **Paul Mireault, La Broquerie**
Twin City Plumbing & Heating, 275, Taché

59 **Claudette Pelletier, St-Boniface**
La J.O.C. de St-Boniface, Local Scout

60 **Denis Guay, Camp Shilo**
La J.O.C. de St-Boniface, Local Scout

61 **Philippe Collette, St-Boniface**
Victor's Wholesale Ltd., 400, Marion

62 **Mme Denis Lecoq, Holland**
Arbuthnot Electronics Ltd., rue Taché

63 **Lucien Poiron, Woodridge**
Packers Auto Body, 699, Marion

64 **Louis Pelland, Ste-Anne-des-Chênes**
Magasin Chez Arbez, Ste-Anne

65 **Roger St-Hilaire, St-Boniface**
Boniwood Colour Centre, 275, Taché

66 **Brian Lachance, Norwood**
Agence d'assurances E. Lachance, 208, Braemar

67 **Jean Lafournaise, St-Malo**
Penner's Tom Boy, Steinbach

68 **Georges Legal, St-Adolphe**
Therrien Lunch Bar (McCullough's Drugs), Taché et Marion

69 **Louis Hince, St-Vital**
Commanditaire anonyme

70 **Marcel Arpin, St-Pierre**
Nu Fashion Sportswear, St-Pierre

71 **Gérard Gosselin, St-Vital**
R. G. Lavigne, Realty, 1134, Ste-Marie

72 **Jean-Guy Lafond, St-Boniface**
Georges Saras, Fourrures, 533, Des Meurons

73 **James-A. Lévêque, St-Boniface**
Epicerie Dufault, 280, Cathédrale

74 **Léo Bonneville, St-Boniface**
Canada Safeway, 277, Marion

75 **Jeanne Faucher, St-Boniface**
Epicerie André, 189, La Vérendrye

76 **René Gosselin, St-Malo**
La Coopérative Industrielle de St-Malo

77 **Richmond L'Heureux, St-Pierre**
Pharmacie St-Pierre, St-Pierre-Jolys

78 **Bernard Bohémier, Lorette**
La Caisse Populaire de Lorette

79 **Guy Marion, St-Norbert**
Dussessoy's IGA, 570, Des Meurons

80 **Jean-Paul Lanouette, Richer**
(Catelli Products) Produits Catelli

81 **Roger Laurin, Richer**
Hôtel Ste-Anne (Olivier Ménard, prop.)

82 **René Préteau, St-Malo**
St. Malo Motor Hotel (Louis Roch, prop.)

83 **Léon Désilets, St-Boniface**
St. Boniface Hardware, 154, Provencher

84 **Roland Lessard, St-Boniface**
Pete Léger, barbier, 289, Des Meurons

85 **Odilas Lessard, St-Boniface**
Delannoy Electric Co. Ltd., 436, Louis Riel

86 **Nicolas Cyr, Giroux**
Carillon News (Journal), Steinbach

87 **Wilfrid Désilets, St-Boniface**
Medo Land Dairy Products

88 **Bernadette D'Otremont, St-Pierre**
Sam Bérard, agent Shell Oil, St-Pierre

89 **Denis Smith, St-Claude**
Hôtel St-Claude, C. Burgoyne

90 **Pierre Verrier, La Broquerie**
La Coopérative de La Broquerie

91 **Paul Gaultier, St-Claude**
Arbez Lumber & Hardware, St-Claude

92 **Gilles Hébert, St-Adolphe**
Ringers Drug Hardware, 1151, Pembina

93 **Jean-Michel Fournier, St-Claude**
A. Pineau, St-Claude Garage, St-Claude

94 **Guy Martin, St-Claude**
J.-L. Carel, St-Claude

95 **Louis Smith, St-Claude**
Emile Boile, St. Claude Trading

96 **Robert Smith, St-Claude**
Rocan Electric, St-Claude

97 **Rémi Leroux, St-Claude**
Haywood Transfer, Haywood

98 **Wayne Lambert, St-Vital**
Club Bingo St-Emile, St-Vital

99 **Bernard Wenden, La Broquerie**
Docteur Hubert Ducharme, 414, Taché

100 **Luc Préfontaine, St-Pierre**
Chez Mulaire, magasin à St-Pierre

101 **René Gaultier, St-Claude**
Garage Commercial, St-Claude

102 **Henri Coulombe, St-Malo**
Restaurant Coulombe, et Lucien Marcotte, agent Shell Oil, St-Malo

103 **Roger Gaultier, St-Claude**
Boulangerie Tétreault, St-Claude

104 **Gérald Valois, St-Pierre**
Travellers Grill, St-Pierre

105 **Joseph Lacourse, Haywood**
M. Jobin, marchand à St-Claude

106 **Cliff Wakely, Lorette**
Salon de barbier, Marcien Desorcy, Lorette; Roméo et Marcel Service Machine Shop

107 **Roger LeGal, St-Adolphe**
Parc St-Adolphe, J.-A. Leclerc

108 **Claude Boily, St-Boniface**
Epicerie Carrière, 248, Cathédrale
Basil's Grocery, 486, Provencher

109 **Henri Bonneteau, Ste-Anne-des-Chênes**
Dawson Road Transfer, Ste-Anne

110 **Jeanne Turenne, St-Boniface**
Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface

111 **Denis Ayotte, St-Boniface**
Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface

112 **Claude Adolphe, St-Vital**
Club de Bingo, St-Eugène

113 **John S. Brown, Ile-de-Chênes**
Xavier Philippe, Ile-de-Chênes Motor Hotel

114 **Ray Philippe, Ile-de-Chênes**
Xavier Philippe, Ile-de-Chênes Motor Hotel

115 **Léon Parisien, Ile-de-Chênes**
Xavier Philippe, Ile-de-Chênes Motor Hotel

116 **Norman Arnould, Ile-de-Chênes**
Xavier Philippe, Ile-de-Chênes Motor Hotel

117 **Claude Nolin, St-Boniface**
R. Dufault, Dufault Electronics, 313, Cathédrale

118 **Roger Chapellaz, St-Claude**
C.-A. Bernard, magasin MacLeods, St-Claude

119 **Roland Rioux, St-Pierre**
Luc Bérard, Berard Shell Service, St-Pierre

120 **Albert Granger, La Broquerie**
Louis-A. Granger, entrepreneur en construction, La Broquerie

121 **Maurice Martel, Giroux**
Epicerie Champagne, Giroux

122 **Georges Trémorin, St-Claude**
St-Claude, M. l'abbé Jean-M. Gagné, curé

123 **Roland Perron, St-Adolphe**
Magasin général, St-Adolphe, Maurice Fifi

124 **Barney Couture, St-Boniface**
Reimer Optical, 257, Kennedy, Winnipeg

125 **Eugène Gysel, St-Boniface**
Epicerie Omer Marcoux-Solo, 237, Bertrand

126 **Yvan Breton, St-Boniface**
J.-P. Graveline, peintre-décorateur, St-Boniface

127 **Richard Dubois, Winnipeg**
Winnipeg National Indian Council

128 **Ronald Valois, St-Pierre**
La laiterie St-Pierre, Léo Gélinas

129 **Roger Arpin, St-Pierre**
Le restaurant Le Routier, St-Pierre

130 **Raymond Mestdagh, St-Boniface**
Albertine's Dry Cleaning, 109, Marion

131 **Rodolphe Bonneville, St-Boniface**
Boulangerie Notre-Dame-de-Lourdes, Frères Meyer

132 **Alphonse Boily, La Broquerie**
Giesbrecht Appliances, Steinbach

133 **Alice Boily, La Broquerie**
La laiterie Coopérative, La Broquerie

134 **Robert Debusschere, Haywood**
Restaurant, Haywood, Maurice Massinon, agent d'assurance

135 **Alphonse Hince, St-Claude**
Plage Belle-Ile, St-Claude, Louis Gautron

136 **Noël Gallant, St-Boniface**
Feed-Rite Mills, 250, Higgins, Winnipeg

137 **Félix Jeanson, Lorette**
Le magasin Manaigre, Lorette

138 **Francesco D'Erico, St-Boniface**
Gauthier Mercury Photo Studio, 183, Marion

139 **Mme Thérèse Bériault, St-Boniface**
B.C. Tree Fruit

140 **Raymond Carrière, St-Boniface**
DeGagné Motors, Marion et Des Meurons

141 **Adélard Gendron, St-Boniface**
Lyceum Photo Studio, Winnipeg

142 **Gilbert Bohémier, St-Boniface**
Perth Dye Works, Winnipeg

143 **Rosaire Courcelles, St-Boniface**
Selkirk Metal Products

144 **Antoine Savard, La Broquerie**
Veterans Painting — Decorating, 93, Eugénie (Benoit Cormier, gérant)

145 **Roger Morin, St-Boniface**
Springfield Hog Ranch Ltd. (Léo Clément, gérant)

146 **Richard Ayotte, St-Boniface**
A. Ayotte, Realty & Assurances, 191, Dollard

147 **Dennis Dunlop, Ste-Anne-des-Chênes**
Ste Anne Grocery & Grill (A. et Jeannine Côté)

148 **Rose-Marie Proteau, St-Boniface**
Franco-Canadian, School of Hairdressing, 130, Marion

149 **Gilbert Hince, St-Claude**
A & M Hurtig, 262, Portage

150 **Pierre LaRoche, Otterburne**
McLeod's Limited, 1301, Ellice

151 **Henri Jeanson, Lorette**
Dawson Hotel, Lorette (Félix Jeanson, gérant)

152 **Denis-R. Comeault, St-Vital**
Fort Rouge Decorating & Sandblasting, 255, Osborne

153 **Emile Fournier, La Broquerie**
Loewen Chevrolet & Oldsmobile Dealer, Steinbach

154 **Armand Gagnon, Giroux**
Transcona Roofing Co. (Jean Simard), 71, Horace

155 **Raoul Carrière, St-Adolphe**
All Construction Co., St-Adolphe

156 **Léo Legal, St-Boniface**
Bert's Service (Albert Bourgeois), 443, Ste-Anne

157 **Ovide Labossière, Haywood**
Magasin général de Haywood, E.-J. Montsion

158 **Robert Leclair, St-Norbert**
Red Top Car Wash, 213, Ste-Marie

159 **Claude Sarazin, Lorette**
Ben Crewson, Shell Oil, Lorette

160 **Denis Gautron, St-Vital**
Murphy's Drug, Ste-Marie et Berrydale

161 **Charles Campeau, St-Norbert**
Brown's Bread, "Town Talk"

162 **Gérald Morin, St-Boniface**
Constant Macaroni

163 **Paul Grenier, St-Vital**
Thompson Lumber

164 **Louis Wenden, La Broquerie**
Mitchell Copp

165 **Daniel Lagacé, St-Adolphe**
Brodeur Frères, St-Adolphe

166 **Joseph Muller, Collège St-Joseph**
Muller Refrigeration, 585, Langevin

167 **Victor Tougas, Ste-Anne-des-Chênes**
Lionel Théberge, Marchand général, Ste-Anne

168 **André Trudeau, Collège St-Joseph**
Triple L Construction, 1105, Bétournay

169 **Georges Grenier, St-Labre**
Magasin Vrignon, Lucky Dollar, Woodridge

170 **Stanley Fontaine, Petit Séminaire Indien, Otterburne**
Donut House

171 **Adolphe Morrisseau, Petit Séminaire Indien, Otterburne**
Household Finance, rue Marion

172 **Raymond Boily, La Broquerie**
Simpson Sears, Winnipeg

173 **Paul Collette, St-Boniface**
A. Huot Ltd.

174 **Lucien Grenier, St-Boniface**
Simpson Sears, Winnipeg

175 **Fred Dejong, St-Boniface**
General Bakeries, 320, Burnell, Winnipeg

176 **Denis Marcoux, St-Boniface**
La Fanfare La Vérendrye

177 **André Laliberté, Great Falls**
Paquette, Lucky Dollar, Lac-du-Bonnet

178 **Denis Rousseau, St-Boniface**
A-1 Septic Tank Services, 557, Marion

179 **Carlson Flett, Winnipeg**
Daoust & Grimard Ltd., 202, Provencher

180 **Joseph Lorteau, Florze**
Aime & Gerry's Auto Wrecking (Aimé Bourgeois, gérant)

181 **Dennis Frobisher**
Bud's Auto Upholstering Ltd., 637, LaFlèche

182 **Jean Grimard, Norwood**
Guertin Bros, 270, Assiniboine

183 **Hervé Fiola, Ste-Geneviève**
P. Fiola, camionneur, Ste-Geneviève

184 **Claude Adams, St-Labre**
Windsorian Motor Hotel, Elizabeth et Speers

185 **Roland Poiron, St-Labre**
Regency Home Equipment Ltd., 677, Portage

186 **Léo Dufault, St-Boniface**
Viscount Motor Products, 558, Portage

187 **Raymond Mulaire, St-Boniface**
Plastic Laminating Co., 306, Ross, et Jerry's Sandblasting & Painting, 214, Ste-Marie

188 **Paul Laurin, Richer**
Emile's Grocery & Cafe, Richer

189 **Marcelle Ménard, St-Boniface**
A & P Motors, Archibald et Provencher

190 **Pierre Mekish, Ecole indienne Assiniboine**
Villa Maria, St-Norbert

191 **Maurice Maynard, St-Malo**
Lavergne Electric, St-Pierre

192 **René Lafournaise, St-Malo**
J. R. Friesen & Son Ltd., Steinbach

193 **Guy Maynard, St-Malo**
Morin Transfer, St-Malo

194 **Gérard Adams, St-Labre**
Rayston Motors, 158, Fort, Winnipeg

195 **Lionel Comeault, St-Jean-Baptiste**
CKSB

196 **Denis Lavoie, St-Boniface**
Chapelle Funéraire Coutu

197 **Louis Leclair, Ste-Anne-des-Chênes**
Alex Simard, entrepreneur en construction, Ste-Anne-des-Chênes

198 **Don McDougall, St-Vital**
McDougall & Son Co. Ltd. (Cartage), 139, St. Michael's, St-Vital

199 **Jean LeGal, St-Adolphe**
Dorge Esso Service & Restaurant, Ste-Agathe

200 **Donald Rochon, St-Boniface**
A. Champagne & Son Ltd., 509, Langevin

201 **Léon Courcelles, Ste-Agathe**
La Coopérative de Ste-Agathe Ltd.

202 **David Keillor, St-Boniface**
Imprimerie Prévost, 159, Provencher

203 **Ted Albo, St-Boniface**
Texaco Hillcrest Service, 241, Ste-Marie

204 **Gilbert Guénette, St-Boniface**
Bryce's Bakery Ltd., 260, Burnell

205 **Alain Seguier, St-Boniface**
Le Cercle Molière

206 **Jean-Marie Rioux, St-Boniface**
H. C. Paul's Ltd.

207 **Roland Lavergne, St-Boniface**
Old Dutch Foods Ltd.

208 **Raymond Paquin, St-Boniface**
Pharmacie Paquin, 157, Provencher

209 **Claude Bohémier, Lorette**
La Coopérative de Lorette, magasin général

210 **Richard Gauthier, Ross, Man.**
Le Club du Dévouement, Ste-Geneviève

211 **Martial Lafontaisie, St-Malo**
Garage et machines agricoles, produits Texaco, St-Malo

212 **Ronald Baron, Carlowrie (Ecole St-Malo)**
Carlowrie General Store, Carlowrie, Man.

213 **Arthur Shofley, Winnipeg**
Indian & Metis Friendship Centre, 376, Donald, Winnipeg

214 **John Bennett, St-Norbert**
McDiarmid Brothers Ltd., 600, Pembina

215 **Daniel Rigby, St-Boniface**
The Kiewel Brewing Co. Ltd., St-Boniface

216 **Richard Moison, St-Boniface**
Miller Hatcheries Ltd., 260, Main, Winnipeg

217 **Estelle Paquette, St-Malo**
St. Malo Manufacturing (des employés)

218 **Denis Gagnon, St-Boniface**
Chicken Delight, 288, Marion

219 **Armand McCarthy, St-Boniface**
Berry Grocery, 192, Berry

220 **Laurent Courteau, Zenon Park, Sask.**
Blackwood Beverages 7up

221 **Paul Leblanc, St-Boniface**
Miller Hatcheries Ltd., 260, Main

222 **Olga Patrygura, Winnipeg**
Bole Feeds & Hatchery, 326, Des Meurons

223 **Anne-Marie Hardy, St-Claude**
Warren's Corner Restaurant, 226, Dawson

224 **Jean Laroche, St-Pierre**
Coca-Cola, Winnipeg

Le 6e congrès de la FAPM représente plus de 1,000 membres de 21 paroisses

(Suite de la première page)

M. Georges Laberge étant retenu chez lui pour cause de maladie, c'est M. LeGal, premier vice-président qui assura la marche des délibérations. Un comité de dames de la paroisse servait le café et, plus tard, l'équipe Pelland s'occupait du souper avec sa compétence habituelle.

Banquet

A la table d'honneur l'on remarquait M. L. LeGal, maître de cérémonies, Mgr l'archevêque de St-Boniface, M. l'abbé A. Couture, curé de la paroisse, M. l'abbé A. Hacault, conférencier, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., aumônier provincial, M. L.-D. Nolette, commissaire local, et Mme Nolette, M. Hector Bahuaud, président local, et Mme Bahuaud, M. J.-A. Dansereau, président de l'AECFM, M. F. Nobel, président de la Catholic Federation of Parent-Teacher Associations of Manitoba, M. et Mme Emmanuel Lemoine, officiers, Mme A.-M. Labelle, officière, M. l'abbé L. Beaulieu, M. J. Roy, P.S.S., du Petit Séminaire, les RR. PP. Paul Goulet et A. Ducharme, S.J., du Collège de St-Boniface, J.-P. Aubry, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, R. Lechasseur, O.M.I., de l'"Ami du Foyer", et R. Durocher, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote,** et M. Christian LeRoy, CKSB.

Deux morceaux ont figuré au programme récréatif qui a précédé les discours. Un groupe de cinq jeunes a présenté "Le Galérien", "Le Marin", "Verte Campagne" et "L'eau vive". Les artistes étaient: Milles Léa Brémault, Claire Nolette, Cécilia Lécuyer et Eliane Lemoine, accompagnées par M. Noël Joyal à la guitare. Les "artistes" d'un autre genre étaient les gymnastes, qui ont présenté toute une série de sauts, sous la direction de M. Lucien St-Vincent.

M. l'abbé Hacault

La place du laïcat dans l'Eglise n'est pas facile à déterminer à cause des changements qui s'opèrent aujourd'hui, de dire M. l'abbé Hacault. Il y a d'abord des idées fausses à mettre de côté. Quand on pense à l'Eglise, on est porté à se faire l'idée d'édifices impressionnants, de vêtements liturgiques. Mais Notre-Seigneur a vécu trente ans sur la terre sans ornements sacerdotaux. Autre idée fausse: l'Eglise composée exclusivement de prêtres, d'évêques, d'un pape.

L'on comprend mieux aujourd'hui que tous sont d'abord des baptisés dans le Christ, ce qui fait un ensemble comme un corps. Dans cet ensemble il y a de l'ordre et de l'autorité, ceux qui commandent et ceux qui obéissent, mais tous sont membres du même corps. La structure ne fait qu'exprimer l'âme et l'évolution du corps dans le monde. De même que tous sont baptisés, tous sont d'abord des laïcs, le peuple chrétien dont certains sont appelés à une vocation spéciale et la fonction de ceux-ci consiste à être au service des autres; c'est le rôle du clergé. Il n'est pas question de nivellement du haut en bas, mais le point de départ c'est le laïcat.

Ce laïcat demeure "dans le monde". Ils sont les racines de l'Eglise, comme témoins du Christ dans leur milieu, comme mère, comme architecte, comme menuisier. Il y a d'abord le témoignage personnel et ensuite le témoignage organisé, en groupe. Surtout depuis une cinquantaine d'années les laïcs ont compris qu'il leur fallait prendre en main le monde matériel pour y planter l'Eglise.

Le conférencier a admis que la collaboration entre clergé et laïcat ne va pas sans friction, à mesure que les ajustements se font et que les chrétiens deviennent de plus en plus adultes. Dans le champ de l'éducation par exemple le rôle des laïcs s'agrandit toujours. C'est pourquoi les organisations destinées à leur formation ont une importance grandissante. Leur but: des adultes dans la foi, témoins capables de rayonner.

M. Hacault a terminé sa causerie en faisant ressortir l'importance de trois sacrements dans le travail du laïcat: l'Eucharistie, centre de la vie de l'Eglise dans le Christ; le Baptême, source de vie à tous les instants; la Confirmation, le sacrement des adultes. C'est le R. P. Aurèle Lemoine qui présenta l'orateur et lui exprima la reconnaissance de l'auditoire.

Mgr Baudoux

Mgr Baudoux a félicité la FAPM dont il a remarqué les progrès ascendants, chaque année depuis sa naissance, dont il avait été témoin. Il profitait des pièces au programme "chant des jeunes" et "gymnastique" pour faire ressortir les modalités de la jeunesse entre une génération et une autre.

Autrefois la gymnastique consistait souvent à faire le train sur la ferme. De même dans "notre" jeunesse il y avait un "instrument merveilleux" d'action, l'ACJC., mais "ça ne prendrait pas aujourd'hui", car "les organismes naissent selon les besoins". Son Excellence demandait alors que l'on résiste à la tentation de faire des comparaisons péjoratives entre les jeunes modernes et les jeunes "de notre temps". Il faut (surtout à la FAPM) étudier la génération montante à la lumière des exigences chrétiennes et TROUVER LE JOINT, en constatant les réalités. Ils ont une manière différente d'être d'authentiques chrétiens. Parents et maîtres, travaillant ensemble, pratiqueront la sympathie. Il faut surtout ne pas condamner ce qui est nouveau parce que c'est nouveau et éviter d'imposer un climat autre que le leur dans lequel ils ne pourraient pas s'épanouir, ni accomplir leur mission. Il est facile de se faire un monde à soi, mais ce n'est pas ce monde qu'il faut christianiser. S o y o n s bienveillants. Offrons notre sourire aux jeunes afin de pouvoir leur parler.

Son Excellence parla ensuite de la cause scolaire. (Voir rapport en première page.) Le thème principal des activités de la FAPM pour l'année prochaine n'est pas encore défini.

(NDLR — Ce rapport combine les notes de la rédaction et de la dévouée correspondante locale de Ste-Agathe, Mme A. Péloquin.)

Une paroissienne de Ste-Anne actuellement missionnaire au Pérou

STE-ANNE-DES-CHENES — La paroisse est fière d'avoir parmi les siens, la Rév. Sr St-Conrad, missionnaire de la Congrégation de Notre-Dame-des-Anges, dont la maison provinciale est à Lennoxville, Qué.

Le 12 mars dernier, la Rév. Sr St-Conrad quittait Lennoxville pour se rendre comme religieuse enseignante à Lima, au Pérou. Née Thérèse Gauthier, le 22 août 1924, à St-Adolphe, Man., elle est la fille de M. et Mme Conrad Gauthier, de Ste-Anne.

La Rév. Sr St-Conrad

Ayant terminée ses études au couvent des Soeurs Grises à Ste-Anne, elle partit en septembre 1942 pour réaliser son rêve de se donner entièrement à Dieu. Pendant plusieurs années elle enseigna à la "Chinese Catholic Mission", à Victoria, C.-B.

La Rév. Sr St-Conrad a cinq soeurs, dont l'une, la Rév. Sr Annette Gauthier, S.G.M., enseigne au couvent de St-Norbert, Man., et trois frères, dont l'un, M. l'abbé Azarie Gauthier, est curé à Carman.

Les paroissiens de Ste-Anne offrent leurs voeux les plus sincères à la Rév. Sr St-Conrad, et lui assure leur appui par leurs pensées et leurs prières pour le succès de ses missions.

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 12 avril, organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres E à L, fut un grand succès. Il faut dire que le temps pluvieux en retint plusieurs à la maison.

Les prix d'entrée furent remportés par M. Clément Charrière et Mme L. Massicotte. Les prix pour dames allèrent à Mmes Bertrand Brisson, F. Dufresne et C. Chaput, et ceux pour hommes, à MM. L. Lacoste, Jos. Charrière, père, et D. Lévêque. Mme D. Pattyne et M. A. Michaud gagnèrent les prix de consolation.

Les prix à la grande loterie allèrent à MM. Jos. Laurin, de Ste-Anne, L. Bolttiaux et D. McIvor.

Roger Leclair, fils de M. Wilfrid Leclair, et Daniel Leclair, fils de M. Edouard Leclair, se virent décerner chacun $2 pour avoir vendu les billets gagnants.

Le comité d'organisation remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de la partie de cartes. Un merci spécial à ceux qui ont donné des prix.

La quatrième et dernière partie de cartes aura lieu le dimanche 26 avril. Bienvenue à tous.

L'Association à l'oeuvre

La perception 1964 est en hausse sensible

Une dizaine de paroisses ont déjà terminé en 1964 la perception annuelle de l'Association d'Education.

A St-Boniface même, la perception n'est pas terminée, mais le résultat à date est déjà supérieur à celui de l'an dernier, à la même époque, et il nous a semblé bon de publier les montants perçus jusqu'ici, cette année, en les comparant avec ceux de l'an dernier. Les chiffres donnés comprennent les cotisations au Club des 200.

	1963	1964	Augmentation
La Broquerie	$ 167.53	$ 290.50	$122.97
Letellier	133.50	265.00	131.50
Mariapolis		140.70	140.70
Notre-Dame-de-Lourdes	433.60	481.60	48.00
St-Boniface (incomplet)	3,016.45	2,011.70	
St-Georges	170.00	228.00	58.00
St-Jean-Baptiste	371.00	491.75	120.75
Somerset	265.00	366.50	101.50
St-Pierre-Jolys	453.00	574.30	121.30
St-Lupicin		22.50	22.50

Il convient de souligner tout particulièrement l'initiative du Cercle paroissial de St-Pierre, qui a confié exclusivement, cette année, la perception annuelle de l'A.E.C.F.M. aux élèves de l'école secondaire de St-Pierre. Ceux-ci, au nombre de 39, s'acquittèrent de leur mission avec beaucoup de succès, et nous les en félicitons et les en remercions de tout coeur.

Les remerciements et les félicitations de l'Association d'Education s'adressent aussi, avec nom moins de chaleur, à tous ceux et à toutes celles qui ont assuré jusqu'ici le succès de la perception 1964, dans leurs paroisses respectives.

Comme on peut le constater en effet, une augmentation parfois très sensible a été réalisée dans **toutes** les paroisses où la perception a été faite jusqu'ici, cette année, et où elle est terminée.

Cet effort est tout à l'honneur des Franco-manitobains, et l'Association d'Education les remercie tous de cette éloquente marque de confiance.

Depuis cinq ans, en effet, des déficits successifs, si on excepte l'année 1961, menaçaient dangereusement l'existence même de l'A.E.C.F.M.

Un regain de confiance, dû sans doute aux activités inlassables déployées par l'Association d'Education pour s'acquitter au mieux de sa mission, est l'une des raisons de cette générosité accrue, cette année, des Franco-manitobains. Une autre raison en est aussi, certes, la réorganisation progressive de nos Cercles paroissiaux, et la répartition de nos paroisses en différents secteurs. En effet, grâce aux deux représentants de chacun des six secteurs du Manitoba français à l'exécutif de l'A.E.C.F.M., toutes nos paroisses participent maintenant, réellement, à la gestion de l'Association d'Education. D'où un intérêt plus vif, et très normal d'ailleurs, des nôtres, envers l'association qu'ils ont dûment mandatée, pour défendre leurs intérêts.

Malgré cela, et tout en tenant compte de l'aide que nous recevrons de nos frères du Québec, nous ne pouvons nous permettre de relâcher nos efforts si nous voulons, d'une part, combler le déficit de $15,000 subi depuis cinq ans, et si nous avons l'ambition, d'autre part, d'intensifier notre action.

M. R. Bernier à Québec

Les 17 et 18 avril derniers, M. Raymond Bernier, 1er vice-président de l'Association d'Education, a assisté à Québec à une réunion convoquée par la Société St-Jean-B a p t i s t e de Québec en collaboration avec les Sociétés St-Jean-Baptiste, dans le but de relancer la Fraternité française sur une nouvelle base.

M. Bernier a pris la parole à ces assises pour y exposer la situation scolaire au Manitoba, et y parler de l'Acte Scolaire de 1870 et de la "Loi Roblin".

Convoquée par Mgr P.-E. Gosselin, secrétaire permanent du Conseil de la Vie française en Amérique, cette réunion permit de faire une analyse de la situation scolaire au Canada.

Des délégués d'autres régions du Canada y prirent aussi la parole, et notamment M. Gérard Moreau, au nom des Canadiens français de la Colombie-Britannique, M. Ernest Desormeaux, pour l'Ontario, M. J.-Alexandre Savoie, pour les provinces Maritimes, et M. Lewis Seale, chef des nouvelles au "Chronicle Telegraph" de Québec.

M. Séraphin Marion fut le conférencier invité au banquet de clôture.

M. Dansereau à Ste-Agathe

Le samedi 18 avril dernier, M. J.-A. Dansereau, président général de l'A.E.C.F.M., fut heureux d'adresser la bienvenue aux délégués de la Fédération des A.P.M., réunis en congrès annuel à Ste-Agathe, et prit place à la table d'honneur, le soir à 6 h., lors du banquet.

Ce fut une autre occasion heureuse d'affirmer les liens qui unissent la F.A.P.M. et l'A.E.C.F.M.

Rectification

Dans la chronique de la semaine dernière, il fut annoncé par erreur que l'examen de français aurait lieu (la rédaction seulement) pour les élèves de la 3e à la 10e années. Il y a lieu de rectifier cette nouvelle comme suit: le 20 mai, rédaction seulement pour les élèves de la 7e à la 10e années; le 21 mai, l'examen au complet pour les élèves de la 3e à la 6e années, inclusivement, et le reste de l'examen pour les élèves de la 7e à la 10e années.

Comme indiqué la semaine dernière, l'examen pour les 11e et 12e années aura lieu le 6 mai prochain.

Notes biographiques

R. F. Fernand Marion, C.S.V.

Le R. F. Fernand Marion, C.S.V., est né à St-Jean-Baptiste, Man., en 1926. Il fit ses études primaires et secondaires dans sa paroisse natale.

En septembre 1944, il s'enrôla dans l'Infanterie canadienne et fit son entraînement militaire à Fort Osborne, Fort Garry et Shilo.

En 1946-47, il fait une année d'enseignement au Collège St-Joseph d'Otterburne et, au mois d'août 1947, il entrait au noviciat des Clercs de St-Viateur à Rigaud, Qué.

Sa première obédience après son noviciat, fut l'école normale de Winnipeg; après quoi il fit un stage de quatre années d'enseignement à St-Pierre-Jolys, Man.; de 1953 à 1956, il est professeur d'histoire et d'anglais au Collège St-Joseph d'Otterburne.

De 1956 à 1958, on le retrouve à l'Université d'Ottawa où il termine ses études supérieures, et il se spécialise en même temps en littérature anglaise.

De retour au Manitoba en 1958, le Frère Marion y enseigna un an au Collège St-Joseph, puis assuma la charge de directeur du collège, fonction qu'il occupe présentement.

En 1961, il obtint le grade de bachelier en éducation de l'Université de Manitoba et termina peu de temps après sa scolarité, en obtenant la licence en éducation à la même université. Depuis quelques années, le Frère Marion est membre du Comité exécutif de l'Association d'Education à titre de représentant de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba. Depuis plusieurs années aussi, quatre ans exactement, il travaille très activement au sein du Comité de fonctionnement scolaire de l'Association d'Education et, depuis un an, plus spécialement au Sous-comité de l'examen.

La jovialité coutumière du Frère Marion, sa haute compétence et son jugement sûr en font un membre très apprécié, tant au Comité de fonctionnement scolaire qu'au Comité exécutif de l'A.E.C.F.M.

Le Comité de publicité.

Woodridge

Mariage Lebleu-Jacksizt

M. l'abbé M. Giroux bénissait le mariage de Mlle Gladys Jacksizt, fille de M. et Mme Nick Jacksizt, de Vermillon, Alta, à M. Gérald Lebleu, fils de M. et Mme A. Lebleu, le 4 avril, en l'église St-Alexandre, à 4 h 30 p.m.

La mariée était ravissante dans sa toilette blanche avec voile court et bouquet de roses rouges. M. Jacksizt accompagnait sa fille, Gladys, tandis que M. A. Lebleu accompagnait son fils, Gérald.

Les dame et filles d'honneur étaient Mme Patricia Stefura, Milles Barbara Yvon et Kay Jacksizt, accompagnées de MM. Norman Harrison, Julius Brasseur et Albert Lebleu, fils.

Après la cérémonie religieuse, environ 350 personnes se rendirent à la salle paroissiale pour la réception et la soirée.

Partie de cartes

Le 15 mars avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par le deuxième groupe de dames. Les résultats nets ont été de $217. Le premier prix à la loterie (valeur de $10) échoua à Mlle Claire Girouard; deuxième prix (valeur de $5), à Mme Gérard Poiron; un panier d'épiceries (valeur de $7), à M. Jos. Yanz.

Les dames organisatrices, ainsi que M. l'abbé M. Giroux, curé, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à faire de cette soirée un vrai succès.

Va-et-vient

Mme Ovila Vandal a assisté aux funérailles de sa belle-soeur, Mme A. Sauvé, de Pine Falls, qui eurent lieu le 10 avril.

MM. et Mmes Ovila et Arnold Fontaine sont partis le 12 avril pour un voyage dans l'Est, où ils rendront visite à leur mère et grand-mère, Mme P. Bonin, de Windsor. Ils font le voyage en automobile.

M. John Schmidt est parti le 13 avril, par train, pour se rendre à Montréal, où il visitera ses parents et amis qu'il n'a pas revus depuis 20 ans.

Malades

Prompt retour à la santé aux personnes hospitalisées, Mme Irène Huppé et M. E. Lavergne.

15,000 Africains en Grande-Bretagne

LONDRES — Selon des statistiques récentes publiées en Grande-Bretagne, il y a actuellement dans ce pays près de 15,000 étudiants africains, originaires en majeure partie de pays qui, même après avoir acquis leur indépendance, font encore partie du Commonwealth britannique.

Les paroissiens de St-Léon fêtent avec éclat le 25e anniversaire de leur Caisse populaire

(Suite de la première page)

Deux décorés

M. l'abbé Simon Nivon, né en France en 1881, fut ordonné prêtre ici au Canada en 1908. Nommé immédiatement vicaire à St-Léon, il exerça ce ministère jusqu'à 1939, devenant alors curé de la paroisse. Ce n'est qu'en 1960 qu'il prit sa retraite, relativement toutefois, car, retiré à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, il y exerce quotidiennement les fonctions d'aumônier auprès du personnel et des malades.

En 1938 donc, secondant puissamment l'abbé Adélard Couture, il fut l'initiateur du mouvement coopératif dans sa paroisse de St-Léon. Il dirigea avec compétence les cercles d'étude durant plusieurs mois, il inspira par son exemple l'esprit d'entraide économique, il travailla avec ses paroissiens à préparer la fondation de la Caisse populaire au tout début de 1939. Il en fut l'aumônier paroissial pendant quinze ans, et il fut membre du comité de surveillance pendant six ans. Toute son activité, en ce domaine, fut une réponse à l'invitation de l'autorité diocésaine. C'est pour tout cela, conclut M. Labossière, que le certificat et le bouton de l'Ordre du Mérite Coopératif lui sont conférés ce soir, au premier degré.

Quant à M. André Colbe, né aussi en France en 1902 et arrivé au Canada en 1913, il s'établit dès son arrivée au pays comme f e r m i e r à St-Léon. Humble et dévoué, il suivit dès 1938 les cercles d'étude en vue de la fondation de la Caisse populaire qui obtenait sa charte le 4 janvier 1939 et son incorporation le 18 février suivant. Il en fut un des directeurs pendant 14 ans, gérant pendant 16 ans, "la plupart du temps gratuitement, puis à salaire minimum, le plus élevé étant de $150 par année", et membre du comité de surveillance pendant huit ans. Donc il a servi la Caisse pendant ses 25 années d'existence, assistant en plus aux assemblées annuelles de l'organisation des Credit Unions, de la Caisse Centrale, du CCM, etc. Tant de dévouement mérite d'être reconnu en ce jour de fête, et donc lui aussi reçoit de l'Ordre du Mérite Coopératif la décoration du premier degré.

Mention honorable

C'est M. Arthur Barnabé, président du CCM, qui remit aux deux décorés les insignes et certificats. M. l'abbé Roland Bélanger remercia au nom de l'abbé Nivon; M. Colbe remercia en son nom personnel.

La mention honorable de l'OMCM, remise aux pionniers de 1938-39, fut reçue par M. Félix Grenier des mains de M. A. Barnabé. Sur le document on lit les noms de MM. Octavien Bergeron, Hector Labossière, Honoré Rondeau, André Colbe, Marcel Rondeau, Philippe Rondeau (décédé), Télesphore Rondeau (décédé), Félix Grenier, Xavier Rondeau (décédé), Robert Leblanc, Hormidas Labossière et Hervé Rondeau (décédé). M. Gérald Grenier, étudiant du collège de St-Boniface, remercia au nom des pionniers.

Au livre d'or

M. l'abbé Nivon et MM. André Colbe et Félix Grenier furent invités à signer leurs noms au livre d'Or de l'Ordre du Mérite Coopératif, avec M. Arthur Barnabé, l'abbé Albéric St-Laurent, Pierre-A. Frossais, Siméon Marion, Antonio Grenier (président de la Caisse populaire de St-Léon), l'abbé Réginald Prescott et M. René Toupin.

Après le discours de l'abbé Adélard Couture et la lecture des panégyriques par M. Raynald Labossière, le maître de cérémonies invita les personnes suivantes à dire quelques mots: l'abbé St-Laurent, MM. Arthur Barnabé, Pierre Frossais, Jean Hacault, MM. les abbés Lucien Roy et Réginald Prescott. Tous eurent des mots agréables de remerciement et de félicitations aux pionniers et à leurs successeurs, agrémentant leurs messages, à l'occasion, de conseils de charité et d'entraide au sein du mouvement des Caisses populaires franco-manitobaines, de renseignements (par exemple, les Caisses f r a n c o-manitobaines possèdent actuellement plus de $8,500,000 d'actif), d'admiration envers "ce beau petit village, le plus prospère de la municipalité de Lorne, où l'on va de l'avant avec tant d'enthousiasme", d'attachement à sa population (paroles, surtout, de l'abbé Lucien Roy) et de promesse d'encouragement et de collaboration totale à toutes les oeuvres coopératives de la paroisse (abbé Réginald Prescott).

Toutes ces paroles furent reçues avec applaudissement par la foule qui remplissait l'étroite salle. Témoignages d'un passé fructueux, promesses d'un avenir encore plus prometteur, elles exprimaient les sens profond de cette journée de fête. Que le présent quotidien constitue le lien puissant entre ce passé et l'avenir, tel est le souhait de tous!

Assemblée annuelle

Mardi prochain 28 avril aura lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de St-Léon, dont le gérant est M. Raynald Labossière.

Avis du Consulat aux futurs boursiers

Comme chaque année, le Consulat de France recevra les demandes de bourses pour les enfants des ressortissants français régulièrement immatriculés, qui fréquentent des établissements français.

Ces demandes devront être déposées avant le 5 mai 1964, date limite.

Pour tout renseignement, s'adresser au Consulat de France, 40, Westgate, Winnipeg. Téléphone: SP 4-4825.

Ste-Geneviève

Mariage Bougie-Gauthier

Le 18 avril, à 3 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Georgette Gauthier, fille de M. et Mme Willie Gauthier, de cette paroisse, à M. René Bougie, de la paroise du Sacré-Coeur de Winnipeg.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Philippe Jean, curé. Les religieuses et les élèves firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par M. Florent Robert.

Les demoiselles d'honneur, vêtues de robes en organza étaient Milles Emélie Gauthier, cousine de la mariée, Louise Gauthier, de St-Boniface, tante de la mariée, et Dolorès Landry, de Lorette. Elles étaient accompagnées de MM. Roger Bougie, frère du marié, Roger et Henri Gauthier, frères de la mariée, qui étaient vêtus de gilets blancs avec rose à la boutonnière.

La mariée était exquise dans sa robe blanche avec voile court et bouquet de fleurs rouges. Le marié portait le gilet blanc comme les garçons d'honneur.

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du mois d'avril il y eut élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme S. Desrosiers; vice-présidente, Mme Lucien Legal; secrétaire, Mme Florent Robert; trésorière, Mme J. Fiola.

Il fut aussi décidé que le 26 avril prochain, jour de la fête de la patronne de la Ligue, Notre-Dame du Bon Conseil, un thé à la salle paroissiale, au profit des oeuvres paroissiales et éducationnelles, serait servi de 2 à 5 h. p.m. Bienvenue à tous.

On avait aussi le bonheur d'avoir présente Mme N. Gareau, de Maillardville, C.-B., soeur de Mme Joseph Fiola; elle était venue au Manitoba pour assister aux funérailles de son père, M. Benjamin Ledet.

Baptêmes

Le 29 mars: Louis-Charles-Joseph, fils de Jean Dornez et Blandine Legal. Parrain et marraine, Charles Legal et Hélène Lansard.

Le 12 avril: Claude-Joseph-Elie, fils de Léo Ross et d'Elisabeth Dornez. Parrain et maraine, Elie Ross et Marie-Anne Dornez.

Le 19 avril: Daniel-Gérard-Jean-Joseph, fils de Florent Robert et de Berthe Boisjoli. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Robert.

Visiteurs

Les 3 et 4 avril, une meute de Louveteaux, dirigée par Milles Marie-Jeanne Marion et Jeannette Dufault était dans la paroisse. Leur aumônier, M. l'abbé R.-M. Ferron, les accompagnait.

Des Guides aînées sont venues pour la fin de semaine; leur cheftaine, Mlle Monique Boily, les conduisait. Elles organisèrent un grand nombre d'activités et firent la cérémonie de totémisation.

Bienvenue à tous ces groupes.

Parties de cartes

La partie de cartes d'avril, suivie d'un bingo, fut un vrai succès puisqu'elle rapporta la somme de $146.06. Voici les noms des heureux gagnants: tirage, $10, Fernand Gauthier, de Ross; crucifix, valeur de $5, Lucille Saltel; 1er prix des dames, Denise Ledet; 2e prix, Mme Roger Tétrault; prix de consolation, Mme Aimé Carrière; 1er prix des hommes, M. Wilfrid Ross; 2e, M. Fernand Gauthier; prix de consolation, M. Lucien Morin; prix d'entrée, Mme Rosaire Fiola; prix au bingo, gros lot, Mme S. Desrosiers.

Le gros lot à l'occasion de la partie de cartes du 17 mai, sera de $135 en 58 numéros. Venez en grand nombre.

La partie de cartes, à Ross, le 19 avril, rapporta la belle somme de $130.45. Merci à tous.

Malades

Prompt rétablissement à tous les malades qui sont de retour à la maison après un séjour à l'hôpital: MM. Johnny Painchaud et Victor Ganier et le jeune Bernard Desrosiers, ainsi qu'à M. Paul Morin, actuellement à l'hôpital.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Interview

Dernièrement, un personnage distingué de l'ouest de la province passait au bureau du principal pour se renseigner sur le collège St-Joseph. Voici, en résumé le résultat de l'entretien.

— Frère Principal, pourriez-vous me dire où est situé géographiquement, le collège St-Joseph?

— Le collège St-Joseph est situé à 30 milles au sud-ouest de St-Boniface, trois milles en retrait de la route 59.

— Quand cette institution fut-elle fondée?

— Il y a déjà 60 ans. En effet, c'est en 1904, sous le nom de Maison St-Joseph, à Makinak, dans la région de Ste-Rose, que prit naissance l'oeuvre que nous dirigeons présentement à Otterburne.

— Quel était le but de l'oeuvre, alors?

— C'était un orphelinat pour garçons.

— Quand le transfert s'est-il fait de Makinak à Otterburne?

— A l'été de 1912.

— Quelle congrégation dirige le collège St-Joseph?

— C'est la congrégation des Clercs de St-Viateur.

— Pourriez-vous me donner dans ses grandes lignes l'évolution du collège St-Joseph?

— D'abord de 1904 à 1945, le collège St-Joseph était un pensionnat pour garçons, surtout pour des orphelins des 3e à 8e années d'études. On y recevait environ 75 enfants. Il n'y avait pas un cours d'étude très avancé. On initiait ces jeunes à des métiers et plus particulièrement à la culture de la terre. Il eut même pour quelques années un cours d'agriculture bien organisé sous la direction d'un religieux diplômé en agronomie. Mais cette expérience s'est avérée peu populaire dans la région et les autorités ont dû abandonner ce cours. C'est alors que s'organisèrent plus systématiquement les cours académiques du Département d'Education et de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Et voilà qu'en 1949, on dispensait de l'enseignement de 7e à la 11e année. En juin 1952, nous avions six finissants en 12e année, dont un est aujourd'hui avocat, deux sont professeurs, un est propriétaire d'un important marché de bois en Saskat,-chewan, un est agent de gare pour le Canadien National et un est mécanicien diplômé. Comme vous pouvez le constater, cher Monsieur, il a déjà parmi nos finissants diversité de professions et de métiers.

— Quand avez-vous ajouté cette construction qui me paraît assez récente?

— L'aile neuve et la chapelle furent inaugurées au mois d'octobre 1957, et depuis nous pouvons recevoir quelques 150 pensionnaires au cours secondaire, soit de la 9e à la 12e année.

— Quel programme suivez-vous?

— Disons, d'abord que le collège St-Joseph aujourd'hui est un pensionnat-école supérieure qui offre le cours bilingue d'immatriculation. Nous enseignons le programme officiel du Département d'Education du Manitoba et de l'Association d'Education. Ce cours complet d'immatriculation donne accès à toutes les facultés universitaires, aux écoles spécialisées, et à l'Institut Pédagogique.

— Qui peut être admis au collège St-Joseph?

— Tout catholique de langue française ayant complété avec succès sa 8e année et muni d'une lettre de recommandation de son curé et du directeur de son école.

— Quand faut-il faire sa demande d'entrée?

— Autant que possible avant le 1er juillet.

— A qui faut-il s'adresser pour l'admission au collège ?

— Au Frère Principal. Chaque cas est étudié par un conseil d'admission. Dans un bref délai, le candidat reçoit une réponse favorable ou non selon le cas.

— Avez-vous des activités para-scolaires au collège St-Joseph?

— Oui, Monsieur, un bon nombre. Mais, elles sont organisées de façon à ne pas nuire aux études. Elles ont leur importance, bien sûre, mais nous les plaçons au deuxième plan. Dans le domaine des sports, l'hiver, nous avons du hockey et du curling. Pendant la belle saison, le ballon-volant, le ballon-panier, la balle-au-camp, les jeux de piste et pelouse sont en vogue. Lorsque la température est inclémente, nous avons des jeux dans la salle de récréation: billard, ping-pong, échecs, cartes, dames, etc.

Des cellules d'Action Catholique fonctionnent sur le plan tracé par les autorités diocésaines.

Nos élèves participent tous les ans aux concours oratoires français et anglais. Cette année nous avons joué une pièce de théâtre et une opérette. D'ici à la fin de l'année nous jouerons deux autres pièces de théâtre, "La Fille de Roland" et "Le Docteur Oscar".

La chorale a ses pratiques régulières de chant et est responsable en bonne partie du chant liturgique. Elle possède un répertoire de chansons populaires et semi-classiques. Elle participe tous les ans au grand festival provincial organisé par l'Association d'Education, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J.

Et voilà, Monsieur, pour les activités para-scolaires qui me viennent à l'idée présentement.

— Merci beaucoup, Frère Principal, de toute l'information dont vous venez de me faire part. J'ai un fils en 8e année et j'aimerais faire dès maintenant sa demande d'entrée au collège.

— Voici, Monsieur, auriez-vous la bonté de remplir ce formulaire avec votre fils. Permettez-moi de vous présenter aussi ce prospectus sur notre collège. Vous y trouverez toutes les conditions d'admission.

— Aurevoir, et encore une fois je vous suis très reconnaissant de m'avoir ménagé cette entrevue.

— Au plaisir de vous revoir le jour de l'entrée, en septembre!

Le PRINCIPAL.

Panne, panne, panne

La tempête qui s'est abattue sur le sud du Manitoba et qui, au dire des anciens, n'est comparable à aucune de celles du bon vieux temps, restera mémorable.

Le vent de 70 milles à l'heure et la neige fondante ont eu raison des poteaux artistiquement plantés par les humains le long des routes pour transporter ce fluide magnétique dont personne ne peut se passer: l'électricité.

Les poteaux tombés, les fils brisés, l'électricité se refuse à circuler; et le téléphone l'imite aussitôt (par sympathie, probablement!). Cependant, dans cette journée du 13 avril, nos élèves ne furent nullement dérangés et le programme s'est déroulé comme à l'ordinaire. Un repas froid ne fait de tort à personne.

Cependant, avec l'électricité, c'est la chaleur de la maison qui baisse, c'est l'approvisionnement d'eau qui disparaît; et les plus optimistes n'osent prédire pour bientôt la réparation des dégâts.

La décision fut donc prise de retourner les élèves dans leur famille par le train du lendemain matin, seule route ouverte à ce moment.

A l'heure du départ, le beau temps était revenu, mais non la possibilité de se chauffer, de s'éclairer, de s'approvisionner en nourriture et en eau.

Et c'est avec un visage souriant que les étudiants affrontèrent l'épreuve, ne sachant même pas combien de temps cela allait durer. Heureusement, le lendemain, tout rentrait dans l'ordre et le contingent nous est revenu pour entreprendre la dernière étape qui mène aux examens de fin d'année.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

On voit ci-dessus des concurrents de la Classe de Continuation Labatt à la foire d'hiver du Manitoba. Ces jeunes ont été les gagnants l'an dernier au "Labatt Calf Scramble", compétition si animée lorsque vingt gars tâchent de mettre le licou à dix veaux fringants et de les conduire à travers la ligne d'arrivée. Les gagnants reçurent des certificats pour l'achat des génisses de pure race que l'on voit dans la photo. Le but de la Classe de Continuation est d'évaluer l'habileté de ces jeunes gagnants dans l'élevage et le soin des veaux. Le "Calf Scramble" et la "Classe de Continuation" ont été introduits par John P. Labatt en 1959 afin d'encourager les jeunes fermiers du Manitoba à élever des bestiaux de pure race.

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Me voici revenue à la tâche très plaisante, celle de te mettre au courant des activités jocistes de nos deux sections: la Cathédrale et le Précieux-Sang. Une des choses les plus importantes en ce moment c'est l'initiation jociste. Les gars viennent d'être initiés, et la semaine prochaine ce sera le tour des filles. Pourquoi être initié? Pourquoi cette initiation secrète? C'est vraiment très simple.

Par l'initiation, les jeunes travailleurs adhèrent d'une façon officielle au mouvement, en signant leur carte de membre. C'est vraiment nécessaire si on considère qu'une association "même la mieux organisée au monde" ne saurait tenir si des hommes n'acceptaient pas d'en faire partie. En devenant membre national de la J.O.C., les nouveaux adhérants se joignent aux 3,000,000 de jocistes à travers le monde.

Avant de signer cette carte par laquelle vous devenez jociste national, vous devez être avertis des exigences que cette adhésion entraîne. En J.O.C. on n'y vient pas pour soi d'abord, mais pour les autres. Notre mouvement a déçu plus d'une personne dans le passé pour la simple raison qu'elles croyaient être servies. Chaque semaine vous devez être au poste pour reviser l'efficacité de votre action et tracer des plans d'attaque pour l'avenir. La J.O.C., par son caractère dynamique, peut difficilement supporter dans ses cadres des membres inactifs et démunis de bonne volonté. La J.O.C. veut permettre à chaque jeune travailleur de jouer un rôle pleinement comme membre de la société et de l'Eglise.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le sens des autres

Il y a des personnes qui ne manquent jamais une occasion de rendre service. Elles ont ce qu'on appelle le "sens des autres". En voulez-vous un exemple?

L'événement se passe dans une petite ville américaine.

Une femme est une cliente régulière d'une station d'essence. Un jour, elle vient, selon son habitude, faire remplir le réservoir de son automobile. C'est un Noir qui est de service.

Ce matin-là, le garagiste n'a pas son sourire habituel.

— Madame, dit le Noir, après avoir servi la cliente, je dois vous dire adieu, car c'est ma dernière journée ici. Des gens ne veulent pas que je les serve . . . parce que je suis un Noir.

La dame partit sans mot dire.

Quelques heures plus tard, elle revint et demanda à parler au propriétaire du garage.

— Monsieur, est-ce vrai que vous avez l'idée de congédier votre employé noir? Eh! bien, j'ai le regret de vous dire que si cet homme part, vous perdez aujourd'hui même un de vos clients, et demain, probablement, mes amis feront comme moi.

Le lendemain, elle vint de nouveau au garage pour voir ce qui s'était passé. Le Noir eut la grande joie de lui apprendre que le propriétaire avait changé d'idée à son sujet . . .

C'est très simple ce qu'a fait la dame en faveur du Noir: une démarche de deux minutes. Il s'agissait d'y penser . . . d'ouvrir son coeur à la compréhension. Ah! "si tous les gars du monde" — et toutes les femmes aussi — se donnaient la main! . . . Si tous les chrétiens se rappelaient ces paroles de Jésus: "Ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous le faites!"

NOUVELLES DES SECTIONS

Soirée du Service de Préparation au mariage

Samedi dernier, le 18 avril, les participants, leurs amis, les responsables et les conférenciers des cours de préparation au mariage de la Cathédrale se réunissaient au Club St-Michel, pour s'amuser et resserrer les liens d'amitié qui se sont établis entre eux durant les quatorze cours.

Vers 10 h. 30, M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier, remit les diplômes aux participants. Les deux présidents, René Bazinet et Serge Legault en ont profité pour remercier les conférenciers et souhaiter à tous les fiancés un heureux mariage, et une vie comblée de bonheur. Les 70 jeunes présents en ont profité pour témoigner leur reconnaissance envers l'abbé Laurencelle, et lui ont remis une preuve tangible de leurs sentiments.

On fit remarquer qu'à ce même moment, un couple était en voyage de noces — M. et Mme Durand avaient reçu leurs diplômes immédiatement avant leur mariage. Un autre couple, M. et Mme Daniel Roy, marié depuis trois semaines, avaient quand même complété leur cours après leur mariage. Ils furent applaudis à chaude main. La soirée se déroula avec orchestre et jeux au son de la musique entraînante. Des prix très "délicats" furent distribués aux gagnants.

Déjeuner-communion au Précieux-Sang

Une équipe des gars du Précieux-Sang a organisé dimanche dernier un déjeuner-communion — déjeuner-causerie, pour tous les jeunes travailleurs. Ce déjeuner fut servi à l'hôtel Niakwa, et fut bien apprécié de tous les membres présents.

M. Laurent Desjardins, député, sut très habilement répondre à toutes nos questions concernant la "crise scolaire au Manitoba". Il nous conseilla fortement de se renseigner à ce sujet, d'étudier les partis politiques, pour ensuite être au courant de ce qui se passe dans notre province. Il nous rappela que nous avons des droits, que même le gouvernement n'a pas le pouvoir de nous les enlever; c'est notre devoir de combattre et de défendre ces droits. Il nous expliqua la Manitoba Association for Equality in Education, et nous donna un peu les buts que cette association poursuit.

Au nom des jeunes travailleurs présents, et en mon nom personnel, je tiens à remercier M. Desjardins, pour l'intérêt qu'il manifeste envers nous, et je lui souhaite bon courage dans la ligne de conduite qu'il s'est tracée.

M. Roland Marcoux a d'ailleurs très bien remercié le conférencier, en faisant ressortir les points importants de sa causerie. J'espère que tous les jeunes sauront en profiter, et suivre les conseils de M. Desjardins.

Initiation

ENFIN LA J.O.C. EXISTE OFFICIELLEMENT AU MANITOBA

Les premiers jocistes du Manitoba sont Roland Marcoux, Roland Levacque, Maurice Normandeau, Bob Beaudry, Michel Rocan et Roger Gauthier. Ils ont été initiés dans la JOC dimanche dernier dans la chapelle privée de Mgr Baudoux. Deux aumôniers étaient présents à cette importante cérémonie, M. l'abbé L. Laurencelle de la Cathédrale, et le R. P. J. Soulodre du Précieux-Sang.

Durant cet engagement de l'homme devant Dieu, le R. P. Soulodre expliqua la signification des trois lettres qui identifient notre mouvement: J.O.C. Ensuite puisque l'insigne que nous portons renferme des symboles que chacun doit connaître pour pouvoir les appliquer dans sa vie, il nous expliqua ces symboles.

M. l'abbé Laurencelle bénit ensuite les insignes et les remit aux nouveaux jocistes.

L'explication de la devise, FIER, PUR, JOYEUX ET CONQUERANT, fut donnée par le R. P. Soulodre.

Après les promesses jocistes, l'abbé Laurencelle a transmis aux gars le mandat de Mgr l'Archevêque. Il leur rappela qu'ils devenaient les collaborateurs officiels de l'Archevêque: ils sont responsables de leur milieu de vie, ils doivent avoir l'esprit missionnaire dans leur milieu, ils doivent aider les jeunes travailleurs à comprendre et à réaliser leur vocation chrétienne et ouvrière.

Le tout se termina par un café, pendant que les gars échangeaient leurs impressions de la soirée.

Soirée surprise au Cercle Ouvrier

Une nouvelle équipe de soirées, organisée au sein du Système D de la Cathédrale, a connu son premier succès dimanche dernier au Cercle Ouvrier. Environ 115 jeunes étaient présents. Les gars et les filles en ont profité pour faire les contacts si importants à la bonne marche d'une section. M. et Mme G. Prénovost, les invités d'honneur, ont bien apprécié cette soirée. M. le curé M. Deniset-Bernier, s'est dit très content du succès de la JOC dans sa paroisse. Je le remercie ici pour tout l'encouragement qu'il donne aux jeunes de la paroisse: les annonces aux messes, etc. . . .

A cette nouvelle équipe, à Laurent Courteau, Guy et Paul Laurencelle, Raymond Savard, et Ronald Bonnin, je souhaite un bon succès dans toutes leurs entreprises, et bon courage dans leur apostolat.

Activités à venir

Le 10 mai — déjeuner-communion à la Cathédrale, organisé par les gars. Les billets sont en vente à $1.50. Tous les jeunes travailleurs non-mariés sont les bienvenus.

Le 10 mai, au Précieux-Sang, les gars organisent une soirée en l'honneur des mères de la paroisse à l'occasion de la fête des mères. Il est compris, bien certain, que les pères sont aussi invités. Donc, parents, n'enlevez pas à vos gars la chance de vous faire plaisir et de vous témoigner publiquement leurs remerciements et leur reconnaissance. Venez vous amuser avec vos enfants, vous verrez que le "jeu en vaut la chandelle".

Le 26 avril — Marjolaine et Claudette nous invitent au Monster Mash Bash, au Club St-Vincent. On dit que ce sera toute une expérience nouvelle.

La semaine du 26, les filles de la paroisse du Précieux-Sang auront elles aussi, leur première initiation. J'espère que toutes seront présentes. Pour plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter Claudette Sala.

MELI MELO

— Remerciements à M. Lucien Bérubé, et M. Léo Collette, qui ont proposé et secondé une motion, à la réunion des Chevaliers de Colomb, et à tous ceux qui ont adopté cette motion, voulant que les jeunes travailleurs jocistes de la Cathédrale se servent du Club St-Michel. Je suis certaine que les jeunes sauront apprécier cette générosité.

— Félicitations aux nouveaux "conférenciers" des cours de préparation au mariage du Précieux-Sang, Roland et Jeanine, qui ont donné le cours "Les premiers temps du mariage". Bien que n'étant que fiancés, je crois qu'ils ont su faire profiter les participants de cette malchance qui a voulu que les responsables soient seuls conférenciers.

— Notre sympathie à Gerry Dorge, qui s'est trouvé mal pris au déjeuner-communion, et pour lui aider dans des situations semblables, je lui donne la formule suivante: "Nous vous rendons grâces, Dieu Tout-Puissant, de tous vos bienfaits, vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles, ainsi soit-il."

— Le R. P. J. Soulodre, M. l'abbé Louis Laurencelle, M. l'abbé Julien Lévesque, et M. l'abbé Paul Gagné, ont participé à la troisième rencontre d'aumôniers jocistes, qui eut lieu à Lorette jeudi dernier. Merci à ces aumôniers qui ont sacrifié une journée complète pour se renseigner et étudier les problèmes des jeunes travailleurs, les besoins des jeunes, les lacunes à leur apostolat. Bonne chance aux futures sections de Lorette et St-Norbert.

— A Gisèle et Mariette, je ne puis que répéter que les jocistes sont unies à elles dans leur épreuve.

A la semaine prochaine,

Claudine.

Lorette

Çà et là

M. l'abbé R. Bélanger, curé, est revenu assez bien rétabli après un voyage aux Etats-Unis. Tous les paroissiens étaient bien contents de le revoir parmi eux.

Un grand merci à M. l'abbé Rocan qui a aidé M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, durant l'absence de M. le curé.

Trente-quatre religieuses ont fait leur retraite annuelle à Lorette durant les vacances de Pâques. Sept religieuses de Jésus-Marie se sont jointes aux soeurs de St-Joseph. Le R. P. Dallaire, S.J., prêchait la retraite.

Tous souhaitent un prompt rétablissement aux malades qui sont hospitalisés et qui ont subi des opérations: Mlle Yvonne Desmarais, MM. Thuribe Ross et Urbain Marcoux, Mmes Alfred Carrière, J.-D. Manaigre, Edmond Landry, Adrien Dupuis et Robertine Desmarais. Ces deux dernières ont quitté l'hôpital récemment.

Il y eut des cérémonies spéciales à la messe de la Vigile Pascale. Trois jeunes enfants de la paroisse furent baptisés durant la soirée. Ils étaient les jumeaux de M. et Mme Léo Dubois, baptisés sous les noms de Julien et Lucien, et ayant pour parrains et marraines, MM. et Mmes Aurèle Ross et Ken Landry, oncles et tantes. Le troisième baptême fut celui de la fillette de M. et Mme Jean Cournoyer, baptisée sous les noms de Gisèle-Ida. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Dorge, oncle et tante. Félicitations à ces parents.

Soirée d'amateurs

Le dimanche 12 avril eut lieu une soirée d'amateurs au profit des activités scoutes de Lorette. Malgré la mauvaise température il y avait plus de 400 personnes présentes. M. Georges LaFlèche agissait comme maître de cérémonies. Il y avait chant, musique et déclamation. Le 1er prix fut décerné à l'orchestre Rainbow de St-Claude; le 2e, à Miles Jeannette et Lucille Bohémier, de La Broquerie, pour un morceau d'accordéon, et le 3e à Mme Jean-Emile Bohémier, de La Broquerie, pour le chant "O Solo Meo".

A la loterie, le 100 livres de sucre échoua à M. Antonin Duhamel, de Ross; le fer à repasser à Mme Aurèle Ross, de Lorette; la poupée de fantaisie à M. Ben Crewson, et le panier d'épiceries à Mme Lorraine Tétreault, de Lorette.

Les juges qui choisirent les gagnants parmi les 18 concurrents amateurs furent Mme G. LaFlèche, MM. et Mmes Lord et McMullan et M. Jacques LaFlèche. Un bien sincère merci à ces personnes ainsi qu'au maître de cérémonies, qui égaya les gens de ses chants et déclamations.

La présidente en charge de cette soirée était Mme Armand Hamoline. Félicitations à cette dame pour son beau travail, ainsi qu'aux autres membres du comité d'organisation, les parents des Scouts.

St-Lazare

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Guénette et M. Georges Picton étaient de passage à St-Lazare.

M. Joseph Deschambault et ses deux enfants, Ubald et Marie, ainsi que Mme Antonio Deschambault, belle-soeur de M. Deschambault, visitèrent M. et Mme Jean Ménard, à Fannystelle, et M. et Mme David Roy, à St-Boniface.

Mme Anna-Marie Giltes passait la fin de semaine chez Mme Raymond Dupont.

M. et Mme Garland Griffith, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Jean Chartier. Celle-ci est la soeur de Mme Griffith.

Les enfants sont reconnaissants à leurs parents pour les avoir conduits au cours de la semaine, soit à Birtle, soit à Binscarth, pour le film "Lassie's Greatest Adventure".

St-Claude

Décès

A l'âge de 16 ans est décédé accidentellement Roland Philippot, fils de M. et Mme Jean-Marie Philippot, de la paroisse. Le malheureux événement eut lieu le 9 avril.

Le jeune défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, cinq frères, Jean, Charles, Robert, Louis et Guy; cinq soeurs, Mmes J. Préjet, A. Jacques, M. Sabourin, C. Dedieu et J. Lacroix, et sa grand-mère, Mme M. Tanguay.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins et en l'église paroissiale, où la messe de Requiem fut chantée.

Remerciements

La famille Jean-Marie Philippot remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, et aussi par leur assistance nombreuse aux funérailles, à l'occasion du décès accidentel de Roland Philippot, survenu le 9 avril. Un merci spécial à MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, Gérard Lévesque et J. Choiselat, aux religieuses Filles de la Croix et à M. le Dr F. Champagne.

Powerview

Décès

Le 7 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Rosanna Sauvé, âgée de 79 ans, de Powerview. Les prières et le service funèbre eurent lieu en l'église paroissiale.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Joseph, de Powerview, et une fille, Mme Henry Lafrance, de Pine Falls. Née à Ste-Anne-des-Chênes, elle avait épousé M. Athanase Sauvé, qui la précéda à la tombe.

Lettre de Paris

"Réchauffement" franco-soviétique

Spécial à La Liberté et le Patriote

PARIS (Avril 1964) — Les observateurs politiques ont appris, depuis un certain voyage de M. Edgar Faure à Pékin, que les déplacements "touristiques" de l'ancien président du Conseil pouvaient préluder à d'importantes initiatives de la diplomatie française. Précisément M. Edgar Faure vient de faire un séjour de plus de deux semaines en U.R.S.S. "Voyage personnel d'agrément et d'études politiques", a-t-il déclaré à sa descente d'avion. Soit. On sait cependant que le voyageur s'est attardé à Moscou, et qu'il y a rencontré plusieurs personnalités soviétiques de fort calibre, dont M. Khrouchtchev lui-même, avec lequel il a eu un long entretien dont on ne nous dit pas qu'il fut seulement d'ordre . . . touristique.

Or, au moment même où M. Edgar Faure s'en allait affronter les dernières rigueurs de l'hiver russe, M. Adjoubel, rédacteur-en-chef des "Izvestia", et surtout gendre de M. "K" s'en venait goûter en France les joies du printemps retrouvé. On l'apercevait sur la Côte d'Azur, et pas dans les plus médiocres établissements; on le retrouvait à Grenoble, dont les productions électro-mécaniques semblent intéresser beaucoup l'U.R.S.S.; puis on l'entendait à Paris où, entre diverses conversations politiques, il célébrait devant la presse diplomatique la vieille amitié franco-russe.

Peu auparavant, une délégation parlementaire du Soviet Suprême, conduite par M. Podgorny, qui est l'actuel "dauphin" présumé de M. Khrouchtchev, avait effectué une assez longue visite en France. Reçu à l'Elysée par le général de Gaulle, M. Podgorny avait déclaré à l'issue de cet entretien que le président de la République française avait toujours en poche une invitation à visiter l'U.R.S.S. et que le peuple soviétique souhaitait vivement qu'il puisse y répondre sans tarder.

Quelques semaines plus tôt, encore, la France accueillait M. Constantin Roudnev, vice-président du Conseil soviétique et ministre responsable des recherches scientifiques et techniques. Après avoir visité diverses réalisations françaises, M. Roudnev se montrait désireux de voir s'intensifier la coopération scientifique et technique entre la France et l'U.R.S.S.

Ces diverses allées et venues officielles ou privées avaient pour effet de mettre en évidence le net "réchauffement" des relations franco-soviétiques, sensiblement refroidies après la signature du traité de coopération franco-allemand entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Le geste officiel de réconciliation franco-allemande avait provoqué une certaine irritation à Moscou et, dans une note diplomatique officielle, le gouvernement soviétique accusait la France de favoriser l'esprit "revanchard et militariste" de l'Allemagne fédérale. Dans le même temps, l'extrême fermeté du général de Gaulle en ce qui concerne le problème de Berlin avait sensiblement gêné les évolutions de M. Khrouchtchev.

• • •

Qui, du général de Gaulle ou de M. Khrouchtchev, a couru après l'autre? Tout donne à penser que les ouvertures sont venues de Moscou, et le fait qu'elles se soient inscrites dans le contexte diplomatique de la reconnaissance par la France du gouvernement de la Chine populaire, au moment où celle-ci s'accroche durement avec l'U.R.S.S., est assez significatif du réalisme moscovite. Mais la diplomatie gaulliste, toujours un peu mystérieuse quand il s'agit des rapports avec la Russie soviétique, n'est pas moins axée sur ces "réalités" chères au général de Gaulle. De part et d'autre, et compte tenu des faits, on semble donc souhaiter un plus grand développement des échanges économiques et culturels, sinon politiques, et l'on s'efforce de déblayer le terrain en vue d'une coopération plus étroite entre les deux pays. De Gaulle, on le sait, fait peu de cas de l'idéologie, et si Moscou peut servir ses desseins économiques et diplomatiques, il ne s'embarrassera pas de préjugés pour jouer cette carte. Quant à M. Khrouchtchev, il n'est sans doute pas mécontent de voir de Gaulle tenir tête aux anglo-américains et jeter une certaine perturbation dans la construction de l'Europe ou dans le fonctionnement de l'Alliance Atlantique.

Du reste, cet apport "objectif" de la politique gaulliste à certaines thèses de la diplomatie soviétique a été récemment souligné par M. Maurice Thorez devant le Comité Central du parti communiste français. Le secrétaire général du P.C. a discrètement laissé entendre à ses amis qu'il convenait de ménager de Gaulle sur tels aspects de son action politique. Ce qui a eu pour effet de susciter la méfiance et l'irritation, au plan intérieur, du parti socialiste, dont l'opposition au gaullisme est "globale".

• • •

Mais quelles sont les arrière-pensées réelles du général de Gaulle et pourquoi le président de la République a-t-il dépêché M. Edgar Faure à Moscou? Car, cette fois encore, l'ancien président du Conseil était bel et bien chargé d'une mission officieuse.

S'agissait-il de préparer un prochain voyage du général de Gaulle en U.R.S.S.? On ne le pense pas, en raison spécialement des nombreuses obligations déjà contractées par le chef de l'Etat, qui doit notamment effectuer à l'automne un assez long périple en Amérique du Sud. Si de Gaulle devait se rendre à Moscou, ce ne serait pas avant le printemps de 1965, c'est-à-dire quelques mois seulement avant l'élection présidentielle.

On croit plutôt que M. Edgar Faure avait pour mission d'examiner sur place ce qu'il y a de vrai et de profond dans la querelle idéologique entre Moscou et Pékin et de jauger l'étendue du désaccord entre deux doctrines, sinon entre deux nations. En un mot, de Gaulle veut savoir s'il s'agit entre l'U.R.S.S. et la Chine populaire d'une controverse idéologique un peu poussée ou, au contraire, d'une renaissance du vieil antagonisme blanc-jaune, qui opposa si souvent Russes et Chinois aux confins de l'immense Sibérie.

De Gaulle, on le voit, demeure très attentif aux évolutions qui se dessinent dans le monde. Il a prédit, naguère, l'affrontement russo-chinois, qui peut se révéler le fait le plus important de cette seconde moitié du siècle. Il se prépare peut-être à en tirer les conséquences aussitôt que possible . . .

Maurice HERR.

Chronique sportive

Pour une fois les séries de la coupe Stanley délogent le baseball à Détroit

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On sait que les journaux des Etats-Unis consacrent peu d'espace au hockey généralement. Les journaux de New York sont plus généreux, mais il est arrivé souvent, dans le passé, que même les séries pour la coupe Stanley ne recevaient même pas un titre sur 2 colonnes, alors que le baseball obtenait un haut de page sur 8. Un regard sur les journaux américains d'il y a quelques jours nous a permis d'apprécier les changements qui se sont produits en ce qui a trait à la publicité accordée au hockey. A Détroit, les Red Wings ont obtenu un titre en haut de la page pour chacune de leurs joutes contre les Maple Leafs, et ce n'est pas parce que les Tigres ne semblent pas devoir rivaliser avec les Yankees que les journaux ont fait cela mais bien parce qu'ils réalisent que le hockey grandit en popularité partout aux Etats-Unis.

A New York, les journaux ne parlent à peu près plus de hockey depuis que les Rangers sont éliminés, et les journaux de Boston, les plus enthousiastes, consacrent leurs manchettes aux Celtics et aux Red Sox, ce qui nous paraît quand même logique. A Chicago, le baseball et le ballon-au-panier font les grosses manchettes du sport, mais on consacre quand même des articles au hockey et les reportages sont complets. Mais le traitement accordé au hockey ne se compare en rien à ce qui a été fait au Canada, bien entendu. Pour nous la coupe Stanley a l'importance des séries mondiales et chaque geste, chaque parole est reproduite fidèlement. On sait que le lecteur canadien est avide de savoir tout ce qu'on peut savoir des participants à ces joutes, même s'il doit oublier toutes ces connaissances quelques jours plus tard. C'est l'information du moment qui compte, et là-dessus nous sommes mieux informés que les lecteurs des Etats-Unis qui aiment le hockey mais qui n'ont pas la télévision ou les journaux spécialisés que nous avons.

On sait que le joueur de défense Marcel Pronovost a toujours été un de nos joueurs favoris. Nous avons trouvé un article très intéressant à son sujet dans le programme régulier des Red Wings et nous nous permettons d'en citer quelques extraits, assuré que nous sommes que nos lecteurs y trouveront des renseignements intéressants. Disons tout d'abord que Pronovost est né en juin 1930, au Lac à la Tortue, dans la province de Québec. Il demeure dans la banlieue de Montréal depuis plusieurs années et il est certainement un des citoyens les plus populaires de Beauharnois puisque ses concitoyens organisaient une grande soirée en son honneur, au Forum de Montréal, il y a quelques saisons. Il a fait ses débuts dans le hockey professionnel à Omaha, et la saison suivante il terminait l'hiver avec les Red Wings, après avoir connu de très bons débuts avec Indianapolis. A sa première saison à Omaha on lui accorda le titre de recrue de l'année et ses succès ne se sont pas démentis depuis ce jour.

Marcel est spectaculaire parce qu'en dépit de ses 190 livres il patine encore à vive allure, est costaud, et ne craint absolument personne sur la glace. C'est peut-être un des joueurs les plus courageux de la Ligue et il n'abandonne jamais la partie. Il porte l'uniforme des Red Wings depuis 14 saisons et il est le seul avec Ebbie Goodfellow et Gordie Howe à être demeuré aussi longtemps avec cette équipe. De 1957 à 1961, on retrouve son nom sur les équipes des joueurs Etoiles de la Nationale, un honneur qu'on aurait pu lui accorder il y a longtemps, si on songe aux joutes brillantes auxquelles il a participé. En plus de cela il a vu son nom inscrit à trois reprises sur la coupe Stanley faisant partie de trois des plus brillants clubs qui ont représenté Détroit dans ses séries. Marcel est un "canayen" pure laine qui n'a jamais cessé de l'affirmer; l'admiration qu'on lui porte partout au hockey n'en a pas diminué pour tout cela, bien au contraire.

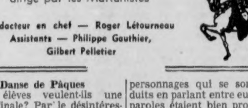
La fin

Nous vous avons donné la liste des joueurs qui, à notre humble avis, pourraient constituer une bonne équipe d'Etoiles dans la Nationale cette saison. Nous croyons maintenant que le président Campbell a raison quand il demande qu'on présente un trophée au joueur qui aura été le meilleur au cours des séries pour la coupe Stanley. Ces séries n'ont rien à voir avec le travail de la saison régulière, et cette idée de remettre un trophée à un joueur qui aurait rendu de grands services aux siens est ingénieuse. Mais le problème ne sera pas facile à résoudre. Qui sera appelé à voter? Nous savons qu'il y a des journalistes de toutes les parties du pays qui assistent à ces joutes et ce serait peut-être une bonne chose de donner un bulletin de vote à chaque journaliste accrédité et de lui demander de déposer ce bulletin dans une boîte de scrutin, après chacune des joutes qu'il aura vues. On pourra ainsi trouver le joueur qui au cours des deux séries aura obtenu le plus de points, et le joueur qui aura mieux fait dans la série semi-finale.

Nous avouons que nous ne saurions pour qui voter si on nous demandait de choisir le meilleur joueur dans les séries finales, qui ne sont pas terminées au moment où ces lignes sont écrites. Dans la semi-finale Bernard Geoffrion recevrait notre vote, sans doute parce que nous n'avons pas vu toutes les joutes de la série Détroit-Chicago. Geoffrion a certainement joué du hockey de très fort calibre et ceux qui croient que les Canadiens veulent l'échanger feraient peut-être mieux de repenser toute cette affaire. Quel club pourrait offrir aux Tricolores un joueur ou des joueurs du calibre de Geoffrion sans risquer de s'affaiblir grandement? Seuls les Canadiens, avec leurs réserves immenses, peuvent tenter de tels échanges. Le hockey est presque "terminé" maintenant, mais on parlera encore pendant longtemps des séries enlevantes de cette saison et de la séance de repêchage qui aura lieu au mois d'août à Montréal.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes



Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier

Danse de Pâques

Les élèves veulent-ils une danse finale? Par le désintéressement montré à celle de Pâques la réponse serait non, car juste quelques fidèles étudiants se sont rendus. Le comité social a donné son temps et ses efforts pour l'organisation de cette danse. Le seul remerciement qu'ils ont reçu fut un déficit de $17. Avons-nous un esprit de corps? Nous avons besoin de voir plus d'étudiants des grades 10, 11 et 12 participer fidèlement à nos activités. Encouragez le magnifique travail du comité social, venez seul ou accompagné, mais venez.

Tous ceux qui sont venus à notre dernière danse ne l'ont pas regretté. Ils furent émerveillés par les décors de scènes tropicales. Une atmosphère vraiment joviale régna dans la salle durant toute cette soirée.

L'Atelier du Cercle Molière

Le vendredi 10 avril, les étudiants de Provencher et St-Joseph eurent l'occasion de voir trois pièces françaises offertes par l'Atelier du Cercle Molière. Les acteurs nous présentèrent "La Veuve" par Félix Leclerc, quelques scènes du "Cid" de Pierre Corneille et "Les Irascibles" par Léon Chancerel. Les deux comédies, "La Veuve" et "Les Irascibles", furent bien appréciées.

Etant des comédies, il était plus facile pour nous de les comprendre. Les acteurs, dans "Le Cid", ont su faire ressortir les caractères. Nous nous sommes aperçus que le théâtre n'est pas quelque chose de si mystérieux et que nous pouvons en jouir tout aussi bien que d'un bon cinéma.

"Anne Frank"

Je suis allé voir "Anne Frank", présenté par le Cercle Molière au gymnase Notre-Dame, les 3 et 4 avril derniers. Cette pièce fut admirée par tout le monde. C'était l'histoire d'une jeune adolescente pendant la deuxième guerre mondiale alors qu'elle dut se cacher avec ses parents dans un haut de magasin pour une période de deux ans.

Ce que j'ai trouvé bien remarquable ce fut la scène. C'était une grande chambre mais il fallait imaginer qu'elle était divisée en d'autres petites chambres. Les lumières jouaient un rôle essentiel en déterminant le jour et le soir.

D'autres aspects de la pièce qui m'ont intéressé furent les personnages qui se sont introduits en parlant entre eux. Leurs paroles étaient bien prononcées, leurs gestes bien naturels et leurs costumes bien appropriés à leurs rôles.

C'était une histoire bien émouvante nous présentant la réaction d'une jeune fille devant la vie, alors qu'elle passe de l'enfance au stage avancé de l'adolescence. Ce fut un succès. C'est dommage qu'il n'y avait pas plus de jeunes pour apprécier ces belles choses.

Réponse à une accusation . . .

Certains garçons de Provencher ont été accusés d'avoir été impolis lors de la présentation de trois pièces par l'Atelier du Cercle Molière au gymnase Notre-Dame. Quelles que soient les raisons pour cette conduite, ces garçons ne sont certes par excusables. Cependant ces mêmes étudiants savent ordinairement bien se conduire et si nous voulons éviter que la chose se répète, il faut voir si les circonstances n'ont pas encouragé leur attitude.

Il y avait ce vendredi après-midi-là, visite des parents à l'Institut Provencher. Par tradition, les étudiants quittent alors l'école à 2 h. pour s'en retourner chez eux. Cette année, ils se voient plus ou moins obligés de demeurer au gymnase jusqu'à 3 h. 30 pour apprécier trois pièces françaises. De plus, les professeurs doivent demeurer en classe pour recevoir les parents; de là, manque de surveillance. Enfin, on présente aux étudiants, dont la plupart sont des grades IX et X, un extrait du "Cid", très jolie pièce, qui ne peut être appréciée par les plus jeunes.

Circonstances malheureuses qu'il ne faudrait pas répéter. Nous regrettons que les beaux efforts de l'Atelier n'aient pas été plus appréciés. Surtout lorsque l'on songe que les mêmes étudiants avaient tant apprécié "Le Mariage forcé" de Molière, présenté par des jeunes comédiens de l'Ecole Nationale du Québec l'automne dernier.

La Bible vous parle

Ne te fatigue pas à t'enrichir et renonce au gain malhonnête. (Prov 23, 4)

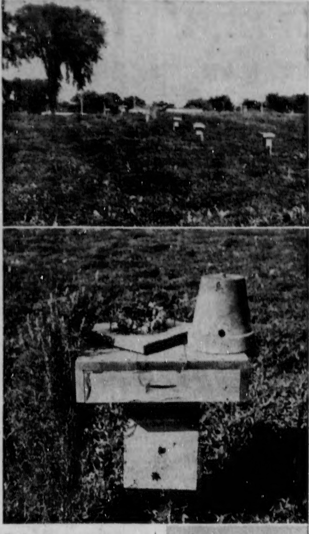
• • •

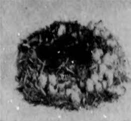
Abomination pour Dieu: la balance fausse! mais le poids juste lui plaît. (Prov 11, 1)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. no 2	78.2	78	78	78.2	78.4
C.W. no 3	75.4	75.2	75.2	75.4	75.6
Fourrage no 1	74.4	74.2	74.2	74.4	74.6
Fourrage no 2	71.4	71.2	71.2	71.4	71.6
Fourrage no 3	68.4	68.2	68.2	68.4	68.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	126.2	126.2	126.4	126.6	127
C.W. no 3—6 rangs	124.2	124.2	124.4	124.6	125
Fourrage no 1	112.6	112.6	113	113.2	113.4
Fourrage no 2	111.6	111.6	112	112.2	112.4
Fourrage no 3	108.6	108.6	109	109.2	109.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	141.4	142⅜	141⅛	140⅞	141⅝
C.W. no 3	137.4	138⅜	137⅛	136⅞	137.6
C.W. 2 rej.	138	138⅞	137⅝	137⅜	138⅛
C.W. no 4	119⅜	120.2	119	118⅝	119.2
Ergot	114⅜	115.2	114	113⅝	114.2
Sur voie net	141.4	142.4	141.2	141	141.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mai	251.4	254⅞	254.2	254.6	256.6
Juillet	252.4	254.2	254	255.2	157⅝
AVOINE —					
Mai	77⅞	77.6	77.6	77⅞	78⅛
Juillet	78⅜	78⅝	78⅝	78⅞	79.2
Octobre	79.4	79⅝	79.6	80⅛	80⅜
Décembre	77.4	77.4	77.4	77.6	78⅝
ORGE —					
Mai	116⅛	116.2	116⅜	116⅝	116⅞
Juillet	115.6	116	116	116⅜	117
Octobre	115.2	115⅜	115.4	115.4	116⅜
Décembre	114	114	114.2	114⅜	115
LIN —					
Mai	319.6	319⅛	318⅜	318.2	317.8
Juillet	321	320.2	319.4	319.4	319
Octobre	319.2	318.6	318	317⅝	317.6
Décembre	316.6	316⅜	315.4	315.4	315.4
SEIGLE —					
Mai	142⅜	143.2	142	141⅝	142.2
Juillet	143.2	144.2	143	143	143⅛
Octobre	141.4	142⅜	141⅛	141	141.6
Décembre	139⅜	139⅞	138.6	138.6	139⅝

(Pour la semaine du 13 au 17 avril 1964)





Ruches de bourdons aménagées près de la source de nectar dans des parcelles de trèfle à la Ferme expérimentale d'Ottawa.

Gros plan d'une ruche élevée de terre et d'une ruche faite d'un pot de fleur. Le pot de fleur est enfoui dans un talus et un tube de plastique permet aux bourdons d'y avoir accès.

Les alvéoles d'un nid de bourdons ressemblent à des écales d'arachides. Des bourdons sont sortis des alvéoles de couleur claire. Pour sa nichée, la reine construit un alvéole qui sert de pot de miel à laquelle elle ajoute des alvéoles pour la ponte.

La pollinisation du trèfle Zigzag par les bourdons

On compte sur les bourdons pour la pollinisation d'une nouvelle plante fourragère à la Ferme centrale d'Ottawa.

M. R. W. Robertson, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, tente depuis des années d'obtenir une quantité suffisante de graine de trèfle Zigzag pour créer une lignée de fort rendement en graine. Mais une pollinisation médiocre a jusqu'à présent déjoué ses efforts. Il semble que seuls les bourdons ont la proboscide assez longue pour polliniser convenablement le Zigzag et qu'ils ne sont pas suffisamment nombreux.

Le trèfle Zigzag a de belles possibilités pour les pâturages et les fourrages dans l'est du Canada mais, principalement à cause de son faible rendement en graine, il est peu utilisé.

M. Robertson a aménagé des emplacements de nidification pour attirer des bourdons près des parcelles expérimentales et polliniser à fond la récolte.

Lorsqu'elles sortent de leur hibernation, au printemps, les reines déjà fertilisées sont prêtes à élever leur première portée. Cette première génération sert à produire les générations qui se suivent au cours de l'été.

Le chercheur a placé des petites boîtes en bois contenant de la mousse et du coton à rembourrer dans les parcelles. Elles sont à 18 pouces au-dessus du sol pour protéger les pensionnaires contre les mouffettes, fourmis et autres ennemis. On espère que les reines établiront leurs nids dans les boîtes près de la source de nectar.

L'an dernier, près du tiers des boîtes ont été occupées, mais il semble que les bourdons étaient rares, peut-être à cause d'ennemis qui les auraient tués durant leur hibernation ou du mauvais temps lors de leur émergence.

Les reines de certaines espèces de bourdons établissent des nids dans les talus. Ces nids souterrains produisent une plus grande progéniture que celles des boîtes, mais les mouffettes en décèlent souvent l'odeur et les mangent, comme la chose s'est produite au printemps de 1962 à la Ferme.

On peut construire un nid convenable avec un pot de fleur de sept pouces de diamètre, renversé sur une pièce de bois et enterré dans un talus. Un tuyau d'un pouce en matière plastique partant d'un trou dans le pot et sortant du talus permettrait aux bourdons d'avoir accès au nid.

M. Robertson ajoute que l'homme a détruit l'habitat de ces insectes utiles — broussailles et clôtures en perches. Il faut donc aménager des nids artificiels si l'on veut conserver assez d'insectes pour polliniser convenablement certaines plantes.

• • •

Des modifications aux règlements des couvoirs

Dans les prochaines modifications des règlements fédéraux sur les couvoirs, de nouvelles dispositions prévoient que les plans des nouveaux couvoirs doivent être soumis au surintendant régional de la Division de l'aviculture, ministère de l'Agriculture du Canada, avant que soit délivré un certificat d'enregistrement. Ces dispositions s'appliquent également aux changements apportés aux couvoirs existants et à l'outillage des couvoirs.

Les règlements relèvent de la Loi sur les animaux de ferme et leurs produits, et ils sont destinés à l'amélioration des volailles ainsi qu'à la production et à la vente des poussins.

Les règlements sur le Contrôle des aptitudes ainsi que la certification des couvoirs et des troupeaux sont annulés.

Vu l'acceptation générale dans toute l'industrie de plusieurs lignées commerciales bien connues de volailles créées par les entreprises privées, la certification fédérale (ROP) n'est plus utilisée comme norme, dit M. S. Mitchell, chef de la Section de la production avicole, au ministère de l'Agriculture du Canada. Après avoir servi à des fins utiles durant plusieurs années, les règlements du Contrôle d'aptitudes (ROP) ont donc été omis et la désignation "contrôlée" peut maintenant être employée dans le commerce seulement par les aviculteurs qui se soumettent au régime du Programme national d'aviculture.

De même, dit M. Mitchell, les règlements relatifs aux "couvoirs accrédités au Canada" et aux "troupeaux accrédités au Canada" ont été adoptés il y a plusieurs années comme moyen susceptible d'aider l'industrie à se débarrasser de la pullorose. Vu que la plus grande partie des troupeaux canadiens sont exempts de pullorose depuis plusieurs années et qu'ils sont techniquement admissibles à l'accréditation, les expressions ont perdu leur importance.

Ce sont les seuls changements importants apportés aux règlements, le reste n'étant qu'une nouvelle présentation du texte.

M. Mitchell ajoute que l'examen des plans de construction des couvoirs avait pour but d'améliorer l'industrie en imposant des normes rigoureuses d'hygiène. Vu que les couvoirs enregistrés ne peuvent utiliser que des oeufs provenant d'autres couvoirs enregistrés ou de troupeaux d'élevage approuvés à ces fin, l'acheteur de poussins canadiens bénéficie du contrôle exercé à ce niveau.

M. Mitchell a dit en outre qu'en 1944 le Canada comptait environ 450 couvoirs d'une capacité de 17.5 millions d'oeufs, ces chiffres atteignant un sommet de 705 couvoirs et de 35.7 millions d'oeufs en 1954. On compte présentement quelque 400 couvoirs dont la capacité est de 40 millions d'oeufs. Près de la moitié des établissements sont situés dans les provinces centrales et 177, dans les provinces de l'Ouest.

• • •

Ventes de pommes

Les exportations de pommes canadiennes ont haussé au cours de la présente campagne, le total se chiffrant par 3.4 millions de boisseaux à la fin de février, comparativement à 2.7 millions l'an dernier. Ainsi, les exportations ont déjà dépassé le total des ventes de toute la campagne de 1962-1963, soit 3.3 millions de boisseaux.

Cependant, la production de 1963 ayant atteint le chiffre record de 22 millions de boisseaux, les 3.4 millions de boisseaux en stock le 1er mars représentaient encore des hausses de 6 pour cent en regard de l'an dernier et de 35 pour cent en regard de la moyenne de 1958-1962.

La maxime des hommes? N'être pour soi pas trop sévère et n'exiger des autres que la perfection. — J. RENARD

Effets du froid sur les racines

Du nouveau en ce qui concerne l'effet du froid sur les racines.

Jusqu'à présent on pensait que l'abaissement de la température au niveau des racines nuisait à la croissance des plantes, surtout en retardant l'absorption des aliments et de l'eau du sol.

C'est là un facteur important surtout dans les sols où les réserves d'eau et d'aliments sont faibles. Mais les scientifiques ont découvert que la température a également un effet sur d'autres fonctions vitales de la plante, rapporte un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada.

M. K. F. Nielsen, de la Ferme expérimentale de Swift Current (Saskatchewan), soutient que la plupart des protéines nécessaires à la croissance de la plante sont produites dans les racines au lieu de l'être dans les feuilles. Les basses températures au niveau des racines nuisent à cette fonction et par conséquent à la croissance de la plante.

Certaines des fonctions complexes qui souffrent également du froid sont celles qui permettent à la plante de produire les composés organiques nombreux et variés essentiels à sa croissance normale.

Certaines plantes, comme le blé, sont moins sensibles au froid que le maïs et d'autres.

Présentement, dit M. Nielsen, les travaux d'hybridation permettent d'espérer que les cultivateurs auront des cultures qui résisteront aux mauvais effets du froid sur les racines.

D'ici là, les cultivateurs auraient profit à fournir à leurs cultures une abondance d'éléments nutritifs, principalement de phosphates, pour amoindrir les effets du froid.

• • •

Les dates de semis de lin

La recommandation la plus courante pour obtenir une bonne récolte de lin est de semer tôt; s'il faut retarder le semis, semer une variété à maturation hâtive.

Au Manitoba, le lin est souvent semé tard et les cultivateurs suivent le deuxième conseil au point que plus de 60 pour cent de la récolte provient de variétés hâtives.

Qu'arrive-t-il lorsque ce conseil n'est pas suivi? Il est probable que le rendement en souffre pour trois raisons principales, dit M. W. G. McGregor, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, ministère de l'Agriculture du Canada.

S'il y a sécheresse prolongée, les semis sont très peu denses et le rendement en est gravement atteint.

Le nombre de graines par capsule des variétés tardives a tendance à diminuer à mesure que le semis est retardé.

Le nombre de capsules par plant est inférieur dans les cultures semées après la date idéale, ordinairement en fin de mai.

Les variétés conservent leurs particularités en ce qui concerne la maturation et la hauteur comparativement aux autres semées en même temps, quelle que soit la date de semis. Mais le lin semé tard a tendance à pousser en hauteur et à donner un plus fort rendement en paille qu'en graine.

Cependant, si la récolte a le temps de mûrir normalement, la date du semis a peu d'effet sur la teneur en huile de la graine ou l'indice d'iode de l'huile.

Legs d'un million pour l'entretien d'arbres

ANN ARBOR, Mich. — Une vieille femme a légué aux autorités municipales d'Ann Arbor la somme d'environ $1 million pour l'entretien des arbres de cette ville de l'Etat du Michigan.

Le maire Cecil Creal a indiqué que Mlle Elizabeth Russell Dean avait stipulé que l'argent qu'elle léguait devait servir "à l'entretien perpétuel, au remplacement et à la plantation d'arbres sur les terrains de la municipalité".

La testatrice est décédée le 7 avril dernier à l'âge de 79 ans. Ann Arbor est une localité sise à 37 milles à l'ouest de Detroit. Siège de l'Université du Michigan Ann Arbor a une population de 67,000 habitants.

L'homme commence à devenir homme lorsqu'il sait rendre justice à autrui, à ses adversaires surtout. — FORESTER.

• • •

Il faut travailler, sans se lasser, à rendre sa piété raisonnable et sa raison pieuse.

Madame SWETCHINE.

25e anniversaire d'ordination du R. P. H. Gagné, O.M.I., formateur de prêtres missionnaires depuis 25 ans



Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask., a célébré une messe solennelle d'action de grâces dans la chapelle du scolasticat, le mercredi 15 avril, à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il était accompagné à l'autel par les RR. PP. Omer Robidoux, principal du pensionnat indien de Winnipeg, et Wilfrid Sicotte, supérieur du Juniorat de St-Boniface, agissant comme diacre et sous-diacre. Ces deux derniers sont ses coparoissiens et ses confrères d'ordination, cette cérémonie ayant eu lieu à St-Pierre-Jolys, Man., le 29 juin 1939.

LEBRET — La communauté [illegible] provincial, le R. P. [illegible]. Le R. P. Paul-Henri [illegible], provincial de Québec, qui [illegible] rendre visite à ses sujets [illegible] scolasticat, participa à la [illegible] partie de la journée. D'autres autorités majeures s'excusèrent par message de leur absence obligatoire: Son Exc. Mgr M. C. O'Neil, archevêque de Regina, les RR. PP. Majorique Lavigne, provincial de Grouard, Maurice Lafrance, provincial de l'Alberta-Saskatchewan, [illegible].

La journée commença par une grand-messe d'Action de grâces célébrée par le jubilaire, accompagné à l'autel par deux de ses confrères d'ordination à St-Pierre-Jolys, Man., le 29 juin 1939, les RR. PP. Omer Robidoux et Wilfrid Sicotte, respectivement principal de l'école indienne Assiniboia à Winnipeg et supérieur du Juniorat de St-Boniface, qui servirent diacre et sous-diacre. La chorale des scolastiques assura le service de l'autel et le chant. C'est un [illegible] le R. P. Gérard Nogue, principal de l'école indienne de Marieval, Sask., qui donna le sermon de circonstance.

Vertus sacerdotales

Puisant à profusion dans les Saintes Ecritures, le prédicateur démontra clairement que le Sacerdoce du Christ fut marqué tout particulièrement par trois vertus ou dispositions intérieures: la pauvreté, l'état de serviteur et l'humilité. Il montra ensuite que son confrère d'ordination, de professorat à Lebret, où d'ailleurs il fut son supérieur, avait compris ces exigences de son sacerdoce. C'est pourquoi, "au cours des années passées ensemble nous avons pu voir en votre personne, le pauvre, le serviteur et l'humble, conformément aux enseignements du Christ, aux exhortations de l'Eglise et à l'idéal proposé aux siens par Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats."

La richesse terrestre n'étant pas l'apanage ordinaire des familles nombreuses (la famille Gagné, de St-Pierre-Jolys, possédait 14 enfants), le jubilaire apprit dès son bas âge à sacrifier ses aises pour songer aux autres. Cette vie familiale modique, mais profondément chrétienne, lui permit d'apprécier à leur juste valeur les richesses surnaturelles. Aussi son curé d'apostolique mémoire, ses maîtres et institutrices, ses directeurs du Juniorat décelèrent vite en lui cette attitude spirituelle de pauvreté par laquelle Dieu l'acheminait vers le sacerdoce missionnaire. Pas surprenant dès lors qu'au moment du choix définitif il ait opté, sous l'impulsion de l'Esprit "père des pauvres", pour la Congrégation des Oblats que le fondateur a voulus "missionnaires des pauvres". Homme de devoir, il exploita les enseignements du noviciat et du scolasticat pour approfondir le sens de cette pauvreté évangélique, et le Seigneur s'est plu à la combler de richesses spirituelles qu'il ne cessa ensuite de dispenser aux autres.

Ces richesses spirituelles, il ne les conserva donc pas égoïstement, mais les partagea généreusement. Au sein de sa famille, au Juniorat, comme au cours de ses années de formation religieuse, il était reconnu pour son [illegible] et son état [illegible]. Dieu seul sait le nombre d'âmes qui ont reçu de ce prêtre l'avis sage et pondéré, l'encouragement cordial qui permettaient de se remettre en route et de traverser un passage difficile. Et surtout, comme professeur, directeur [illegible], supérieur, il est resté en état de service, prenant à la lettre cette exhortation de Mgr de Mazenod: "On doit mettre tout en oeuvre pour étendre le règne du Christ."

Pauvre et Serviteur fidèle, le Père Gagné a su enraciner ces vertus dans une authentique humilité, qui ouvre l'âme à Dieu et la tourne avec zèle vers le prochain.

Formateur de prêtres

Pas surprenant [illegible] prédicateur, que ses Supérieurs Majeurs aient désigné ce prêtre [illegible] pour le ministère [illegible] missions, mais pour celui [illegible] de formateur d'autres missionnaires. C'est ainsi que le Père Gagné a [illegible] termine [illegible] rare [illegible] comme [illegible] Ces occupa-[illegible] Manitoba en qualité de conseiller provincial. Il a aussi étudié à Rome pendant un an, il fut le délégué de sa province au dernier chapitre général à Rome, et [illegible] travail long et patient [illegible] des règles de l'Institut.

[illegible] et l'après-midi favorisèrent les rencontres entre pères visiteurs et frères scolastiques. Puis il y eut le grand banquet à 6 h. p.m., qu'avaient si bien préparé les Soeurs de Notre-Dame Auxiliatrice, qui s'occupent avec tant de mérites et de compétence du service ménager. Le R. P. Maurice Dugal profita [illegible] pour offrir les meilleurs voeux de tous au Père Gagné et pour lire les messages des absents. Puis à 8 h. p.m., il y eut une grande séance organisée par les frères scolastiques, en hommage à leur supérieur.

Le Père André Nogue, un des finissants du scolasticat, dit le mot d'ouverture de la séance et agit ensuite comme maître de cérémonies. Un de ses confrères, le Père Isaïe Blanchette, exprima au nom de la communauté "le mot de reconnaissance" au supérieur jubilaire. Il commença par rappeler la fameuse cérémonie d'ordination du 29 juin 1939 à St-Pierre-Jolys:

Notes biographiques

"La cérémonie avait lieu en plein air sur le terrain de l'exposition, à un demi-mille du village. Le matin, le ciel était clair et rien ne laissait présager un temps pluvieux; mais vers le milieu de la cérémonie cependant, un orage éclata et une pluie torrentielle tomba jusqu'à la fin. Ceux qui n'avaient pas d'automobile se réfugièrent dans les [illegible] à bestiaux qui se trouvaient sur le terrain; mais le clergé, abrité sous la toile d'une grande tente placée sur l'estrade pour la circonstance afin de parer à toute éventualité, resta au poste jusqu'à la fin. De temps en temps le vent soulevait la toile devenue concave par le poids de l'eau accumulée, ce qui causait un déluge sur la dernière rangée de prêtres qui avaient pris place sur l'estrade.

"Tout de même, malgré les intempéries, ce fut et demeurera le grand jour de votre vie, cher Père Supérieur . . . grand jour préparé par bien d'autres petites journées monotones parsemées de joies et de sacrifices. Ainsi le Père Gagné fit ses études primaires à St-Pierre-Jolys sous la direction des Clercs de St-Viateur; son cours classique au collège de St-Boniface avec les Pères Jésuites, mais sous la vigilance des Oblats du Juniorat de St-Boniface. Après mûre décision il se dirigea vers le noviciat de St-Laurent, où il revêtit l'habit oblat le 14 août 1933. Là, sous l'habile direction du Père Bellemare (dans sa 96e année maintenant et un des sujets actuels du Père Gagné au scolasticat), maître des novices, il acquit avec esprit de foi, d'espérance et de charité une compréhension exacte de la vie religieuse. Le scolasticat de Lebret lui ouvrit ensuite ses portes en août 1934 (il y est depuis 30 ans!) où il trouva des maîtres de très haut savoir, tels que les Pères F. Blanchin, M. Lavigne, P. Piché, qui le préparèrent au ministère [illegible] difficile et le plus délicat: la formation de futurs prêtres. En effet, à la sortie du scolasticat il y est rentré aussitôt comme professeur de philosophie et de morale pour 15 ans, [illegible] atteignant 111 ordonnés au sacerdoce durant son professorat. Puis ce fut la lourde charge de neuf années de supériorat [illegible] 72 ordinations sacerdotales. Belle couronne donc de 183 prêtres qui, à travers l'univers entier, littéralement, veulent aujourd'hui par les scolastiques de 1964 vous rendre hommage et reconnaissance."

Perles précieuses

Le Père Blanchette continua en énumérant "trois perles précieuses à mettre sur votre couronne d'argent, les trois plus [illegible] 25 [illegible] sacerdoce": une vie intérieure très profonde basée sur l'oraison et le saint sacrifice de la messe; un amour profond pour l'Eglise et la Congrégation; une humilité exemplaire. "Je suis certain, R. P. Supérieur, qu'un questionnaire soumis aux scolastiques aurait prouvé la sincérité de ce que je viens de dire . . . Les souhaits de vos scolastiques sont un autre 25 ans d'approfondissement de votre sacerdoce dans le Christ par une méditation assidue de l'Evangile pour assurer à l'Eglise et à la Congrégation le renouveau de vie intérieure que désire susciter le Concile."

Après ces paroles de leur porte-parole, les scolastiques offrirent à leur supérieur un riche bouquet spirituel et une pièce d'Henri Ghéon, "Les trois sagesses du vieux Wang", en quatre actes. Le Père René Piché, directeur, a prouvé avantageusement ses talents de metteur en scène en réussissant ce tour de force: présenter une telle pièce dans le cadre plus que restreint de la scène de la salle St-Eugène. Quant aux acteurs, ils ont interprété leur rôle avec le sérieux qui convient à des philosophes et à des théologiens: le frère Alfred Groleau sut exprimer à la perfection les crises intérieures du vieux Wang, le frère Gobeil campait devant les spectateurs "un bon diable" (Peut-on trouver autrement dans un scolasticat?), le frère Ovila Poirier était le missionnaire convaincu et convaincant. Les frères Guy Lavallée, Denis Bourbonnais, Roger Hébert, J.-H. Collet et Théodore Dumont encadraient efficacement les acteurs principaux. Les frères Harvey Spak et J.-M. Côté, décorateurs, avaient réussi une scène digne du nord de la Chine à l'époque de la grande révolte des Boxers, il y a quelque 50 ans.

Après l'hommage des scolastiques, ce fut celui de l'autorité majeure. Le R. P. Isidore Joyal, délégué du T. R. P. Provincial, exprima au Père Gagné l'admiration et la reconnaissance de la province oblate du Manitoba (et les autres provinces qui ont des [illegible] au scolasticat de Lebret) à celui qui depuis tant d'années s'est dépensé sans compter à la formation de futurs prêtres missionnaires. Avec délicatesse il fit [illegible] les dons naturels et surnaturels qu'exige un si délicat ministère: science, psychologie, prudence, vie intérieure, etc. Paroles brèves, mais combien sincères et appropriées. Tout l'auditoire montra son approbation par ses applaudissements nourris.

Chant de reconnaissance

Le "mot du jubilaire" termina cette journée mémorable. Mot de reconnaissance à Dieu "pour son amour miséricordieux qui m'a choisi et appelé à être son prêtre missionnaire et, par sa grâce, m'a fait vivre toutes ces années à son service"; à Marie Immaculée "qui m'a toujours [illegible] la sublime beauté du sacerdoce de son divin Fils en fonction de l'évangélisation des pauvres"; à ses chers parents, décédés, "qui demeurent pour [illegible] exemple entraînant d'une foi vive, d'une piété profonde, d'une vie chrétienne forte de convictions sérieuses"; à ses 13 frères et soeurs qui "me rappellent ces années vécues dans une atmosphère de travail, de charité, d'union, d'affection qui, malgré les années écoulées et malgré la séparation, continuent de s'approfondir"; à ceux qui ont exercé une influence bienfaisante dans sa vie: ses premiers éducateurs, ceux du Juniorat, du noviciat, du scolasticat, dont l'abbé Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys, les Pères A. Normandin, M. Dussault, G. Bellemare, M. Lavigne, F. Blanchin, I. Tourigny, J. Magnan, etc.

Toutes ses années de prêtrise furent vécues au scolasticat de Lebret et coïncident avec plusieurs générations de scolastiques envoyés depuis, et cela littéralement, de par le monde pour faire oeuvre de salut auprès des pauvres. "A vrai dire je suis et je fus souvent confus en face de la confiance que m'ont témoignée mes supérieurs majeurs par cette obédience dans cet important ministère de formation de futurs missionnaires." Aussi le Père Gagné tint à exprimer sa reconnaissance filiale et respectueuse au T. R. P. Général des Oblats, à tous ses provinciaux, les RR. PP. E. Lamontagne, M. Lavigne, P. Piché, I. Tourigny et A. Lizée, à ses supérieurs locaux, les RR. PP. Lavigne, Scheffer, Tourigny et G. Nogue, à ses confrères dans le directorat et le professorat (décédés: F. Blanchin, A. Josse, R. Blanchette; actuels: M. Dugal, F. Rainville, G. Bellemare, J. Magnan, G. de Bretagne, P.-E. Tétrault, A. Gaboury et R. Leclaire; d'autres qui sont présents ce soir et ont déjà eu une obédience au scolasticat: R. Dion, I. Joyal, L. Brossard, G. Lebleu, R. Bédard, B. Paris, A. Piché, A. Ruest); aux frères coadjuteurs, dont les Frères C. LeGall, A. Gagnon, D. Boulet et M. Comeau; à Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, et au clergé du diocèse.

Le jubilaire consacra le reste de son discours à exalter le sacerdoce du Christ, à exprimer son amour envers la Congrégation, pour conclure en rappelant le souvenir de ses confrères d'ordination du 29 juin 1939, en particulier ceux qui étaient présents en ce jour de fête: les RR. PP. J. de Rocquigny, O. Robidoux, W. Sicotte, L. Brossard et G. Nogue, et en remerciant le R. P. Maurice Dugal, organisateur "de cette magnifique journée", les religieuses "pour votre collaboration dans l'oeuvre du scolasticat et pour votre part délicieuse dans l'organisation de ces fêtes".

Après ces paroles reconnaissantes terminées par le chant du Magnificat, tous furent invités à prendre un goûter ensemble.

Une journée mémorable prenait fin. Honneur au sacerdoce du Christ.

St-Laurent

Décès

Le 10 avril, M. Gaspard DeLaronde est décédé à l'hôpital King Edward de Winnipeg, à l'âge de 88 ans. Né à St-Laurent, où il avait résidé pendant de nombreuses années, M. DeLaronde vivait cependant à Winnipeg.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et à la résidence de son neveu, M. Etienne Boyer, à St-Laurent. Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu dans la paroisse.

Le défunt fut précédé à la tombe par son épouse, Marguerite Chartrand, le 17 août 1949. Il laisse dans le deuil un fils, Albert; quatre filles, Mmes F. MacPhail, H. Pridden, T. LeRoy et G. Perreault; une soeur et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ça et là

Du 5 au 12 avril, il y eut étude de la vocation à l'Institut Collégial de St-Laurent. Chaque jour, un film sur ce sujet fut déroulé et des conférences furent données, les lundi et mercredi après-midi par le R. P. L. Brossard, curé, et le vendredi par le R. P. A. Parent, O.M.I., de Lundar. Le dimanche aux deux messes, il y eut sermon et prières spéciales pour les vocations religieuses et sacerdotales. Une exposition avait été dressée par les Franciscaines de Marie dans le corridor de l'Institut Collégial.

La disparition de la neige autour de la nouvelle église donnera bientôt l'occasion d'achever les travaux de [illegible] en vue de la bénédiction solennelle de l'église, fixée au dimanche 24 mai, à 3 h. p.m.

Pour renseignements au sujet de la retraite pour dames du 21 au 23 avril, adressez-vous [illegible] Mme [illegible] MM. Edmond Verrier et Léon Charrier [illegible].

Ste-Agathe

Malades

Les paroissiens regrettent d'avoir appris si tard que Mme Bernadette St-Onge est hospitalisée à Morris depuis déjà un mois.

Mme J.-Aimé Courcelles ainsi que M. Raymond Lemoine sont patients au même hôpital depuis plusieurs semaines, mais leur état de santé s'améliore.

M. Hubert Pinsonneault et la petite Jeannine Gagnon sont revenus de l'hôpital, le samedi 18 avril.

Bienvenue spéciale à Mme Marie-Ange Joyal, définitivement rentrée chez-elle le vendredi 17 avril, après un séjour de neuf mois à l'hôpital général St-Boniface et au centre de réhabilitation à Winnipeg.

A tous ces malades, compliments [illegible].

Décès

Les paroissiens ont été affligés d'apprendre le décès de Mme Joséphat Dorge, survenu le dimanche 19 avril à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Un hebdomadaire catholique anglais

LONDRES (CCC) — Une enquête effectuée en Angleterre a révélé que l'hebdomadaire catholique "The Universe" occupe la première place quant au tirage des hebdomadaires religieux, avec une édition de 304,912 exemplaires. Le quatrième rang est également occupé par une publication catholique "The Catholic Herald", avec une édition de [illegible] exemplaires.





Le samedi 18 avril avait lieu au "Montcalm Motor Hotel" une réception donnée par la compagnie Bird Construction Limitée à l'occasion de l'ouverture prochaine du centre d'habitation le plus moderne du Canada, le "Parc La Salle", à St-Norbert, Manitoba. Dans la photo du haut, l'on voit de gauche à droite: M. Roland Couture, M. Bernard Wolfe, Mgr C. A. Empson, P.D., V.F., M. Brunelle Léveillé, M. Robert A. Bird, Me Laurent Marcoux et M. Léo Rémillard. Dans celle du bas, quelques-unes des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert qui assistaient à la réception du 18 avril et à qui M. R. A. Bird, directeur de "Bird Construction Limited", montre le modèle d'une des maisons qui seront situées dans le nouveau parc La Salle: de gauche à droite, Mmes B. Desrochers, du poste CKSB, J.-G. Gratton et A. Cloutier, M. R. A. Bird, Mmes A. Bisson et D. Dupuis.

L'assemblée annuelle de la L.F.C. tenue à Transcona le 14 avril

TRANSCONA — L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Notre-Dame-de-l'Assomption eut lieu le mardi soir 14 avril.

La présence de 32 membres a rendu cette assemblée intéressante. Mme A. Comeault, secrétaire, fit lecture des minutes de l'assemblée annuelle précédente. Ensuite la présidente, Mme M. Fenez demanda lecture des rapports des divers comités.

Il y eut dix réunions mensuelles et quatre assemblées spéciales au cours de l'année. Le travail accompli par les 61 membres au point de vue spirituel ainsi que matériel et civic, comprit entre autres, communions mensuelles, messes dites, récitation de chapelet en groupe, visites aux malades, discussions sur le Concile, etc.

Plusieurs conférences et questionnaires traitèrent de sujets tels que l'encyclique "Pacem In Terris", "l'Aide aux vieillards", "les enfants d'adoption", etc.

Des bourses furent données aux élèves les plus méritants et il y eut échange de livres usagés.

Les activités comprirent parties de cartes, soirées sociales, loteries, "Tombola", souper paroissial et les préparations au prochain thé printanier.

Le tout se termina par le rapport détaillé de la présidente, suivi des remarques de l'aumônier, M. l'abbé H. Perron.

Ensuite le tableau d'élection fut présenté par le comité de nomination et des votes furent pris pour choisir un nouvel exécutif. Voici la liste des membres élus pour la nouvelle année 1964-65: présidente, Mme J.-R. Senez; ex-présidente, Mme M. Fenez; vice-présidentes, Mmes Omer Lamoureux, A. Bédard et H. Jubinville; secrétaire, Mme A. Comeault, et trésorière, Mme J.-J. Roy.

Les présidentes des comités permanents sont: comité spirituel, Mme M. Fenez; éducation, Mme H. Jubinville; radio, télévision et films, Mme U. Lamoureux; recrutement, Mme A. Bédard; presse et publicité, Mme G. Carney; législation, Mme O. Lamoureux; action sociale et citoyenneté, Mme G. St-Pierre; résolution, Mme C. Helbren; téléphone, Mme A. Fréchette, et cuisine, Mme E. Grégoire.

Félicitations aux nouvelles élues et à celles qui ont bien voulu accepter la charge d'un comité. Remerciements sincères aux personnes sortant de charge pour leur contribution au fonctionnement de la Ligue.

Thé Printanier

La Ligue des Femmes Catholiques vous invitent à leur Thé Printanier qui aura lieu le jeudi 7 mai dans la salle paroissiale. Les heures sont de 2 h. 30 à 5 h. p.m., et de 7 h. à 9 h. p.m.

Il y aura un prix d'entrée ainsi que ventes de pâtisseries et d'articles de couture. Mme A. Bédard est en charge de cette entreprise.

New Westminster, C.-B.

Activités paroissiales

Lors de l'assemblée mensuelle de février des Dames de Ste-Anne, ce fut l'élection pour l'année 1964. Voici les résultats: présidente, Mme A. Allain; vice-présidente, Mme M. Chérot; secrétaire, Mme D. Tremblay; trésorière, Mme Nora Gobeil; pour les visites aux malades, Mmes Coutu et Lambert.

La partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne a été un vrai succès; merci aux paroisses voisines qui apportent leur encouragement. Il y eut aussi un souper aux fèves et tout le monde s'est bien amusé.

Les gagnants de la loterie sont Mme Emile Morier (deux cadres peints), Mlle Hermine Gauthier (une chaufferette électrique) et Mme Dumas, de Vancouver, (six verres).

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Faucher, visiteuse de l'Alberta. Les prix de cartes allèrent à Mmes Lambert et Faucher, à MM. G.-B. Goulet et E. Albert, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes. Mme Ouimet et M. Ber[illegible]nguette eurent les prix de consolation.

Il y eut une élection chez les Dames Auxiliaires au cours d'une assemblée tenue le 15 avril. Les dames élues sont: Mlle H. Gauthier, présidente; Mme Nora Gobeil, vice-présidente; Mme A. Allain, secrétaire; Mme Emile Morier, trésorière.

L'assemblée du Club Canadien de la Fédération eut lieu à la salle paroissiale, le 12 avril. Malgré le petit nombre, on décida de servir un banquet le 3 mai, à 6 h. p.m.

M. Paquette est invité à présenter une conférence, genre forum, dans l'intérêt de la Fédération. Tous y sont invités et bienvenus. Qu'on se le dise.

En visite

M. et Mme Emile M[illegible] [illegible] l'abbé Rodolphe [illegible] Lorette, M. et Mme George Bergeron, de St-Eustache, neveu et nièce de M. et Mme Morier, et M. et Mme [illegible] Trudeau, de Ste-Anne-des-Chênes [illegible] Manitoba.

Dunrea

Ça et là

Mme Auguste Garand, profitant du passage chez-elle de ses fille et gendre, M. et Mme Daniel Carney, de St-Boniface, est allée passer quelques jours en ville pour y visiter parents et amis.

M. l'abbé C. Vachon, curé, avait le bonheur de recevoir la visite de M. l'abbé D.-J. Desjardins, curé de McCreary, les 13, 14 et 15 avril. Ensemble, ils se sont rendus à Grande Clairière pour une courte entrevue avec leur confrère, M. l'abbé Paulhus, curé de l'endroit.

Mme Gérard Boulet, ainsi que Mlle Bertha Langlois, se sont rendues à un ralliement de la Ligue des Femmes Catholiques qui avait lieu récemment au restaurant Moore de Winnipeg. C'était une assemblée préparatoire au congrès annuel qui aura lieu à Dauphin les dimanche et lundi 24 et 25 mai.

Le mercredi après-midi 15 avril, à la maison de ferme de M. et Mme Henri Beaupré, une vingtaine de dames sont allées assister à une démonstration sur l'art d'acheter et de faire cuire les viandes. Le tout fut présenté d'une manière fort intéressante par Mlle S. McCallum, de Boissevain, économiste provinciale. Des prix furent gagnés par Mmes Alphonse et Henri Beaupré et un succulent goûter clôtura l'intéressante réunion.

Mlle Suzanne Carney, du Club 4-H, classe senior, mérite des félicitations, en se classant troisième pour un discours qu'elle a fait sur la conservation de la vie en général, à un ralliement qui eut lieu à Killarney, récemment.

Félicitations aussi à Mme Edmond Beaupré, qui fut favorisée du sort tout dernièrement en gagnant plusieurs prix importants, entre autres un joli chapeau printanier, le tout en participant à différents concours à la télévision, à la radio ou les journaux.

M. Albert Delighte, de St-Alphonse, tout en venant rendre visite à M. et Mme Edmond Beaupré, a ramené avec lui ses trois fillettes qui étaient en promenade chez leurs grands-parents depuis quelques semaines.

St-Norbert

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres de St-Norbert se réunissait à l'école secondaire, le mardi soir 14 avril. Environ 80 personnes étaient présentes.

M. Fernand Paquin présidait l'assemblée. Il y eut lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière.

M. F. Paquin, président local, Mmes Beryl Pearson, France De Jong et Lucille Provost furent nommés pour assister au congrès de la section anglaise, et Mme Denise Maguet, trésorière, MM. Honoré Chartier et René Delcurme, au congrès de l'A.P.M. française, tenu à Ste-Agathe.

Comme l'Association locale existe depuis dix ans déjà, il fut décidé de marquer cet événement important par une réunion spéciale. L'exécutif fut chargé de décider du programme à organiser pour la circonstance.

Mlle Betty Redmond, présidente de la Manitoba Teachers' Federation et professeur de français à Kelvin High School, et M. le Dr F. P. Doyle, président de la commission scolaire de la Division Seine, étaient les invités de l'extérieur, pour la discussion genre forum, sur un sujet d'actualité: "Le nouveau cours général proposé pour les écoles secondaires". Participaient également à cette discussion, Mme France De Jong, M. René Delcurme, ainsi que M. Garth Muir. Les personnes responsables de l'éducation des jeunes ne manqueront pas d'approfondir la question en litige et d'y apporter la meilleure solution possible.

Pour terminer cette soirée, qui fut des plus intéressantes, un délicieux goûter fut servi.

Conversion

Le matin du 20 avril, la chapelle du couvent avait un air de fête: le jeune Donald Barker baptisé la veille, faisait sa première communion, le troisième enfant de la famille de M. et Mme H. Barker à embrasser la foi catholique.

La chapelle était resplendissante de fleurs et de lumières, les chants, doux, pieux et appropriés.

Quel champ d'apostolat n'a-t-on pas dans cette paroisse! A l'exemple du Bon Pasteur, il faut semer le bon grain. La récolte sera d'autant plus fructueuse que la semence sera jetée d'une manière discrète et animée d'une charité vraiment chrétienne.

Mariage Leclair-Lagimodière

Le samedi 18 avril, Mlle Gail Lagimodière, fille de M. et Mme Claude Lagimodière, unissait sa destinée à celle de M. Georges Leclair, fils de M. et Mme Doria Leclair. Le mariage fut béni par M. l'abbé A. Hébert, curé.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de dentelle et un voile court retenu par un diadème de perles et de crystal. Son bouquet se composait de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Tania Crooks, Sally Chopyk et Kay Kollister, portaient des robes identiques, bleu-vert, et des voiles de même couleur. Les garçons d'honneur étaient MM. Guy Vergnano, Louis Grandmont et Karl Leclair, frère du marié. M. Claude Dorge accompagnait à l'orgue Mme Barnes, soliste.

La réception eut lieu dans la salle des Fils Natifs de St-Boniface.

Le jeune couple résidera à Fort Garry.

Marchoton

Trois autres jeunes s'entraînent pour le charchoton proposé par CKSB. Ce sont MM. Guy Marion, Emile Laurendeau et Robert Leclair. St-Norbert sera bien représenté par des scouts et anciens scouts; neuf en tout. Bon succès!

Malade

Mme A. Bisson est patiente à l'hôpital de la Miséricorde. On espère qu'elle reviendra bientôt au milieu de sa nombreuse famille.

L.F.C. DE ST-NORBERT

Quelques dames, représentant la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert, furent invitées au dévoilement du parc La Salle, qui eut lieu à l'hôtel Montcalm le samedi après-midi 18 avril. Ces dames de langue française ont représenté les gens de St-Norbert.

Elles désirent faire connaître St-Norbert comme une paroisse où les Canadiens français intéressés à s'établir dans un centre français trouveront ce qu'il faut pour conserver leur culture: une paroisse française avec de bonnes écoles catholiques.

Ayez patience avec tous, mais principalement avec vous-mêmes . . .

Saint François de Sales.

L'A.C.F.C. vous parle . . .

Du passé vers l'avenir

(suite)

"Ceux qui vivent sont ceux qui luttent; ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, ce sont ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime, ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime, ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour, ou quelque saint labeur ou quelque grand amour. Ceux dont le coeur est bon, ceux dont les jours sont pleins. Ceux-là vivent, Seigneur! les autres, je les plains" — Victor Hugo.

Ce texte vieux de plus de [illegible] tement dans un milieu comme le nôtre où le problème de la vie française demande l'activité vigilante de tous les jours. [illegible] défendons donnent la joie que procurent un saint labeur et un grand amour.

Activités générales

Comme nous l'avons vu, les initiatives que l'A.C.F.C. peut [illegible] ou entreprendre ne [illegible] pas défaut. Encore une fois, [illegible] certains [illegible] preuve [illegible] d'autres pourraient imiter avec profit.

Dans la ligne des activités générales ou locales, je mentionne tout d'abord **les cours de personnalité.** En plus d'une formation générale, ces cours donnent la confiance en soi, cette confiance dont chacun a tant besoin dans la vie sociale. S'ils sont d'un esprit chrétien, ces cours sont de nature à christianiser toute la vie et ses manifestations; s'ils sont d'expression française, ils permettent de penser et de s'exprimer en français sans peur et sans honte.

Il n'est pas de paroisse ou de district qui ne pourrait pas organiser quelques soirées pour montrer comment **diriger une assemblée** ou comment **organiser et diriger un cercle d'études.** Les talents sont là; mais nous n'allons pas suffisamment à leur découverte. Trop souvent nous croyons qu'il faut nécessairement s'en remettre aux gens instruits ou eux seuls sont capables de diriger notre vie sociale, politique, religieuse ou économique.

Une autre initiative partout possible serait d'organiser des **cours** de grammaire, de composition, de lecture et de diction. La maturité dont jouissent les adultes permet de procéder rapidement et d'une manière efficace. [illegible] de Ferland en sont la preuve. Des cours de français sont donnés un peu partout pour les gens d'expression anglaise. Pourquoi les nôtres [illegible]

Pas besoin de mentionner la part prise par les **congrès.** Les congrès sont toujours nécessaires. Ils servent à faire le bilan des activités et à orienter l'avenir. C'est l'occasion d'échange d'idées et des rencontres amicales. Une association sans congrès s'acheminerait vite vers l'indifférence.

Il faut louer, encourager et propager certaines initiatives dont les résultats sont incontestables: **festivals, cabane-à-sucre, fêtes champêtres, soirées françaises.**

Moyens de diffusion

Nous avons à notre disposition des moyens de diffusion que nous n'exploitons pas assez. La télévision ne nous est pas interdite, bien qu'elle ne nous appartienne pas et soit un moyen dispendieux. Mais en attendant que les chances nous soient facilitées en ce domaine nous devrions nous servir davantage de ce que nous avons entre les mains: nos postes de radio, notre bulletin, nos journaux et le film.

Il est possible de présenter ses idées ou de critiquer sagement celles des autres sans personnalité et sans attaquer à la racine des institutions ou des associations. Pour ma part, j'aurais été heureux d'entendre ou de lire des commentaires sur les récents articles dans cette colonne de l'A.C.F.C. Une autre manière de voir les choses, une autre forme de pensée, un point de vue différent auraient certes aidé à présenter un exposé plus clair et plus complet.

Vie économique

L'Assurance Vie-Desjardins joue déjà un rôle efficace parmi les nôtres. Il faut se donner la peine de l'étudier, d'en connaître l'esprit et aussi de collaborer. Si nous considérons la chose comme une assurance comme les autres nous n'arriverons à rien. Il s'agit d'une entreprise de groupe avec de grandes possibilités pour l'avenir.

La Société d'établissement grandit dans cet esprit. Il faut à tout prix garder les nôtres en leur assurant le pain quotidien. Mais il importe non moins de stabiliser les nôtres en garantissant une influence économique de premier plan.

Conclusion

Le moment est venu de clore cette longue série de considérations sur l'avenir de l'A.C.F.C. Nous pourrons y revenir si des questions se posent ou si des objections viennent relever l'un ou l'autre point. De toute manière, il faudra que le prochain congrès explique la situation actuelle et adopte une politique de pensée et d'action. Il ne s'agit pas de tout faire à la fois, mais de prendre conscience de ce que nous pouvons réaliser pour adopter ensuite les mesures qui s'imposent.

Les progrès réalisés ne doivent pas nous éblouir comme les faiblesses ou les déficiences ne doivent pas nous arrêter. L'union des forces se fera, non dans l'exploitation des erreurs qui nous séparent, mais dans le bien qui nous rapproche.

Tout comme dans une famille, ce n'est que dans un perpétuel rajeunissement que l'Association peut continuer l'oeuvre du passé. Les hommes passent, mais les gestes qu'ils ont posés demeurent. Garder un héritage, ce n'est pas l'enfouir mais le faire fructifier, souvent sous d'autres formes et d'une autre manière.

Si aujourd'hui les morts s'éveillent du fond de leur tombeau et baisent les racines de l'arbre qu'ils ont planté, c'est qu'ils se reconnaissent dans les ramifications multiples de la vie qu'ils ont donnée.

Le succès d'une oeuvre, comme celui d'une vie ou même de toute une histoire, est dans la **re-connaissance.**

Benoit PARIS, O.M.I.,
directeur d'enseignement
et visiteur des écoles.

Ponteix

Çà et là

Mme Marie Chambers, de Trenton, Ont., est récemment arrivée chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marceau Bourlon, et leur famille, pour quelques mois, après avoir visité son frère, M. René Bourlon, et sa famille, à Mission, Texas.

Les 7, 8 et 9 avril, Mme Eudore Desautels et Mlle M.-R. Landry ont assisté au congrès de la Croix-Rouge à Prince-Albert; les déléguées ont été reçues au terminus d'autobus par M. le maire de la ville. Mme Desautels a visité ses enfants, M. et Mme Armand Desautels, durant les périodes libres.

M. et Mme Léo Privé (Madeleine Bourlon), de Nelson, C.-B., sont les heureux parents d'une fille, Carol, née le 8 avril à Nelson, C.-B. Les parrain et marraine sont M. et Mme Noël Bourlon.

M. et Mme Marceau Bourlon et Mme Marie Chambers ont passé un dimanche chez des neveu et nièce, M. et Mme Tom Nordwick, à Beaver Valley.

Le dimanche de Pâques, MM. et Mmes Arthur Lasanté et Edgar Bédard sont allés à Moose Jaw et Regina, où M. Lasanté a suivi un cours se rapportant aux voitures Chrysler. Mme Lasanté a visité ses trois soeurs et sa mère, Mme D. Lafrance, à Dollard; cette dernière était en visite chez ses filles. M. et Mme Bédard sont demeurés à Moose Jaw, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Lévis Jérôme.

M. Denis Arcand est revenu d'une semaine de vacances à Regina et Calgary, Alta.

M. et Mme H. Diens, de Kerrobert, ont passé quelques jours chez M. et Mme Ray. Meloche.

M. et Mme Achille Stringer et leurs enfants ont passé le dimanche après-midi 12 avril chez M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gerry, à Wainwright, Alta, revenant de Gull Lake, où ils ont assisté au mariage du frère de M. Rennie.

M. et Mme Don Fizell (Angéline Lasanté) sont les heureux parents d'un fils, Marcel, né à l'hôpital de Ponteix, le 31 mars.

Mlle Irène Chorel, de Willow-Bunch, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Henri Chorel.



M. William Argan, de Regina, président du Comité des relations publiques du Conseil d'État des Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan, présente ci-dessus sa peinture de Mgr Adélard Langevin, O.M.I., au Grand chevalier G.-F. Béliveau, du Conseil Langevin de Regina. M. Argan prépare une histoire de la Chevalerie en Saskatchewan pour le 70e anniversaire des Chevaliers de Colomb au Canada, en 1967, et il met à l'oeuvre ses talents de portraitiste pour illustrer son oeuvre en peignant les "patrons" des divers conseils de sa province: Mgr Langevin, Mgr Mathieu, Mgr Monahan, etc. La présentation du portrait de Mgr Langevin eut lieu dans la salle paroissiale de la paroisse française St-Jean-Baptiste; dans la photo l'on voit, de gauche à droite, les frères Paul Rousseau, député grand chevalier, Roger Poissant, en charge du programme général, le R. P. S. Gattafoni, O.F.M., aumônier du conseil, G.-K. Béliveau, grand chevalier, Rolland Lefebvre, garde intérieur, et William Argan, l'artiste-historien.

Au Collège St. Thomas More

Des cours d'été seront donnés par des professeurs du collège St. Thomas More de l'Université de la Saskatchewan.

Intersession, du 14 mai au 23 juin: Français 102, M. Francis Keily; Psychologie M101, M. Donald Chernets.

Du 2 juillet au 12 août, cours de vacances: Anglais 102, Mme Judith Kennedy; Philosophie M101 (Introduction à la philosophie), le R. P. Thomas Stokes, C.S.B.; Philosophie M396 (métaphysique), M. James Penna.

La description de ces cours se trouve dans le calendrier des cours d'été 1964 de l'Université de la Saskatchewan.

M. Thomas-J. Courchêne, ancien élève du collège St. Thomas More, s'est vu décerner une bourse pré-doctorale de $2,000 du Concile du Canada. M. Courchêne étudie actuellement l'économie à l'Université de Princeton. Il est le fils de M. et Mme J.-A. Courchêne, de Wakaw, Sask.

Victoire

Décès

Le mercredi 15 avril décédait, après quelques jours de maladie, M. Roger Duret, fils de Mme Willie Duret. Il aurait eu 22 ans le 3 mai prochain.

Le samedi 18 avril, à 10 h. a.m., M. l'abbé W. Desfossés, curé, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. Armand Allard, O.M.I., et de M. l'abbé G. Lachance, comme diacre et sous-diacre. Servaient au choeur, Marcel Lévesque, Orville Amyotte et Gilles Tremblay, ainsi que Marcel Pelletier et Clément Beaulac.

Etaient présents au sanctuaire: MM. les abbés Ernest L'Abbé, de Debden, et Clément Provencher, de St-Louis. M. l'abbé G. Lachance, en termes très touchants, fit l'éloge du défunt, et fit part de sa profonde sympathie à la famille cruellement éprouvée. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle fut portée en terre par Léon et Luc Tremblay, Augustin et Luc Bonneau, Yvan et Lucien Beaulac, cousins du défunt. Raymond Préfontaine, neveu, portait la croix. Deux autres cousins, René Bonneau et Achille Beaulac firent la quête.

L'église ne put contenir les parents et amis venus de partout rendre un dernier hommage à ce jeune homme qui avait su gagner l'amitié de tous par sa jovialité, son amabilité et son bon caractère. Aussi laisse-t-il le meilleur souvenir.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa mère, Mme Willie Duret, cinq frères, André, Philippe, Jean, Laurent, à la maison, et Raymond, à sa dernière année du cours classique au collège St-Jean d'Edmonton, Alta; trois soeurs, Marie-Anna (Mme Léo Préfontaine), Eugénie (Mme Gilles Lajeunesse) et Monique, institutrice à Duck Lake; il laisse également une amie qu'il devait fiancer bientôt. L'ont précédé dans la tombe, son père, en mai 1961, et un frère, Guy (âgé de 21 ans), en janvier 1954.

Roger avait servi la messe durant de nombreuses années; il était membre de l'Action Catholique Rurale et aussi un sportif faisant partie des équipes de hockey et de balle-au-camp.

Etaient venus de l'extérieur à cette occasion: les Rév. Mères M.-Monique et Ste-Mélanie, de St-Brieux, institutrices du défunt durant cinq ans; ses tantes, la Rév. Mère Ste-Roseline et Mlle Eugénie Duret, de Prince-Albert, ainsi que quelques autres Filles de la Providence; d'autres tantes, Mmes Gertrude Côté et Jeannette Gaudreau, de Port Alberni, C.-B.; Mlles Marie Bonneau, G. Landry et C. Roussel, d'Hobbema, Alta; ainsi que des personnes venues des paroisses suivantes, Prince-Albert, Marcelin, Domremy, Vonda, Spiritwood, Léoville, Regina, Duck Lake, et de nombreux paroissiens de Debden.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Willie Duret et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie durant leur récente épreuve, soit par leurs prières, offrandes de messes, envois de fleurs, visites à la maison, ou par leur assistance aux funérailles.

En visite

Mme Simone Doré passe le mois d'avril à visiter des parents et amis dans la Colombie-Britannique.

Baptême

Le 7 avril: Emile-Alphonse-Joseph, fils de Jean-Louis Bilodeau et de Marguerite Duret, né le 31 mars. Parrain et marraine, Florent et Claudette Bilodeau, représentés par M. et Mme Wilfrid Bilodeau.

Prince-Albert

Erratum

Dans le rapport du décès de M. Jos. Cecil MacDonald, paru la semaine dernière, il aurait fallu écrire: "M. MacDonald laisse dans le deuil son épouse, Erma (née Lemay), et non "St-Pierre".

Décès

M. J.-A. Fournier, natif de Prince-Albert et citoyen avantageusement connu de cette ville, est décédé à l'âge de 50 ans, le dimanche 12 avril, après une courte maladie.

Le service funèbre eut lieu le mardi 14 avril (51e anniversaire de naissance du défunt) et fut chanté par Mgr Boucher, assisté de MM. les abbés Tremblay et L. Meehan, comme diacre et sous-diacre. Le chant fut très bien rendu par les Rév. Soeurs de la Présentation de Marie.

A l'arrivée du cortège funèbre, une imposante garde d'honneur de Chevaliers de Colomb s'était formée sur les degrés de la cathédrale qui était déjà remplie de fidèles dont plusieurs, venus de très loin.

L'inhumation eut lieu au cimetière So-Hill. Plusieurs centaines de parents et amis escortèrent le convoi funèbre jusqu'à sa dernière demeure. Les porteurs étaient MM. Yvon Ménard, C. Barzeele, B. Ingoldby, E. McCullagh, E. Dickson et J. Ward.

Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale, MM. les abbés A. Blondeau, C. Tremblay et G. Deschamps présidèrent aux prières récitées au salon funéraire Dalzeil.

Notes biographiques

M. Fournier avait fait ses études primaires et secondaires ici même et mena une vie très active dans les cercles communautaires: secrétaire de la ACT durant 22 ans, jusqu'au moment de sa mort, il remplit les mêmes fonctions pour le collège St. Mary depuis son ouverture en 1946; membre de la paroisse du Sacré-Coeur et Chevalier de Colomb; membre du bureau du "Prince-Albert Real Estate" et de la "Insurance Agents' Association".

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Florence; deux fils, Raymond et Roland, à la maison; quatre filles, la Rév. Sr M.-Véronica, de la Présentation de Marie, Marie, Alice et Rita; sa mère, Mme Alice Fournier; deux frères, Emile, de Winnipeg, Man., et L.-J. Fournier, de cette ville; deux soeurs, Mmes G. Baribeau, d'Edmonton, Alta, et H. Hamilton, de Saskatoon.

Divers concours

La "Prince-Albert Lions Junior A Band" a remporté la récompense pour la meilleure fanfare accordée au Festival de musique de Humboldt.

Cette fanfare, sous la direction de M. T. C. Higgins, a obtenu 79 points. L'adjudicateur, M. R. Latimer, de Melfort, en fit des commentaires favorables et lui octroya $25 en argent.

Mlles Philippine Kosolofski et Geneviève Pelletier, toutes deux étudiantes en 10e année à l'Académie de la Présentation de Marie, gagnèrent un concours d'essai d'un genre différent, patronné par la branche locale de la "Saskatchewan Psychiatric Nursing Association". Elles reçurent une plaque gravée, $20 en argent, don de Mme B. Merge, de la S.P.N.A., et un trophée perpétuel qui restera à l'Académie.

Le 2e prix fut accordé à Mlle Pelletier, qui reçut $10 en argent de la part de M. Stan Danbrook, aussi de la S.P.N.A.

Ce concours sera patronné annuellement afin de stimuler l'intérêt dans les cas de débilité mentale et la profession psychiatrique. Il sera limité aux élèves de la 10e année dans les écoles de Prince-Albert. Le thème de cet essai était "Changes In Social Attitudes Toward Mental Retardation".

Les juges furent Mme M. Wettergreen, M. E. Button, surintendant de la "Saskatchewan Training School of Nursing", et M. T. L. Dice, psychologue pour enfants.

La gagnante du tirage de la "Holy Family Nurses Alumni" fut Mme Emil Lyshak, de Lloydminster.

N'avoir qu'à se divertir est souvent un travail plus pénible et plus ennuyeux que tout autre. — Louis VEUILLOT.

Arborfield

Réunion annuelle de la L. F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 9 avril chez Mme W. Berneshy, avec 12 membres et M. l'abbé Van den Akker, directeur, présents.

Mme Peter Lussier, présidente, ouvrit l'assemblée. La Ligue se compose de 38 membres, dont une augmentation de 13 par rapport à l'an dernier. Une messe sera célébrée le 26 avril en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil aux intentions de la Ligue. On proposa de donner une bourse d'étude à un élève de la 11e année, un prix au Club 4-H et un missel à chacun des deux finissants en 12e année.

Il fut décidé d'envoyer un don de $10 pour l'enseignement du catéchisme et d'acheter des chapelets pour les premiers communiants.

Mme A. Brochu, présidente du comité de recrutement, rappela aux membres leur devoir de voter le jour des élections. Une intéressante biographie de sainte Lucie fut lue par Mme E. Lalonde, présidente du comité spirituel, qui raconta aussi comment la paroisse prit le nom de sainte Lucie.

Les officières élues pour l'année 1964-65 furent: Mme Peter Lussier, présidente; Mme F. Clinton, trésorière; Mme M. Mullie, secrétaire; Mme W. Berneshy, présidente du comité social; Mme L. Hartman, éducation, Mme Léo Venne, presse; Mlle Madeleine Riou, télévision; Mme A. Kennedy, recrutement; Mme O. Houle, finances; Mme N. Lemire, visite des malades; Mme A. Brochu, citoyenneté; Mmes R. Rodier, E. Levasseur, Leo Suchan et A. Leduc, conseillères.

M. l'abbé Van den Akker remercia les officières pour leur dévouement et donna sa bénédiction.

La présidente invita les dames à sa demeure pour la prochaine assemblée, et Mme F. Clinton aida l'hôtesse à servir le goûter. Mme H. Kucherhan fut la gagnante du prix d'hôtesse.

Radville

Décès

Le 2 avril, M. Réginald Mansfield rendit son âme à Dieu à la suite d'une crise cardiaque qui le terrassa en quelques minutes. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé N. Marcotte en l'église de la Ste-Famille. Le choeur de chant était accompagné à l'orgue par M. A. Pirio.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Donald; une fille, Marilyn (Mme Garand), de Calgary, Alta; trois petits-enfants et une soeur, Mme Anklewick, de Radville. Son épouse le précéda dans la tombe en 1959.

Les porteurs honoraires étaient MM. Jack Vennard, Ham Ferris, George Ming, Armand Bourassa, Joe Carles et André Labbée. Les porteurs actifs étaient MM. R. MacDonald, Léon Carles, Vincent Kimball, Henri Cherpin, Albert Derouse et Olaf Fossonnier. Une grande représentation de Chevaliers de Colomb de Radville et des environs formaient une garde d'honneur.

M. Mansfield naquit à Strasbourg, Sask., épousa Mlle Marie Balmforth en 1937 et fut propriétaire d'une boucherie à Bulyea, Sask. Plus tard il devint commis voyageur pour la compagnie Packers, et en 1951 il s'installa à Radville avec sa famille, où il fut gérant de Radville Locker Plant. M. Mansfield était membre de la Chambre de Commerce, conseiller de la ville, directeur du Club Kiwanis et Grand Chevalier du Conseil Monahan.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles on remarquait des personnes venues de Saskatoon, Regina, Carnduff, Bulyea, Ceylon, Minton, Gladmar et Radville.

Mariage

M. et Mme T. Martin et leur famille, de St-Boniface, Man., accompagnés de Mme Boulet, sont venus assister au mariage de leur neveu et petit-fils, Ernest Martin, qui eut lieu à l'église St-Charles, à Regina. A leur retour ils ont visité M. et Mme Louis Colbe et quelques amis à Radville.

Malades

Mme Paul Vigoureux, qui a fait un séjour à l'hôpital, a passé quelques jours chez ses filles, à Neptune.

Mme Marie Dionne, Donat Bellavance, Léon Van de Sype et Mme Adélard Dufresne sont hospitalisés.

Naissance

A M. et Mme Mazeng est née une fille le 16 mars.

Willow-Bunch

Va-et-vient

MM. et Mmes Léo et Earl Fitzpatrick, ainsi que leurs soeurs, Mmes Bernard Philippon et Albert Roy, d'Assiniboia, se rendirent à Moose Jaw, le mardi soir 7 avril, y visiter leur père, M. Tom Fitzpatrick, gravement malade; son état de santé s'est amélioré un peu.

Sont allés prier au salon funéraire à Laflèche pour le repos de l'âme de M. André Moulin, décédé à l'hôpital de Laflèche, le samedi 4 avril, M. G. Verhelst, principal, une partie du personnel enseignant, MM. et Mmes [illegible] Martin, Laurent Dionne, Tony Fritz, Ernest Lespérance, Mme Albert St-Yves, [illegible] deux filles, Claudette et Jeannette. Se sont rendus aux funérailles à Glentworth, le mardi 7 avril, M. et Mme Ernest Lespérance, M. Edouard Dionne, Mme Albert St-Yves et M. Jacques Raboud.

M. Moulin est le père de Mme Marcel Durand, institutrice à Willow-Bunch, à qui on offre les plus sincères condoléances.

MM. et Mmes Marcel Balaux, W. MacKillop et Bill Wrynkin, ainsi que Mme Jeanne Gosselin, et leurs enfants, tous de Regina, sont venus visiter leur mère, Mme Rosina Balaux, pour Pâques.

MM. et Mmes Edmond Chabot et René Fauchon, de Ferland, ont rendu visite à M. l'abbé A. Chabot et sa mère.

M. Fauchon et sa famille visitèrent les familles Champigny et Martin, la semaine dernière.

Mme W. Winslow est arrivée le samedi 11 avril après un séjour d'un mois chez ses filles à Stoughton et Hume, et chez son fils, à Maple Creek.

M. et Mme Maurice Raboud et leurs fils, de Moosomin, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 19 avril.

Mlle Dianne Duperreault, de Regina, a visité ses parents, M. et Mme Gérard Duperreault, récemment.

M. et Mme Ernest Lespérance sont allés à Moosomin visiter M. et Mme M. Raboud; de là, ils se rendirent à Winnipeg chez M. et Mme Robert Dionne, et ensuite à Verdun, où demeure une soeur de Mme Lespérance.

Sont hospitalisés à Moose Jaw: MM. Lucien Couture et Arthur Rainville, ainsi que Mmes André Philippon et Laurent Deblois.

Mme Armand Lalonde est de retour de l'hôpital de Moose Jaw depuis la semaine dernière.

Sont patients à l'hôpital local: Mmes Philias Blais et Albert Lambert, ainsi que Mlle Bottineau. Mme Charles Pelletier y fit aussi un séjour.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Gilbert Duperreault à la naissance d'un fils à l'hôpital local.

Décès

M. Donat Joyal est décédé à Fort San, le samedi 18 avril, à l'âge de 60 ans.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Bandu, de Kipling, sont allés rencontrer leur nièce, Mme Elise Rairvet, qui arrivait de Calgary, Alta, et ont visité leurs enfants, M. et Mme André Bandu, à Vandura.

M. Pierre Charles, instituteur à Carlyle, et trois de ses amis sont allés jusqu'au Mexique pendant les vacances de Pâques, et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Albert Jacques et leur bébé sont allés visiter leur grand-mère, Mme Burman, de Maryfield, et leurs parents, à Brandon, Man.

M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, étaient en visite chez leurs neveux et nièces, M. et Mme Harold Lincoln, M. et Mme Cliff Easton et Mlle Fernande Blaise, et chez leur tante, Mme G. Zébière, pour la fête de Pâques.

M. et Mme G. Munro et leurs enfants, de Kennedy, ont visité leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière.

Le dimanche de Pâques, M. et Mme Emile Bandu et leur fille, Alice, de Kipling, M. et Mme Robert Jacques et leurs enfants, M. et Mme René Jacques et leurs enfants, de Kelso, M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Maryfield, M. et Mme Albert Jacques et Ernest Jacques se réunissaient chez M. et Mme André Bandu, à Vandura, pour un bon dîner à la dinde.

Baptême

Murray-Howard-Joseph, fils d'Ernest Lamontagne et de Thérèse Boulet, né le 20 mars. Parrain et marraine, Alain Genge et Eldéa Lamontagne, cousin et tante de l'enfant.

Mariage Thériault-Lemoine

Le lundi 30 mars, à 11 h. a.m., en l'église St-François-Xavier de Wawota eut lieu le mariage de Mlle Laurence Lemoine à M. Paul-Ernile Thériault. Le R. P. G. Ruska officiait à la cérémonie.

Les fille et garçon d'honneur étaient Mlle Denise Lemoine, soeur de la mariée, et M. Lucien Thériault, frère du marié. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle du club pour 25 invités. Prenaient aussi part: M. le curé, les mères des mariés, Mmes Octave Thériault et G. Lemoine, M. et Mme Maurice Zébière, soeur et beau-frère, M. et Mme G. Monro, Mme Jacob Eberlé, neveu et nièce de la mariée, Mme G. Zébière, MM. J.-Baptiste, Lucien, Engelbert, Marc et Léonard Thériault, frères du marié, de Montmartre, M. et Mme Claude Dureau, de Wolseley, soeur et beau-frère du marié, et plusieurs amis.

Les mariés partirent ensuite en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Regina.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Que veut exactement le Canada français?

Dans toutes les discussions qui tournent autour du fameux sujet: "Bilinguisme et Biculturalisme" à travers le Canada, depuis plusieurs mois, c'est la question que posent les anglophones et même les francophones. Il est donc de notre devoir de préciser les griefs et les désirs du Canada français.

Les quatre considérations et propositions suivantes constituent en soi les exigences minimales qui pourraient rétablir l'équité et la justice entre les deux groupes ethniques du Canada.

Les voici telles que formulées par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec:

1. L'égalité des deux langues officielles du Canada dans tous les services publiques; à savoir:

a) chaque citoyen canadien-français ou canadien-anglais a le droit de bénéficier de tous les services publics sans exception;

b) chaque citoyen canadien-français ou canadien-anglais a le droit d'utiliser sa langue dans la fonction publique sur les plans municipal, provincial, fédéral;

c) chaque citoyen a le droit d'utiliser sa langue devant n'importe quel tribunal.

2. L'égalité des deux langues dans l'éducation, c'est-à-dire:

a) Que partout au Canada, chaque citoyen canadien-français ou canadien-anglais puisse être éduqué dans sa langue au primaire, au secondaire et sur le plan universitaire.

b) Que ce droit soit efficacement reconnu par une équitable répartition des fonds publics aux institutions scolaires de langue française et de langue anglaise.

3. L'égalité devant la loi des institutions confessionnelles et non-confessionnelles d'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire et universitaire), et la distribution équitable et sans discrimination des fonds publics à ces diverses institutions.

4. Droits équivalents, dans tout le Canada, en rapport avec les techniques de diffusion.

5. Une répartition juste et équitable des revenus publics aux provinces.

Lisons et relisons attentivement ces recommandations. Méditons-les. Assimilons-les. Apprenons-les même de mémoire pour pouvoir les expliquer au plus grand nombre.

La Relève Collégiale,
Louis Stringer, président,
Gilles Béchard, vice-président,
Marc Nogue, secrétaire.

La relève . . . du parler

Le dimanche 5 avril eut lieu, devant tous les professeurs et les collégiens, un concours de bon parler organisé par la Relève. Pour commencer la soirée, le président, M. Louis Stringer, souhaita la bienvenue et résuma brièvement les activités variées de la Relève durant l'année. Il appela les concurrents, au nombre de douze, lesquels avaient été choisis parmi les six classes d'immatriculation à raison de deux par classe. Nous vîmes le résultat de plusieurs mois de travail durant lesquels tous s'efforcèrent de perfectionner leur français parlé.

Lorsque le maître de cérémonies, Louis Stringer, le chronométreur, Normand Allard, et l'aumônier, M. l'abbé R. Ducharme, qui présida l'action, furent à leurs postes, le combat commença. Tout alla bon train pendant cette première partie. Deux seulement tombèrent. Les autres firent preuve d'une connaissance parfaite de leurs mots et expressions.

Cette première partie terminée, le R. P. recteur, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., souligna l'importance de connaître le français, de le bien parler surtout car c'est un gage de succès pour l'avenir dans notre Canada bilingue. Il en profita pour [illegible]

Après cette détente pour les combattants, la lutte reprit de plus belle. Les spectateurs attentifs et en suspens admirèrent [illegible]

Après de longs efforts, le président dut faire appel au R. P. A. Piché pour compliquer davantage les phrases-pièges. Un à un [illegible] acharnés à vaincre s'éliminèrent. La lutte cessa faute de combattants, et le héros, Aimé Campagne, fut longuement applaudi. Il reçut des mains du Père recteur une raquette de tennis.

La petite chorale, sous la direction de M. Caron, exécuta avec brio quelques-unes de ses pièces favorites et agrémenta cette veillée de type plutôt intellectuel, d'intermèdes gais et légers, doux et chantants.

Celui qui a donné du fil à retordre au champion jusqu'à la dernière minute fut Roger Rondeau. Il reçut un disque de chansons modernes et un billet de $5.

Le troisième en ordre de ténacité et d'efficacité dans ces louables efforts pour bien parler sa langue maternelle fut Marc Nogue, qui reçut comme récompense un disque de Félix Leclerc et une jolie paire de gants.

Marcel Caillet fit très bonne figure lui aussi en quatrième place.

Le jeune Gilles Morin, quoique très nerveusement, a tenu tête longtemps à des plus âgés et s'est décroché le cinquième prix.

Raoul Granger obtint le sixième prix.

Les six autres participants, Léo Tremblay, Marcel Vachon, Lucien Brûlé, Roland Hopping, David Busch et Léo Côté reçurent chacun un souvenir de ce jour mémorable et un prix de consolation. Félicitations spéciales à David Busch, qui n'a commencé que l'an dernier à étudier le français.

Avant la remise des prix gagnés par les douze, avait eu lieu le tirage du prix d'entrée, qui échut à Constant Vermette.

Enfin, le président ne manqua pas de remercier chaleureusement tous ceux qui ont rendu cette fête possible, tous les participants de la joute, tous les bienfaiteurs de "La Relève", le R. P. recteur, les Pères et Frères du collège, la Librairie G.-E. Parent et M. le Dr R. Morin.

Il termina en souhaitant que chacun continue à faire des efforts pour bien parler le français partout et toujours et cita Manuel Maitre: "Le français bien parlé, c'est une nécessité vitale pour l'individu et la société."

Léo TREMBLAY,
Méthode.

Mgr Lévesque est nommé coadjuteur à Rimouski

OTTAWA (CCC) — S. S. le pape Paul VI a nommé S. E. Mgr Louis Lévesque archevêque-coadjuteur avec droit de succession de S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski.

La nouvelle a été annoncée le 20 avril par le délégué apostolique à Ottawa, S. E. Mgr Sebastiano Baggio.

Mgr Lévesque était évêque de Hearst depuis 1952. Né à Amqui le 27 mai 1908, il était le sixième d'une famille de 13 enfants. Il fit ses études classiques au Petit séminaire de Rimouski et ses études théologiques aux Grands séminaires de Rimouski et de Québec, d'où il sortait licencié en philosophie et docteur en théologie.

Mlle Anita Pelletier, de Duck Lake, épouse M. Denis Delisle de Titanic

TITANIC — Le lundi 6 avril, en l'église St-Sacrement de Duck Lake, fut célébré le mariage de Mlle Anita Pelletier, fille de M. et Mme Ovide Pelletier, de Duck Lake, à M. Denis Delisle, fils de M. et Mme Laurent Delisle, de Titanic. M. l'abbé J. Beaulac, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe, assisté de deux enfants de choeur, Charles et Onile Pelletier, respectivement frère et petit cousin de la mariée.

La mariée, vêtue d'une longue robe de satin blanc, fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était coiffée d'un voile retenu par une couronne de fleurs et portait un bouquet de fleurs roses. M. L. Delisle servit de témoin à son fils.

Le cortège d'honneur se composait d'une dame d'honneur, Mme Auguste Mercereau, de Meacham, belle-soeur du marié, des filles d'honneur, Mlles Rosemonde Pelletier, soeur de la mariée, Rita Bonthoux, cousine du marié, toutes deux de Duck Lake, et Claudette Cousin, de St-Louis, cousine de la mariée, d'une petite bouquetière, Yolande Bandet, de Prud'homme, nièce de la mariée (elles étaient toutes vêtues de toilettes identiques de couleur or et blanc), des garçons d'honneur, MM. Auguste Mercereau, de Meacham, demi-frère du marié, Alain Fiolleau, de Titanic, cousin du marié, Gilbert Pelletier, de Duck Lake, cousin de la mariée, et Edward Zulowskie, de St-Louis, du petit page, Laurent Mercereau, de Meacham, neveu du marié. Les huissiers étaient MM. Alphée Pelletier, de Duck Lake, cousin de la mariée, et Raymond Fiolleau, de Titanic, cousin du marié.

La musique et les chants durant la messe était sous la direction des Soeurs de la Présentation de Marie, de Duck Lake. A l'issue de la cérémonie, un déjeuner fut servi chez les parents de la mariée, après quoi les mariés et leur cortège se rendirent à Prince-Albert. Le soir, les dames de la paroisse servirent un banquet dans la salle paroissiale de Duck Lake à environ 90 convives.

M. l'abbé Beaulac récita le bénédicité et présenta le toast aux nouveaux époux en leur souhaitant beaucoup de bonheur. M. Henri Leduc, de Carlton, oncle du marié, était maître de cérémonies. Une veillée dansante à la salle de ville de Duck Lake termina ce grand jour. Les heureux époux partirent ensuite en voyage de noces. Ils demeureront à Titanic.

Va-et-vient

Il y a quelque temps M. et Mme Marcel Fiolleau, accompagnés de leur famille, se rendirent à Léoville visiter leurs fils et bru, M. et Mme Maxime Fiolleau.

Mlles Elaine Arcand, de Saskatoon, et Suzanne Mercereau, de Prince-Albert, toutes deux étudiantes, ont passé les vacances de Pâques chez leurs parents.

MM. et Mmes Auguste Mercereau, de Meacham, Maxime Fiolleau, de Léoville, et Mlles Alida Delisle, de Edam, et Agathe Mercereau, de Prince-Albert, étaient chez leurs parents en fin de semaine et ont tous assisté au mariage Delisle-Pelletier, à Duck Lake.

Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, est présentement chez ses parents, et M. Joseph Rio, de Camp Borden, Ont., est venu pour quelques jours aussi chez ses parents, M. et Mme B. Rio.

M. et Mme Scott (née Aurélia Dumont), d'Angleterre, en route pour la Colombie-Britannique, ont rendu visite à leurs oncle et tante, M. et Mme B. Arcand.

Malade

La jeune Anne-Marie Mariani est de retour chez ses parents après avoir séjourné quelque temps à l'hôpital de Rosthern. Voeux de prompt rétablissement.

Domremy

Décès

Mme Adjutor Boutin et son fils, Denis, se sont rendus à Belsite, Man., aux funérailles de M. Oscar Leblanc, leur frère et oncle, qui est décédé à l'âge de 75 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Whist par téléphone

Le deuxième "whist par téléphone" qui eut lieu le dimanche 12 avril fut un réel succès, puisque la jolie somme de $103 fut réalisée. C'est une forme d'amusement qui se montre très populaire parmi les gens de la paroisse, et on espère que l'automne prochain ces bonnes soirées récréatives seront organisées de nouveau.

Shower

Un shower en l'honneur de Mlle Eveline Billo, eut lieu à la salle du village le vendredi 10 avril. Environ 140 dames furent présentes. L'héroïne de la fête reçut de nombreux cadeaux, qui furent dûment admirés par toutes les dames. Mlle Billo remercia gracieusement les organisatrices de la soirée, ainsi que toute l'assemblée. Il y eut quelques jeux variés et la veillée se clôtura par un délicieux goûter.

Deux projets

Les paroissiens accueillent fébrilement l'arrivée du printemps. En effet, c'est au cours de cette année que doivent se réaliser deux projets de grande conséquence pour la paroisse: une nouvelle église qui sera construite selon les nouveaux règlements de la sainte liturgie, et une école moderne comprenant 10 classes.

M. l'abbé J.-A. Houle, curé, et son comité de construction pour l'église, ont travaillé infatigablement au cours de l'hiver afin de résoudre les nombreux problèmes qui se posent devant une telle entreprise. Les matériaux nécessaires sont commandés et déjà les briques et le ciment sont arrivés. Avec l'esprit de coopération et de bonne entente qui règne dans la paroisse, on prévoit que tout marchera à merveille.

Vonda

Va-et-vient

Durant les vacances de Pâques on remarquait plusieurs visiteurs: M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Meadow Lake, chez M. et Mme Félix Loiselle; M. et Mme Marcel Leblanc et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, et M. et Mme Joseph Bussière, de Zenon Park, chez M. et Mme André Bussière; Mlle Lilliane Bussière, employée à l'hôpital de Zenon Park, chez M. et Mme Rosaire Bussière; Rosaire et Edmour Denis, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Fernand Denis.

M. et Mme Antoine Willett et leur fils, Donald, de Fort St. John, C.-B., M. Ronald Willett et Mme Anita Exner et quatre de leurs enfants respectifs, et Mlle Dolleen Willett, de Regina, ainsi que MM. et Mmes Matt Gryschuk et Balcombe, de Saskatoon, ont tous passé le jour de Pâques chez M. et Mme Steve Willett.

Après avoir passé un mois en visite chez ses parents, M. et Mme S. Willett. Mme Doreen Bush et sa fillette, Kelly, sont retournées à Camp Borden, Ont.

Mme Steve Willett est revenue d'un voyage à Winnipeg, Man., où elle a visité sa fille religieuse, la Rév. Sr Marie-Kathleen, des Dame de Sion. En chemin elle s'est arrêtée à Redvers, Sask., où elle visita son fils, Harvey, et sa famille.

M. et Mme Denis Lepage et leur famille, M. et Mme Marcel Simonot et leurs enfants, de Prince-Albert, ainsi que M. et Mme Louis Lepage, de Saskatoon, et M. et Mme Guy Lepage et leurs enfants, de Dawson Creek, étaient en visite chez M. et Mme Zenon Lepage, pour Pâques.

M. et Mme Léon Bussière sont allés passer la fin de semaine du 11 avril chez leurs fille et gendre, M. et Mme Steve Dormian, à Imperial.

MM. et Mmes Fernand Denis et Léon Bussière se rendirent à Léoville, le 18 avril, où ils visitèrent leurs nombreuse parenté.

Soirée paroissiale

Le dimanche 5 avril eut lieu une soirée organisée par le groupe G. & H. et les Catholiques d'Aberdeen Perreault et Ahle.

Il y eut 13 parties de bingo, dont les gagnants furent Mme Roger Bussière, Mlle Martineau, M.-Louise Dellezay (2), Mme Albert Lepage et Dianne Rivard, tous de Vonda; M. LeBlanc, Mme Clotaire Denis, de St-Denis; Mme J. Dice, Mme D. V. McIntosh (2), Henry Dick et Ron Stevenson, d'Aberdeen.

Le prix d'entrée fut gagné par R. Perreault; une poupée par Lisa de Vito, de Port Alberni, C.-B.; voiturette par Maurice Haudegand, de St-Denis; porte-disques, P. Bussière, de Vonda; pot en argent, Thérèse Fierizone, de Vonda. Les articles de la loterie furent gagnés par Mme I. Reimer, d'Aberdeen, (une poêle électrique); Mme F. Koop, d'Aberdeen, (un séchoir à cheveux); Steve Deptuk, (un miroir); Hervé LeBlanc, de Vonda, (réveil-matin électrique); Mme A. De Margerie, de Vonda, (ensemble de Casserole); M. Félix Loiselle, de Vonda, (service de vaisselle).

Le tout rapporta la somme de $717.85.

Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui ont aidé au succès de cette soirée.

Debden

Baptêmes

Le 23 février: Anne-Marie-Aurélie, fille de M. et Mme Philippe Pouliot, née le 9 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Pouliot, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 mars: Jeanne-Claire-Marie, fille de M. et Mme Jacquelin Couture, née le 5 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Desrochers, grand-parents de l'enfant.

Le 26 mars: Rémi-Gilles, fils de M. et Mme Cébal Ruel, né le 9 mars. Parrain et marraine, André et Marie-Anne Ruel, frère et soeur de l'enfant.

Le 12 avril: Cheryl-Mary, fille de M. et Mme Joseph Marchand, née le 2 avril. Parrain et marraine, M. Alfred Dalton et Mlle Délina Ethier.

Le 17 avril: Thérèse-Esther, fille de M. et Mme Denis Jean, née le 11 avril. Parrain et marraine, M. Louis Jean et Mlle Dianne Jean, grand-père et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à M. Omer Lajeunesse, patient à l'hôpital Victoria de Prince-Albert, à Mme Louis Jean et à M. Eugène Delisle à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

de 4,000 prêtres L'Afrique a besoin

LEOPOLDVILLE (CCC) — Au cours des sept prochaines années l'Afrique aura besoin de pas moins de 4,000 prêtres, si l'on veut pouvoir maintenir la proportion actuelle entre le nombre de catholiques et le nombre de pasteurs. Telles sont les conclusions qu'un Jésuite, le R. P. Masson, a tirées des statistiques publiées par la S. Congrégation de la Propagation de la Foi.

Prière du matin et du soir, toilette de l'âme.

V. MARMOITON.

Le décès d'un pionnier, M. A. Revet, à Bellegarde

BELLEGARDE — La paroisse St-Maurice de Bellegarde, ainsi que les paroisses environnantes furent attristées lors de la mort subite d'un de leurs pionniers, M. Auguste (Claude-Augustin) Revet, qui naquit à Haute-Savoie, France, le 10 mai 1882. Il vint au Canada en compagnie de ses parents, sa soeur et ses cinq frères, à l'âge de 7 ans, et se rendit à Grande-Clairière, Man. Après la mort du père, la famille déménagea à Bellegarde, vers l'an 1896. Il prit un homestead à cinq milles au sud de la paroisse, où il demeura actif jusqu'à sa mort.

En 1905, il épousa Mlle Anna Beaudry. Ils élevèrent six fils, Arsène, Julien, André, Joseph, Alphonse et Armand, et quatre filles, Louise (Mme Toussaint Bourgeois), Yvonne (Mme Arsène Magnien), toutes deux de Storthoaks, Marie et Médora.

M. Revet était parmi les premiers colons qui ont bâti les chapelle et église et aidé à fonder la paroisse St-Maurice. Il était aussi responsable, en partie, pour l'école de campagne de St-Maurice pour laquelle il s'est toujours dévoué jusqu'à ce que le district fut incorporé dans la grande unité scolaire.

En 1955, en compagnie de leurs nombreux enfants, parents et amis, M. et Mme Auguste Revet célébrèrent leurs noces d'or — les premières depuis la fondation de la paroisse St-Maurice de Bellegarde.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Léon Savoie, curé, assisté de MM. les abbés Emile Toupin, de Redvers, et L. Kubash, de Wauchope, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient Robert et Léo Revet, filleuls du défunt, Armand et Marcel Bourgeois, Jean et Onésime Revet, petits-fils. Quatre autres petits-fils servirent la messe.

Lors de sa mort, à l'âge de 81 ans et 10 mois, le défunt laissa dans le deuil son épouse, ses enfants, une soeur, Mme Louise Girard, de Scobey, Montana; un frère, M Kilien Revet, de Deerhorn, Man., ainsi que 37 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Etaient venus pour le service funèbre, la parenté d'Edmonton, et de Lac La Biche, Alta, ainsi que celle de Scobey, Montana.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Bauche, après avoir passé trois mois à Corpus Christi, Texas, sont revenus enchantés de leurs vacances.

M. Arthur Sylvestre est de nouveau paroissien de Bellegarde.

Mme Béliveau, après avoir passé quelques mois à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., est venue demeurer avec ses petits-enfants, durant le séjour de sa fille, Mme Raymond Durand, à l'hôpital.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes hospitalisées: Mmes Raymond Durand et Emile Mahin, à l'hôpital de Redvers, et Mme Paul Wilvers, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

L'Union des familles de Ferland célèbre dignement la fête des foyers

FERLAND — Le 10 avril dernier, grande fête à Ferland, Sask. Dans une salle pleine à craquer, un tribut d'hommage et de vénération fut rendu à tous les couples, jeunes et vieux de Ferland. M. l'abbé Joseph Bernier, curé, salua en cette mémorable occasion la naissance officielle de l'Union des Familles de Ferland; il souhaita la plus cordiale bienvenue aux visiteurs et présenta ses hommages à tous les pères et mères de famille, il dit sa satisfaction de voir jeunes et adultes se rencontrer dans une atmosphère aussi amicale, et aussi détendue que cette soirée merveilleuse. Un jeune Louveteau lut et présenta à tous les parents présents une émouvante adresse, qu'il remit ensuite officiellement au nom des tout-petits à M. Laurier Chabot, président de l'Union des Familles.

Ensuite les Jeannettes, en uniforme, exécutèrent de joyeuses farandoles, accompagnées de chants et de sourires au bénéfice de leurs parents présents. Au cours de la soirée, adolescents et adolescentes exécutèrent toutes les gammes des danses modernes, en restant toujours dans les limites du bon goût et de la décence. Il y en eut de toutes sortes: à partir des "Beatles", en passant par le twist et la valse, pour aboutir aux danses carrées. Tous, parents, adolescents et enfants fusionnèrent dans un ensemble merveilleux de joie, d'amitié sincère, de bonheur réellement senti. Ah !comme il faisait bon ce soir-là vivre ensemble!

Plusieurs prix furent remis aux enfants, plus ou moins jeunes, et disons en passant que les "Beatles" locaux ont réussi à soulever un enthousiasme délirant et à créer l'illusion d'une présence réelle de ces idoles des jeunes. Un merci à Michèle et Paulette Chabot, à Doris et à Claudette Bouffard qui exécutèrent le morceau "clou" de la veillée . . . ainsi qu'aux demoiselles Alfreda et Monique Morin qui présentèrent un chant bien adapté. Il faut aussi remercier les cheftaines Jeannettes, Mmes Médelger Chabot et Lucien Beaudoin, qui ont si bien stylé les Jeannettes pour l'occasion.

Le mérite de cette soirée va certes aux chefs d'Action Catholique Rurale qui sont à l'origine de cette année merveilleuse de fêter ensemble pères et mères de famille. Mais on doit surtout le succès de cette organisation à Mmes Antonio Chabot et Sylvio Clermont, ainsi qu'à MM. Aimé Fournier et Paul Massé, qui n'épargnèrent ni leurs talents ni leur temps pour le bonheur de tous.

Dans son discours de la fin, M. Laurier Chabot, président de l'Union des Familles, souligna, dans un esprit de reconnaissance et d'admiration, la part active prise par les participants de tout âge et de tout sexe. "Nous avons fait, dit-il, plus pour nos jeunes, ce soir, qu'on a fait depuis bien des années. Nous avons appris à nous amuser ensemble, à nous mieux aimer, à nous mieux aider. Puissions-nous nous en rappeler assez pour renouveler ce geste plus souvent." Le maître de cérémonies, M. Aimé Fournier, demanda à l'auditoire de faire la ronde, de se prendre par la main et de chanter le chant de l'au revoir.

Le tout commença à 8 h. 30 p.m., et se termina par la bénédiction des prêtres présents, à 2 h. a.m.

Causerie

Le samedi 18 avril, à l'école de Ferland, M. et Mme Gabriel Neyron, de Hull, Qué., donnèrent une causerie aux membres de l'Action Catholique Rurale, qui les avaient invités.

M. René Couture, président de l'ACR, souhaita la bienvenue à ces distingués visiteurs. A tour de rôle, M. et Mme Neyron prirent la parole et répondirent aux questions posées. On discuta les sujets tels que "jeunes et adultes" et "bonheur dans le foyer", etc.

Pour clôturer, M. l'abbé J. Bernier, curé, prononça quelques mots d'appréciation et remercia M. et Mme Neyron d'être venus donner cette causerie, qui aidera beaucoup de jeunes ménages à mieux se comprendre et à mieux s'aimer.

Un délicieux goûter fut servi par les dames des équipes de l'A.C.R. L'on se quitta en souhaitant un au revoir à M. et Mme Neyron. Tous leur souhaitent bon succès dans leur bel apostolat.

Ça et là

M. et Mme Edmond Chabot sont revenus de leur voyage de noces à Vancouver et New Westminster, C.-B., où ils ont visité de nombreux parents.

M. et Mme Alfred et Laurier Chabot allèrent à Regina, la semaine dernière.

Mme Walter Morissette fut nommée présidente du Conseil des Dames de Ste-Anne pour la paroisse. Elle remplace Mme Joseph Couture, qui donnait sa démission il y a quelque temps.

Félicitations à M. et Mme Viateur Chabot qui sont les heureux parents d'une fille, née le vendredi 17 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de St-Joseph, Man., visitèrent leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot, ainsi que leurs frères et soeurs, les familles Alfred et Laurier Chabot et Valmore Couture, pendant le congé de Pâques.

M. et Mme Louis Fournier allèrent à Regina pour quelques jours, visiter leurs filles.

M. et Mme Aristide Fournier se rendirent par avion à Saskatoon visiter leurs enfants, M. et Mme Raymond Fournier, et leur famille, la semaine dernière.

MM. et Mmes Rosaire et Alfred Chabot, Joseph Couture et Lucien Beaudoin assistèrent à la réunion de l'Amicale du collège Mathieu à Ponteix, le 12 mars.

Meadow Lake

Assemblée

Le 17 avril, à la salle Chapelle, eut lieu une assemblée pour les Canadiens français. Le président de l'assemblée fut M. Aimé Gagnon.

Le R. P. D. Lafrance ouvrit l'assemblée par une courte prière et adressa ensuite la bienvenue à M. Audet, de Saskatoon, et à M. Duperreault, de Gravelbourg, représentants de l'ACFC.

M. Audet donna un résumé du bien accompli par l'ACFC, organisation qui aide les Canadiens français à garder leur langue en leur permettant de faire des études en français. Il exprima aussi son bonheur d'être à Meadow Lake à cet occasion. Trois films français très intéressants furent présentés.

M. Duperreault se fit entendre dans une causerie sur les plans d'assurance et de sécurité familiale.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., prit la parole pour remercier les deux visiteurs; il expliqua ce que l'ACFC accomplit pour le développement de la langue française dans les écoles, assura l'aide et l'encouragement nécessaires pour poursuivre cette oeuvre dans la paroisse.

Enfin, un groupe de huit membres fut formé pour représenter l'ACFC à Meadow Lake: aumônier, le R. P. A. Mercure, O.M.I., M. le Dr Creurer, MM. Régis Charpentier, Félix Roger de Cabana, L. Loiselle et Edmond Forcier, ainsi que Mmes Verger, L. Loiselle et P. Fontaine, secrétaire.

On espère que cette association prenne de profondes racines dans la paroisse et que tous les Canadiens français se fassent un devoir d'encourager cette belle oeuvre par leur présence et leur bonne volonté.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Chabot, de Medecine Hat, sont venus passer une semaine chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Chabot. Ils visitèrent aussi leur frère, M. Gérard Chabot.

Mme Gérard Chabot et son jeune fils, Bernard, sont allés visiter M. et Mme Georges Bandet.

M. Adrien Pellerin et Mlle Irène Monette se rendaient à Regina chez M. et Mme André Bouvier. Mme Bouvier revenait avec eux pour passer quelque temps avec sa mère, Mme Joseph Monette, à Lac Pelletier.

M. et Mme André St-Jacques sont venus passer une journée chez M. et Mme Joseph Lacelle.

Mme Joseph Bonneau, de Vesper, Alta, allait visiter sa fille, Rita, à l'hôpital d'Edmonton.

Mlle Sherald Deschamps venait rendre visite à ses parents, M. et Mme Rosaire Deschamps pendant le congé de Pâques.

M. Georges Pellerin se rendait au grand bingo du 15 avril, qui eut lieu au collège Mathieu, de Gravelbourg.

Les gens de Lac Pelletier ont eu l'honneur de rencontrer M. le Dr LeBlanc, de Gravelbourg.

Montmartre

Mariage Guliov-Coolican

Le lundi 30 mars, en l'église du Sacré-Coeur, M. l'abbé J.-A. Foisy bénissait le mariage de Mlle Maureen Jean Coolican, fille de M. et Mme B. J. Coolican, à M. W. P. Guliov, fils de M. et Mme Eli Guliov, de Saskatoon. Il y eut échange d'anneaux au cours de la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie, avec appliqués de roses, corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu d'une tiare ornée de pierres du Rhin. Son seul bijou était une perle retenue par une chainette, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses roses et de boutons de roses.

Les filles d'honneur, Mlles Mary Ann Guliov, soeur du marié, et Jacqueline Coolican, de Winnipeg, Man., portaient des robes identiques en poult-de-soie rose et petits chapeaux de soie garnis de tulle. Leurs bijoux consistaient de boucles-d'oreilles munies d'une perle chacune et d'une chainette avec perle comme pendant, cadeaux de la mariée.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Coolican et Lee Forsythe, de Saskatoon. MM. Brian et Tom Coolican, de Regina, cousins de la mariée, agissaient comme huissiers. Les servants de messe étaient Brian Righetti et Douglas Lachambre.

M. et Mme W. Laturnus firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Mlle Y. Ecarnot.

L'église revêtait ses parures de Pâques pour l'occasion, ainsi qu'un tapis blanc et une boucle de ruban à chaque banc.

La mère de la mariée avait choisi un costume corail avec accessoires foncés et bouquet de corsage d'oeillets roses et blancs. La mère du marié portait aussi un costume corail avec accessoires foncés. Des oeillets blancs composaient son bouquet de corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception pour 110 invités eut lieu à la salle Paul, artistiquement décorée.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique, la mariée revêtait un costume bleu marine avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux mariés s'établiront à Regina.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 25 avril, Jean Leblanc, Domremy; le 26, Armand-André Moyen, St-Front; le 27, Gustave Brassard, Debden; le 28, André Le Strat, St-Front, et Diane Lagimodière, Debden; le 29, Marcel Durette, Debden, Bertrand Gagnon, Makwa, et Bernard Blais, Delmas; le 30, Lucien Denis, St-Denis.

M. Adrien Boire, 32 ans, décédé à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Les funérailles de M. Adrien Boire, décédé le mardi 14 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, ont eu lieu le vendredi 17 avril en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Gravelbourg. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé D. Dugas, assisté des diacre et sous-diacre.

M. Boire est né à Gravelbourg le 28 mars 1932. Il laisse dans le deuil son épouse, née Odile Gauthier, de Ponteix; trois fillettes, Aline, Laurianne et Cécile; sa mère, Mme Théophile Baron; cinq frères, Lionel, de Toronto, Ont., Gérard, Marcel et Denis, de Gravelbourg, Ernest, de Calgary, Alta, et un demi-frère, M. Victor Baron, de Gravelbourg; deux soeurs, Rita (Mme Joe Schwab), de North Battleford, Germaine (Mme Ronald Houle), de Calgary, Alta, et une demi-soeur, Mlle Yvonne Baron.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient les six frères du défunt.

Attention

Le dimanche soir 26 avril, à Gravelbourg, à la salle paroissiale à 8 h. 30, heure avancée, il y aura conférences par M. et Mme Gabriel Neyron pour tous les jeunes, les fiancés, et les mariés de moins de cinq ans. Les intéressés de Gravelbourg et du diocèse sont les bienvenus. Les sujets traiteront de la préparation au mariage et de l'orientation.

Coloriez les dessins

Comme vous voyez en cette page, Cousine Josette a fait paraître de nouveau tous les dessins du grand concours des jeunes. La raison? Pour donner une chance à tous ceux qui n'ont pas encore participé de le faire.

Cousine Josette a su que plusieurs jeunes n'ont pu prendre part au concours parce que leur autre soeur ou frère, qui était dans un grade du même groupe, désirait le faire. Aussi d'autres ont manqué le premier et même le deuxième dessins de la série.

Alors on vous donne une dernière chance! Vous n'avez qu'à colorier les dessins de votre groupe, trouver le nom du pays que chaque photo représente et remplir le coupon qui parait ici dans cette page. Envoyez vos quatre dessins avec le coupon bien rempli, aussitôt que possible, à "Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba".

Et vous savez qu'il y a plusieurs beaux prix en argent à gagner! C'est facile, c'est amusant, c'est un concours que tout jeune des grades 1 à 6 ne doit pas manquer!

Les noms des pays représentés:

No 1: ....

No 2: ....

No 3: ....

No 4: ....

Mon nom est ....

Mon adresse est ....

Je suis dans le grade ....

OPINIONS

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Réflexions sur le Phénomène Humain

(Suite)

La Portée de l'oeuvre

Au terme de notre enquête, une question entre toutes s'impose à notre réflexion. Teilhard a-t-il été fidèle à son Avertissement? C'est à cela que nous allons tenter de répondre.

Une premiere difficulté jaillit à toutes les pages du Phénomène: le langage. Nous ne pouvons nier la beauté littéraire du livre. Toutefois, le problème vient du fait que Teilhard emploie très souvent un langage poétique là où nous attendons plutôt un appareil scientifique.

En voici quelques exemples:

Dans le premier, il s'agit des lois qualitatives de croissance.

"Réfractée en arrière dans l'Evolution, la Conscience s'étale qualitativement en un spectre de nuances variables dont les termes inférieurs se perdent dans la nuit." (p. 56)

Dans le second, il veut montrer le passage de la Biosphère à la Noosphère.

"Et dès lors, ajouterons-nous, il est facile de décider où doivent s'arrêter nos yeux sur la Biosphère, dans l'attente de ce qui doit arriver. Partout savions-nous déjà, en leur sommet, les lignes phylétiques actives s'échauffent de conscience. Mais dans une région bien déterminée au centre des Mammifères, là où se forment les plus puissants cerveaux jamais construits par la Nature, elles rougissent. Et déjà même s'allume, au coeur de cette zone, un point d'incandescence. Ne perdons pas de vue cette ligne empourprée d'aurore. Après des milliers d'années qu'elle monte sous l'horizon, en un point strictement localisé, une flamme va jaillir. La pensée est là." (p. 175)

On voudrait bien que tout se résolve en équations. C'est un reproche qu'on peut adresser à Teilhard, car, à chaque moment, il faut se demander si son langage est scientifique ou poétique. Dans ce dernier cas, il faut aussi se demander ce qu'il veut dire exactement.

Ces réserves faites, rappelons que Teilhard, dans son Avertissement, prétendait élaborer non une métaphysique ou une explication du cosmos, mais une introduction à une explication (qu'on pourrait peut-être appeler hyperphysique).

Nous voici devant un nouveau problème: le Phénomène contient-il une métaphysique, contrairement à ce que Teilhard aurait voulu nous laisser croire?

La métaphysique doit avoir comme objet l'être en tant qu'être. On peut examiner toutes les métaphysiques à l'aide de ce critère. Nous devons alors nous demander si l'objet de l'étude de Teilhard coïncide avec l'objet de la métaphysique. La lecture du livre nous fait opiner pour la négative.

En effet, l'étude de l'évolution ne fait pas appel à l'aptitude de l'esprit pour la séparation, moyen d'obtenir l'objet de la métaphysique. Elle implique même la nécessité d'examiner le phénomène sous un angle de mobilité, impropre à la métaphysique. Nous pouvons dire que le Phénomène Humain n'est pas une oeuvre de métaphysique ni dans le sens d'une nouvelle métaphysique ni dans le sens d'une insertion dans une métaphysique déjà existante (11).

Ceci ne préjuge absolument pas de la personne du Père Teilhard. Et à le lire, on sent bien chez lui cette capacité de rechercher les causes ailleurs qu'à l'intérieur même des faits d'expérience. On ne peut lui nier d'être métaphysicien.

L'objet de l'étude du Père Teilhard, nous l'avons dit, c'est le phénomène humain sous son aspect d'évolution. Phénomène extrêmement vaste, qui contient tout sauf l'Oméga. Donc, la Pensée aussi fait partie de ce phénomène et, en ce sens, on peut dire que la réflexion de Teilhard se fait de l'intérieur. L'objet de son étude l'englobe mais ne le submerge pas, grâce à cette "conscience" de plus en plus claire de l'Univers, qui est le fait de la réflexion. Ce serait une autre façon de voir que Teilhard ne fait pas de métaphysique.

On peut objecter que Teilhard nous amène à la notion de cause première et transcendante. Pour répondre à cela, il nous faut considérer que toute science est à la fois descriptive et causale. Ce qu'on décrit dans une science c'est le phénomène, le fait. On le limite, on le cerne. Mais tout cela ne nous renseigne pas sur son rôle, le pourquoi de son action. Le chimiste qui, pour expliquer le phénomène d'électrolyse, recourt à la théorie ionique, fait de la science causale. Bien plus, la cause qu'il assigne au phénomène le transcende. Elle sera dite théorie et subsistera tant qu'on ne trouvera rien de mieux.

Teilhard, lui, examine un fait scientifique extrêmement vaste: l'évolution. C'est le sujet de sa science. L'évolution, c'est tout ce qui se trouve à partir du terme initial de création jusqu'au terme final. Elle comprend la science positive et la pensée comme elle comprend aussi les hommes actuels, passés ou futurs. Montrer l'enchaînement interne du phénomène de l'évolution, c'est faire de la description. Pour faire de la science causale, il va falloir chercher une "théorie explicative" de l'évolution, qui rende compte de sa montée.

Or une seule chose, pour Teilhard, est en dehors de l'évolution. C'est le point Oméga. Ne pas le poser, c'est se condamner à ne rien expliquer scientifiquement. C'est refuser de faire de l'évolution une science causale sous prétexte que la seule cause qu'on peut poser est Dieu. Pourtant, il faut admettre que c'est la seule explication possible . . . et qu'un savant peut être en droit de la poser.

Tout de même si Teilhard en arrive à poser l'existence et la transcendance du point Oméga, on est peut-être en droit de se demander s'il fait oeuvre vraiment scientifique.

Ici encore, il faut nuancer. Distinguons d'abord les sciences expérimentales positives et les sciences dites de l'homme. Dans la Phénomène, nous retrouvons ces deux groupes de disciplines.

Il est bien entendu que Teilhard ne fait pas oeuvre uniquement de géologue, de physicien ou de biologiste. Point d'études particulières dans son livre. Il ne cherche rien de nouveau sur le plan d'une spécialité. La Phénomène Humain se présente comme une série d'événements irréversibles formant des jalons, des étapes. Il me semble que la position de Teilhard, c'est de refaire ce long chemin en scrutant chacune des étapes avec les sciences qui lui sont propres. Ainsi, au début de la création, ce sera le point de vue du géologue, du physicien, de l'astronome; au moment de l'apparition de la vie et de l'homme, c'est le biologiste, le naturaliste, l'anthropologue qui observent; la pensée sera aux mains du philosophe et du sociologue; le point Oméga sera contemplé par le "téléologue" ou le théologien dans une perspective chrétienne.

L'apport scientifique ne me semble pas tellement d'avoir construit une sorte de science généralisée, panacée infaillible qui règle tous les problèmes et sécurise la pensée. C'est plutôt l'effort méthodique qui veut qu'on recherche avec les instruments appropriés. C'est l'ouverture à tout le cosmos par la façon scientifique de poser, de cerner et de résoudre les problèmes.

En même temps qu'il nous indique comment regarder scientifiquement le réel (et une part de ce réel appartient aux sciences spéculatives), le Père Teilhard nous donne des introductions scientifiques aux divers problèmes qui ont hanté l'esprit humain. En ce sens, le Phénomène est une oeuvre scientifique.

On y retrouve aussi une invitation à une façon scientifique de travailler: le travail en équipe. L'union des sciences, des disciplines ne se fera pas par une généralisation soudaine des données. Ce serait par trop simple. Elle aurait plus de chances de se faire à partir de l'union des individus qui possèdent ces disciplines. D'ailleurs, l'âge de la Collectivité nous y porte de plus en plus. Ce serait ici un bon point pour le réalisme avant-gardiste de Teilhard.

Que conclure? Il faut admettre que le Père Teilhard a été fidèle au but qu'il s'était proposé, quoi qu'en disent ceux qui se sont arrêtés sur tel point qui pouvait prêter à la confusion.

Attitudes devant Teilhard

Il y a ceux qui sont "contre".

Sous ce titre, nous réunissons différents groupes: les non-croyants, les croyants, les savants (sciences positives) et les non-savants.

Il était à prévoir que beaucoup de non-croyants refuseraient de suivre Teilhard. Accepter le premier pas de l'évolution oblige à parcourir le dernier . . . ce qui peut être terriblement exigeant. Vaut mieux alors refuser.

Parmi ces derniers, on trouve des philosophes, des savants. Les uns lui reprochent d'avoir failli à la tâche philosophique, les autres à la tâche scientifique. Medawar en est un des plus beaux exemples. Voici un extrait de sa critique du **Phénomène Humain**:

". . . the greater part of it (The Phenomenon of Man), . . . is nonsense, tricked out by a variety of tedious metaphysical concepts, and its author can be excused of dishonesty only on the grounds that before deceiving others be has taken great pains to deceive himself." (12)

D'autre part, ce qui est surprenant, c'est de voir le nombre de croyants qui se sont prononcés contre lui. Ils se recrutent surtout chez les philosophes et les théologiens. Peut-être qu'on a cru voir dans son oeuvre des positions intenables par rapport à ce qu'on croyait être sa pensée . . .

Evidemment, Teilhard n'est pas exempt de tout reproche. D'abord il est volontairement optimiste. D'où l'opposition de tous ceux qui sont pessimistes, de doctrine ou de vie.

Dire oui à Teilhard n'équivaut pas à dire non à tout le reste. Mais il faut avoir le courage de dire oui. Un des principaux obstacles vient du fait qu'on s'est habitué à attendre une synthèse exhaustive (et même si elle devait venir, on ne s'en apercevrait pas tant on a peur . . .). Cette synthèse, le Père Teilhard affirme lui-même ne pas l'avoir faite mais avoir voulu l'amorcer. C'est une invitation à la chercher.

Il y a ceux qui sont "pour".

Il faut d'abord compter ceux qui sont pour parce que d'autres sont contre.

Et enfin, il y a ceux qui trouvent dans Teilhard l'écho profond de ce qu'ils ont peut-être pensé ou tout au moins désiré, en petit. Nous ne pouvons que nous rallier à la grande tâche de la construction de l'Humanité. Il faut faire l'Homme.

De plus, Teilhard, sur le plan chrétien, incite à former une nature sur laquelle la grâce pourra se greffer avec profit . . . Et en ce sens, c'est intéressant de le voir omettre de parler du mal. N'est-il pas du non-être? Et qu'est-ce que la grâce peut bien avoir à faire avec le non-être?

Teilhard est un ferment d'unité, de travail et d'optimisme dans la pensée catholique. C'est comme cela qu'il faut l'accueillir.

Conclusion

Le péché, le mal, la mort, voilà l'envers de la Vie. L'Incarnation, la Rédemption, voilà la victoire de la Vie.

Le péché a blessé l'homme. Il l'a mis dans la nécessité de se dépasser, de faire du trop-plein d'amour à la suite de l'Amour incarné. L'humanité est en marche vers la Terre promise, le bout de l'histoire de Dieu et de son Peuple.

Trouver un penseur qui affirme dans la réalité du monde matériel que la Vie monte graduellement vers un terme qui est Dieu, n'est-ce pas concrétiser pour un esprit du XXe siècle cette parole de saint Jean: "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie"?

La nature a une part dans cette montée. Elle gémit dans l'attente. N'est-ce pas à nous, à la suite du "Caput", de la faire enfanter?

Le message du Père Teilhard de Chardin est un message théologal. Foi au Progrès, foi en l'homme, foi en Dieu. Espérance du terme. Charité qui est l'énergie unissant nos actions en vue d'une c o m m u n i o n avec Dieu.

Que Teilhard soit un grand penseur, il n'y a pas de doute à cela, puisqu'à le côtoyer, on ne peut faire autrement que désirer être grand . . . et alors lisons-nous avec respect et confiance en lui (et en tous ceux qui pensent comme lui) ces dernières lignes du **Phénomène Humain**:

"Dans ce ré-arrangement des valeurs, j'ai pu me tromper sur bien des points. Que d'autres tâchent de faire mieux . . .

"Capable de contenir la personne humaine, il ne saurait y avoir qu'un Univers irréversiblement personna l i s a n t." (p. 323)

Gilles THERIEN,
licencié en philosophie.

1961

11. Il n'est pas question non plus d'une cosmologie philosophique au sens où nous l'entendons.

12. Dans **Mind**, no. 277, January 1961.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui parait bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

N.D.L.R.

Pour les raisons indiquées en haut de cette page, il a fallu cette semaine reproduire de nouveau les dessins du concours de Cousine Josette.

Nous avons renvoyé par conséquent à la semaine prochaine la publication d'un troisième article dans la série sur le Père Teilhard de Chardin.

Les adeptes du paléontologiste trouveront sans doute que publier "Concours de dessins" et "Opinions" sur la même page est un rapprochement assez bizarre de l'Alpha et de l'Omega de l'intelligence humaine.

R. D.



No 1 pour les grades 1, 2 et 3



"Ce jeune matador est certainement brave, mais du petit lapin n'en fera pas un cadavre!"

No 2 pour les grades 1, 2 et 3



"Coloriez les tulipes rouges, le moulin à vent bleu, et regardez de près pour trouver les jolis oeufs!"

No 3 pour les grades 1, 2 et 3



"Dans des territoires appartenant au Canada, le jeune Esquimau fêta Pâques, loin là-bas."

No 4 pour les grades 1, 2 et 3



"Dans son pays où saint Patrice est le saint patron, un jeune danseur porte un costume aux trèfles verts!"

Une dernière chance pour les jeunes

No 1 pour les grades 4, 5 et 6



"Joli costume, joyeux sourire et danse gaie, Cette fille est aussi fière des oeufs dans son panier!"

No 2 pour les grades 4, 5 et 6



"Loin en Orient, dans un petit pays, le lapin de Pâques s'est trouvé une amie."

No 3 pour les grades 4, 5 et 6



"Pour trouver, dans les Alpes, ses oeufs de Pâques, ce gamin Européen grimpa bien haut en toute hâte."

No 4 pour les grades 4, 5 et 6



"On brise le "pinata" pour trouver des oeufs dans ce petit pays au sud de la Californie!"

La Croix-Rouge internationale, une institution humanitaire



M. Alexander Rickenbach

M. Alexander Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg, a donné une importante conférence aux dames qui fréquentent le "Rendez-vous Français", le mardi 7 avril, sur l'organisation internationale de la Croix-Rouge, qui a tant contribué à faire connaître la Suisse, son pays. Voici de larges extraits de cette causerie . . .

En juin 1859, le Genevois Henry Dunant (1828-1910) se rendait en Italie pour y rencontrer l'empereur Napoléon III, dont il aurait voulu obtenir une concession d'ordre économique. Il se trouva par hasard à proximité de Solferino où les armées française, piémontaise et autrichienne venaient de se livrer une bataille particulièrement acharnée et sanglante. Il fut saisi d'horreur et de pitié en voyant, abandonnés sur le champ de bataille ou entassés dans les églises, les blessés dont un grand nombre allaient mourir d'infection alors que, soignés à temps, ils auraient pu être sauvés. Il se pencha lui-même sur ces malheureux, les réconforta, suscita des bonnes volontés parmi la population et organisa des secours de fortune. En même temps il insista sur la nécessité de soigner aussi bien les ennemis que les amis.

Propositions pratiques

Hanté par de tels souvenirs, Dunant écrivit un livre célèbre dès son retour à Genève: "Un souvenir de Solferino", récit saisissant contre l'insuffisance des services sanitaires des armées et contre la négligence avec laquelle on traitait alors les blessés. Mais surtout, Dunant formulait deux propositions pratiques: susciter dans chaque pays, dès le temps de paix, la création d'une société de secours qui, en cas de guerre, seconderait le service de santé de l'armée; et obtenir des Etats qu'ils se lient par un "principe conventionnel et sacré" offrant une base à l'action de ces sociétés. La première de ces propositions fut à l'origine de la Croix-Rouge en tant qu'institution; la seconde a donné naissance à la Convention de Genève et au droit humanitaire international.

Publié en 1862, ce livre de Dunant souleva une émotion profonde dans le monde entier, mais ce fut à Genève que l'on se préoccupa de donner des suites pratiques aux suggestions qu'il contenait. La Société genevoise d'Utilité publique convoqua pour cela une commission d'étude, dont Dunant lui-même fut membre. En conséquence fut constitué le Comité international et permanent de secours aux militaires blessés, sous la présidence du général Dufour. (Dès 1880 le comité devait prendre le nom de Comité international de la Croix-Rouge.) Peu après, ce petit groupement de personnes privées convoquait une Conférence internationale afin de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire des armées en campagne. C'est cette conférence, réunie en octobre 1863 à Genève, qui fonda la Croix-Rouge. Les délégués des seize Etats participants adoptèrent, entre autres résolutions, la création dans chaque pays d'une société de secours aux blessés, et la décision que les infirmiers volontaires porteraient le signe de la croix rouge sur fond blanc.

L'année suivante, le comité prit l'initiative d'une autre réunion internationale. Ce fut la Conférence diplomatique de 1864 qui, en élaborant la première Convention de Genève, consacra le respect des blessés. Dès lors, grâce à la foi et à l'énergie de quelques hommes sans mandat officiel, la Croix-Rouge était née et possédait, dans le droit international, une base juridique solide.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge existe dans presque tous les pays du monde et groupe plus de 153 millions d'adhérents. Ses tâches se sont aussi multipliées, car les blessés, ses premiers bénéficiaires, ne sont plus seuls à recevoir son aide: depuis 1870, la Croix-Rouge assiste les prisonniers de guerre et, depuis 1914, les civils victimes des conflits. De plus elle assume nombre de tâches sans relations à l'état de guerre: secours aux populations frappées par les catastrophes naturelles, soins aux malades, amélioration de la santé publique, etc. Ainsi la Croix-Rouge travaille à soulager la souffrance humaine sous presque toutes ses formes.

Trois sortes de membres

Sans caractère officiel, mais possédant son statut depuis 1928, la Croix-Rouge internationale comprend trois sortes de membres:

1) Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, actuellement au nombre de 94, piliers sur lesquels repose tout l'édifice. En pays musulmans des sociétés se sont constituées sous le signe du Croissant rouge. En Iran, sous celui du Lion et du Soleil rouges. Cependant toutes font partie de la Croix-Rouge internationale, au même titre.

2) Le Comité international de la Croix-Rouge, successeur direct du comité fondateur. Institution indépendante et privée, rigoureusement neutre sur le plan politique, idéologique et religieux, ce comité n'est pas un organe de direction de la Croix-Rouge et il ne possède sur les sociétés nationales, pleinement indépendantes, qu'une autorité morale. Son siège est à Genève. Ses 25 membres (au maximum), tous de nationalité suisse, se recrutent par cooptation. Il est par excellence l'intermédiaire neutre en temps de guerre, il veille à l'application des conventions de Genève, il est aussi le gardien des principes de la Croix-Rouge. C'est donc sa mission, et non sa composition, qui lui confère son caractère international.

3) La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, fondée en 1919, est la fédération des Sociétés nationales, dont le président actuel est M. John MacAulay, de Winnipeg. Constituant entre les sociétés un organe permanent de liaison, de coordination et d'études, elle encourage et facilite en tout temps et sous toutes ses formes l'activité humanitaire de la Croix-Rouge.

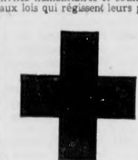
Principes fondamentaux

Humanité: Née du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, la Croix-Rouge (internationale, nationale) s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, tend à protéger vie et santé et à faire respecter la personne humaine, favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité: Elle ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique.

Neutralité: Elle s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et philosophique.

Indépendance: Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permet d'agir toujours selon les principes de la Croix-Rouge.



Caractère bénévole: La Croix-Rouge est une institution de secours volontaire et désintéressé.

Unité: Une seule Société de la Croix-Rouge dans un même pays, ouverte à tous et étendant son action humanitaire à tout le territoire.

Universalité: La Croix-Rouge est une institution universelle, au sein de laquelle toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider.

Les conventions de Genève

Les conventions de Genève, base de l'action de la Croix-Rouge dans les conflits armés, ordonnent que soient respectées, protégées et secourues les personnes ne participant pas directement aux hostilités, et aussi celles qui sont mises hors de combat par blessure, maladie, captivité ou autres causes. Les soins et secours doivent être dispensés à tous, sans discrimination.

La première convention fut adoptée par la Conférence diplomatique convoquée en 1864 par le gouvernement suisse, sur l'initiative du Comité international. Elle visait à l'amélioration du sort des militaires blessés et malades dans les armées en campagne, et elle instituait la protection du personnel sanitaire, des ambulances et des hôpitaux militaires, l'emblème de la croix rouge sur fond blanc devenant le signe de cette immunité.

Cette convention de 1864, point de départ d'un vaste mouvement pour la protection des victimes de la guerre, fut adaptée à la guerre maritime (Conventions de La Haye de 1899 et 1907) et révisée en 1906.

La première guerre mondiale fit sentir la nécessité de réglementer la captivité de guerre. Ce fut la conclusion de la seconde convention (1929) dite "Code des prisonniers de guerre". Mais on ne réussit alors à faire adopter une convention protégeant les civils, et on sait que les conséquences de cette lacune furent particulièrement tragiques pendant la deuxième guerre mondiale.

Au cours d'une conférence à Genève en 1949, avec la participation des délégués de plus de 60 Etats, on adopta quatre nouvelles conventions: pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer; pour le traitement des prisonniers de guerre; pour la protection des personnes civiles en temps de guerre. Ces textes totalisent 250 pages environ. On y prescrit même une série de règles à observer en cas de conflit armé ne présentant pas un caractère international.

Activités multiples

Après avoir donné ces renseignements généraux, le conférencier donna un aperçu historique des interventions pacifiques de la Croix-Rouge au cours des grands conflits: guerre entre Danemark et Prusse (1864), guerre franco-allemande (1870), guerre russo-turque (1877), guerre des Balkans (1912-13), guerre mondiale (1914-18) où l'activité du Comité international de la Croix-Rouge prit une ampleur extraordinaire. En effet, une nouvelle agence des prisonniers de guerre, constituée alors à Genève, employa jusqu'à 1,200 personnes et établit près de sept millions de fiches de renseignements; 41 délégués firent 524 visites de camps de prisonniers de guerre dans les pays belligérants; près de deux millions de colis et 1,800 wagons de secours en vrac furent expédiés et distribués aux prisonniers et internés, en plus de sommes atteignant un total de 18 millions de francs or. De 1918 à 1923, après la guerre, le Comité international rapatria environ 450,000 prisonniers capturés sur le front de l'Est et détenus jusque dans les régions les plus lointaines de la Sibérie.

Dans les conflits d'Abyssinie (1935-36) et de Chine (dès 1937), la Croix-Rouge remplit sa tâche d'intermédiaire neutre en organisant des actions de secours. Et elle déploya une importante activité humanitaire pendant la guerre civile d'Espagne (1936-39).

Pendant la deuxième guerre mondiale (1939-45), la Croix-Rouge intervint presque quotidiennement pour améliorer le traitement des captifs, veiller à leur bien-être, s'assurer de la salubrité des camps, éviter les représailles ou autres abus. Dans cette tâche, elle bénéficia de la collaboration de 180 délégués, tous de nationalité suisse, qui accomplirent plus de 11,000 visites de camps. Son agence centrale des prisonniers de guerre, à Genève, occupa quelque 3,200 personnes et reçut plus de 53 millions de lettres et télégrammes, en expédia encore davantage. Il lui arriva de recevoir jusqu'à 40,000 documents par jour.

Pour les seuls militaires internés en Allemagne, on dut transporter jusqu'à 33 millions de colis, l'acheminement de ces secours étant possible grâce à des bateaux auxquels les belligérants garantissaient l'immunité. En dépit de difficultés, une aide semblable fut accordée à des civils internés pour s'être trouvés en pays ennemi à l'ouverture des hostilités, on put envoyer 750,000 colis de vivres à des détenus politiques, on distribua pour plus de 300 millions de francs suisses de vivres, médicaments et vêtements aux populations des régions les plus éprouvées par la guerre.

Prix Nobel

En signe de reconnaissance pour tout ce qu'il avait fait en faveur des victimes de la deuxième guerre mondiale, le Comité international reçut le prix Nobel de la Paix en 1944. Et, le 10 décembre 1963, le professeur Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, et M. John MacAulay, de Winnipeg, président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, se rendirent personnellement à Oslo pour y recevoir le même prix Nobel de la Paix pour 1963. Cette manifestation coïncidait avec la célébration du quinzième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée et proclamée par l'assemblée générale des Nations unies en 1948 à Paris.

C'est que la Croix-Rouge ne cesse jamais son rôle et l'on sut le reconnaître. N'a-t-elle pas agi humainement en Grèce, en Palestine, en Indochine, en Indonésie, en Birmanie, en Malaisie, lors des troubles consécutifs à l'indépendance de l'Inde et à la création du Pakistan, dans la guerre de Corée, lors du conflit de Suez (1956), lors du sursaut d'indépendance en Hongrie, dès le début du conflit d'Algérie, au moment de la crise de Cuba (automne 1962), etc.

"Née d'une idée, la Croix-Rouge est empirique. Elle se développe à partir de faits concrets, elle vit, elle agit. C'est pourquoi elle ne mourra pas", conclut M. Rickenbach, aux applaudissements des dames qui l'avaient religieusement écouté.



La Semaine Nationale des bébés du 27 avril au 2 mai 1964

Les nouveaux parents peuvent de plus en plus se détendre et profiter de l'arrivée d'un bébé, grâce aux perfectionnements de toutes sortes mis à leur disposition. Voilà ce que pense Blanche Bazinet, conseillère Heinz en puériculture, à l'occasion de la Semaine Nationale des bébés, qui a lieu du 27 avril au 2 mai.

Le secret de la détente, selon Mme Bazinet, consiste à organiser une routine quotidienne bien plus qu'un horaire strict.

Point n'est besoin, dit-elle, d'un horaire rigide pour l'heure des repas de bébé. Plusieurs médecins sont d'avis que les repas doivent être servis à toutes les quatre heures environ, et ils accordent une importance spéciale à la théorie des repas servis sur demande du bébé.

En donnant plus d'élasticité à l'heure des repas de bébé, par exemple, il est maintenant possible à la maman de faire toutes les petites besognes quotidiennes, sans s'inquiéter outre-mesure de ce qui n'a pas été fait à 10 h. a.m. précises, parce que bébé s'est éveillé trop tôt ou qu'on a causé trop longtemps au téléphone.

Blanche Bazinet conseille aux mamans de se reposer le plus possible. Cette détente est profitable aux bébés qui se ressentent toujours de l'état nerveux de leurs mamans.

Soyez détendues et confiantes lorsque vous prenez soin de bébé. Ne vous en faites pas trop au sujet des méthodes idéales prescrites dans tant de livres, ou par tant de voisines et belles-mères, quant aux soins à procurer à bébé. Dites-vous que bébé n'en sait rien et que c'est vous qui avez l'avantage du jeu dans les circonstances.

Les bébés ont besoin de beaucoup de soins, de tendresse et de manifestations d'amour et de sécurité. Ils ressentent ces soins lorsque vous les nourrissez et les changez chaque fois qu'ils le réclament à grands cris. Bébé se sent en sécurité seulement lorsqu'il est bien soutenu et au chaud dans des bras solides.

Ce n'est plus un mystère de prendre soin d'un nouveau-né. Il suffit d'établir soi-même une routine quotidienne . . . d'y laisser de la place pour les tâches matérielles urgentes à accomplir chaque jour . . . de s'en remettre aux appareils ménagers qui facilitent la tâche de la ménagère . . . de se détendre les nerfs et de se reposer suffisamment chaque jour. Ainsi, les jeunes mamans peuvent-elles jouir pleinement de la venue de leur premier bébé et bénéficier au maximum de ses premières semaines de vie. Pour résumer: repos, détente et routine quotidiennes représentent la clef du succès pour la nouvelle maman.

Billet du vendredi

Les deux solitudes de Hugh MacLennan

Spécial à La Liberté et le Patriote

Si le roman **Two Solitudes** ou **Deux solitudes** en français, de Hugh MacLennan, est excellent dans ses intentions, il est aujourd'hui un peu dépassé, surtout trop long. (1)

Quand il parut dans sa version initiale, il y a près de vingt ans (1945), il n'en finissait déjà plus.

L'écart de dix-neuf ans l'aura mal servi, car pas mal de choses ont changé et évolué dans le monde, au Canada comme ailleurs, au pays de Québec aussi, depuis cette année 1945 qui connut la fin de la seconde guerre mondiale.

Fin d'une guerre et plongeon, pour la plupart des peuples, dans un monde renouvelé où la machine, la technique, les sciences appliquées, tiennent une place très grande.

On dira que les deux solitudes notées au Canada par Hugh MacLennan n'en existent pas moins, et c'est vrai.

Elles existent, mais le double problème qu'elles représentent ne paraît pas plus résolu qu'avant.

Bien plus, il s'est envenimé en certains milieux.

En Ontario et dans les provinces canadiennes de l'Ouest, plus qu'ailleurs, et il n'y a pas à se bercer d'illusions à son sujet.

* * *

Le livre de MacLennan était courageux.

Il disait la bonne volonté d'un écrivain anglo-canadien, en face de la communauté canadienne-française du pays, et son désir de compréhension, mais il ne suggérait aucune issue à l'état de choses déploré.

Si, dans le temps, aux yeux de l'auteur, Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise se partageaient en deux solitudes qu'ils ne partageaient pas, il en est de même aujourd'hui, à peu de différence près.

Chaque groupe ignore l'autre, et peut-être plus le second que le premier, parce qu'il est le plus fort.

Plus fort par le nombre et l'argent, donc l'influence, et la volonté de céder le moins possible aux revendications de l'autre.

Ce qui cause les frottements et frictions que l'on imagine.

Ce qui était vrai il y a vingt ans ne l'est pas moins de nos jours, mais il reste quand même l'écart entre deux générations, et les perspectives modifiées de deux mondes.

* * *

Cela n'importe guère à l'auteur, qui poursuit son dessein avec les moyens à sa disposition.

Ce dessein, c'est au Canada aussi bilingue que possible, et l'un des moyens susceptibles de lui servir est la traduction française d'un roman qui eut quelque effet auprès de l'élément anglophohe du pays, puisqu'il en absorba 40,000 exemplaires ou plus.

MacLennan a à coeur la reconnaissance du fait français en terre canadienne, ce qui est à son honneur.

Il y voit le seul salut possible pour l'ensemble de la nation, dans un avenir prochain.

Car, écrivit-il un jour, les Anglo-Canadiens sont menacés d'absorption sur le plan culturel, tandis que les Canadiens français du Québec se dirigent de plus en plus vers l'isolement, ou l'**isolationnisme**, si l'on ne réagit de part et d'autre.

Dans un article qu'il donnait en 1940 à la **Imperial Oil Review**, il ajoutait que le bilinguisme était pour lui la solution à envisager, et que le Canada s'en trouverait plus fort, plus sûr de lui-même, plus fier en regard des autres pays, si un 25 pour cent de la prochaine génération se voulait bilingue.

Après un quart de siècle, les choses ont-elles changé?

Il est permis d'en douter.

Qu'on lise le roman de MacLennan, pour se mettre dans son esprit, comprendre mieux ce qui se passe chez les intellectuels canadiens de langue anglaise, voir aussi jusqu'à quel point notre effort, dans le sens de l'union, de l'unité, de la cohésion, compte ou ne compte pas.

Le livre de MacLennan est long, mais ce n'est pas là de quoi rebuter.

L'ILLETTRE.

(1) **Spes**, Paris; distribution au Canada par les **Editions Fides**, Montréal.



Q. — Grâce au truchement de votre courrier, l'appel aux vieux chapelets a été entendu jusqu'en Colombie. Merci au Courrier de Louise et aux donateurs. Leurs envois, si minimes qu'ils puissent être, sont reçus avec reconnaissance à l'école St-Michel de Duck Lake, Saskatchewan. — **Co-missionnaire.**

R. — Chère "Co-missionnaire", c'est moi qui vous remercie de vos bonnes prières à mes intentions pour le petit service que j'ai pu vous rendre. J'espère que les lecteurs et lectrices continueront à vous faire parvenir des chapelets en quantité. Vous simplifiez si bien les choses, que de chercher à faire des multiplications en votre faveur n'est qu'une piètre contribution de ma part. Veuillez croire que je vous souhaite un succès sans cesse grandissant dans toutes vos "entreprises".

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai trente-deux ans et fréquente en cachette un homme de quarante-huit ans, depuis dix ans. Mes parents n'ont jamais voulu entendre parler de fréquentation ni de mariage, pour les leurs, du moins. J'ai deux soeurs aînées célibataires. Mon ami a toujours été très gentil avec moi. Il a très bon coeur, est honnête et franc. Il s'était marié en dehors de l'église et a obtenu un divorce civil, mais selon les lois de l'Eglise il n'a jamais été marié, alors il est libre de m'épouser. Notre curé nous conseille de nous marier puisque nous nous aimons sérieusement, mais chez-nous, ce serait une véritable guerre. Quand quelqu'un parle de mon ami devant mon père, il l'abîme de bêtises. C'est vrai qu'il a beaucoup bu, mais depuis plusieurs années il abuse beaucoup moins de la boisson et je crois qu'il y trouve un genre de remède à sa solitude. Mes parents ne croient pas à l'amour. Celui-ci a toujours été pour eux une chose secondaire. Pour moi, c'est un élément primordial à la vie. Peut-être est-ce parce que j'en ai si peu connu la douceur pendant ma vie au foyer. Je ne regarde pas les qualités physiques ou les conditions financières, mais les qualités du coeur.

Comme mes parents n'ont pas voulu me permettre de compléter mes études supérieures, je ne peux pas me trouver d'emploi convenable et vous vous rendez compte de la façon dont j'écris le français; je l'ai appris en lisant. J'aime, cependant, la vie du foyer et suis bonne ménagère, couturière, etc. Je saurais économiser et rendre un mari heureux. Dites-moi, chère Louise, pourquoi des parents qui se sont mariés très jeunes (tous deux à 21 ans) refusent le même privilège à leurs enfants? Je ne crois pas que si un prince véritable se présentait et demandait la main de l'une de nous qu'ils accepteraient de nous le présenter. Se détestent-ils à ce point? Ont-ils été si malheureux? Un conseil, s'il vous plaît. Merci de votre aide.

Autre désespérée.

R. — Comme vous me le laissez entendre dans votre lettre que j'ai dû abréger, vos parents lisent attentivement le courrier, j'espère qu'ils ne manqueront pas de le faire cette semaine. Comme vous, je leur pose des questions: "Vous détestez-vous tellement?", "Avez-vous été et êtes-vous encore si malheureux que vous osiez priver vos enfants de leur droit naturel de fonder à leur tour un foyer?". Quant à votre cas, puisque votre curé approuve vos fréquentations et qu'il vous conseille le mariage, vous êtes majeure et pouvez vous marier sans le consentement de vos parents. Evidemment, il serait de beaucoup préférable que vous l'obteniez et que les choses s'arrangent à l'amiable. Si, comme vous le dites, la simple mention de son nom par d'autres provoque des scènes, pourquoi ne demandez-vous pas l'aide de ce bon prêtre? Je crois qu'il fera tout son possible pour faire comprendre à vos parents quelles sont leurs responsabilités. Vous avez sans doute beaucoup manqué d'affection et c'est pour cette raison que vous cherchez l'amour si ardemment. J'espère que votre choix est bon. N'allez pas croire, cependant, que parce que vous aimez sérieusement tout sera rose dans l'avenir. Vous aurez votre part d'épreuves comme tout le monde. Votre manque d'instruction est regrettable, mais je vous félicite de la belle tenue de votre lettre. Les quelques fautes d'orthographe que j'ai corrigées sont très excusables. Je vous félicite aussi de votre attitude généreuse envers votre futur mari. Vous êtes bonne ménagère et êtes prête à économiser et à faire des sacrifices pour le rendre heureux. Vous ne vous contentez pas de chercher le bonheur pour vous-même, vous voulez l'apporter à celui que vous aimez. Il serait souhaitable que plus de jeunes gens et de jeunes filles envisagent le mariage de cette façon.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 8

C'était l'usage de la montagne, disait Rick, de finir une noce dans une autre maison amie . . . et pourtant, Belinda et Menou avaient adhéré à ce projet sans entrain. L'une pensait au départ de Sottie, et l'autre à l'amoureux au clair de lune . . . mais elles convenaient que le jour du mariage de leur soeur, cette fête dont toute la jeunesse du pays escomptait un si grand amusement, il n'était pas possible de se séparer à la tombée de la nuit.

— Ne vous préoccupez pas pour le souper, dit Menou à Jean. Nous nous emploierons tous à faire des sandwiches. D'abord, nous allons emporter une grande corbeille de restes de galantines et de pâtés en croûte, mais ils n'en ont pas besoin, à La Pierre Fendue. Ils ont déjà tué deux cochons et dix-huit oies grasses et l'hiver est à peine commencé. C'est pour cela qu'ils sont tous rouges et dodus.

— Votre oncle voudra-t-il rester seul?

— Il garde Raymond et Agathe . . . Ils l'ennuient, mais il sait qu'un jour de mariage, la jeunesse doit s'amuser, qu'il faut bien s'y résigner . . . Et puis, peut-être aime-t-il mieux rester seul . . . pour penser à Sottie.

La Pierre Fendue était entourée de sapins, comme Tréfontaines, mais plus basse, ramassée eût-on dit, pour se défendre contre de lourdes tombées de neiges . . . à moins qu'elle ne pensât encore aux assaillants des très anciennes guerres de religion. Les plafonds étaient peu élevés et les cheminées fumaient beaucoup, ce qui faisait, lorsqu'on avait passé, à la ronde, les boîtes de cigarettes, une atmosphère épaisse et irrespirable. Rick avait un excellent phono et était fier de le faire marcher.

Personne ne pensa au "papier" qu'il avait oublié sur la table de sa chambre et peut-être, en aiguisant le grand couteau à sandwiches, se disait-il qu'il était mieux de l'oublier aussi. La suite eût peut-être risqué d'affaiblir l'effet de cette strophe immortelle.

Peut-être était-elle immortelle, en effet, puisque, après huit heures de danses, de nombreuses bouteilles de mousseux, d'incalculables sandwiches aux rillettes, aux foies d'oie et de canard, redoutable après les quatre entrées et les deux rôtis de Tréfontaines, Jean y pensait encore en allumant sa dernière cigarette et les répétait tout haut d'une voix un peu pâteuse et ensommeillée, debout sur le marchepied de l'auto qui les reconduisait chez Alban Fontainier. Il faut un commencement à tout, même à l'immortalité.

Madone de Tréfontaines . . .
La fontaine
Où nos coeurs plongeaient
souvent . . .

Il faisait une aube rougeoyante et piquante à travers laquelle les petits pics aigus et pressés semblaient sauter comme pour se garer d'un incendie. On était le 16 au matin, la noce de Sottie était déjà tombée dans le gouffre du passé.

Madone de Tréfontaines . . .

Attention, dans les tournants, vous allez tomber, Jean.

Elle était partie, l'enchanteresse . . . Eh bien! pour leur repos, peut-être valait-il mieux qu'au seuil de l'année, Sottie Le Spencer roulât, avec son jeune mari, vers l'Italie.

DEUXIEME PARTIE
CHAPITRE I

Alban Fontainier eut dans la nuit une recrudescence de sa goutte — il fallait s'y attendre, après le déjeuner de la veille, pensaient ses neveux — et vers le matin, son coeur donnant des signes de dérèglement, le vieux domestique, Jacounet, partit à pied par la montagne et revint dans le petit "tacot" d'un médecin de village. L'homme de science mit le vieillard à la diète.

— C'est entendu, docteur, soupira-t-il, jusqu'à demain je ne prendrai que du consommé, puisque c'est l'ordonnance de la Faculté.

— Oh! je ne veux pas de votre bouillon de la noce, où il a cuit sept ou huit poules et la moitié d'un boeuf, mais seulement un potage aux légumes.

— Du bouillon fait rien qu'avec des légumes? Qu'es aco? demandait Marie, la vieille cuisinière, seule maîtresse dans son royaume du sous-sol, après le départ de Gustave-et-Joséphine.

Raymond et Agathe, que personne n'avait songé à retenir, étaient partis le matin par le même convoi que les restaurateurs, mais les jeunes filles avaient insisté pour garder Anne-Lise.

— Cela empêcherait peut-être Menou, disait Linda, de verser des torrents de larmes sur le départ de Sottie.

Mais Rosemonde, accaparée par le malade, restait dans sa chambre, et ce fut Belinda qui poursuivit, avec son amie, le mystérieux et interminable colloque où elles échangeaient sans doute leurs confidences.

Jean se sentit abandonné, fit seul le tour du parc qui menait loin, de sapinière en sapinière, tourna autour des métairies aux constructions pauvres en briques et torchis, mais dont les étables et les bergeries étaient pleines, où des troupeaux d'oies et de canards battaient des ailes devant les mares.

— Je n'entends rien à tout cela, se dit-il, mais j'ai l'impression que l'oeil du maître manque ici. Mon oncle ne peut plus sortir à pied, et ses neveux sont sans doute assez occupés à La Pierre Fendue.

Il faisait moins beau que la veille. Sottie ne commandait plus aux nuages; ils s'amassaient dans un ciel blanchâtre et un petit vent du Nord lui cinglait les oreilles. Il ne fut pas fâché de rentrer à la maison.

Il prit l'escalier du sous-sol, amusé d'inspecter la cuisine, vaste comme une église de campagne et où il avait l'impression de s'être aventuré dans le domaine de Gargantua. Les restes du saumon remplissaient trois grands saladiers, ceux du cuissau de sanglier deux plats longs; quelques terrines montraient, sous la couche de graisse qui les préservait, quelques jambonneaux et galantines que l'on n'avait même pas entamés et Marie, la grosse cuisinière, disait que l'on allait manger pendant plusieurs jours des poules bouillies qu'elle garnirait d'un farci de saucisse.

— Eh! pauvre! dit-elle, il faudra bien leur faire un sort!

— Depuis quand êtes-vous à Tréfontaines, Marie? demanda Jean.

— Oh! moi, M. Fontainier ne m'a prise qu'après le départ de Mlle Carine.

— Cela fait un joli chiffre d'années.

— Pauvret! Occupée comme je le suis, est-ce que j'ai seulement le temps de les compter? Celle d'avant moi, M. Fontainier s'en était séparé et sans compliments. Il avait eu de la bisbille.

— Elle n'était pas honnête?

— Boudiou! qu'allez-vous penser? . . . Non, c'était au sujet de la demoiselle. Elle lui tenait la main.

— Tenait la main?

— Elle était de son côté . . . elle lui donnait raison contre lui, té! Ces Parisiens, ils ne nous comprennent pas, nous autres. La vieille Emilie a failli être renvoyée aussi. Mais elle était dans la maison avant la naissance de la "pitchoune" et il n'y avait qu'elle qui savait ce qu'il y avait dans les armoires.

— Pas de squelettes, j'espère?

— Plaît-il? . . . Je veux dire: il n'y avait qu'elle qui pouvait compter les draps, les vieux rideaux, les serviettes de table brodées et se débrouiller dans tout ça! Moi, j'étais à La Pierre Fendue. Les parents de M. Auguste m'ont cédée à M. Alban, lorsque Mademoiselle s'est sauvée et que l'ancienne a été renvoyée. Ils voyaient leur oncle trop en peine.

— Ma mère ne s'est pas échappée d'ici comme d'un bagne, voyons.

— Si. Un matin, on ne l'a pas trouvée dans sa chambre . . . mais elle avait laissé une petite lettre. Elle était allée se réfugier dans un couvent de votre Paris, jusqu'au matin où elle mettrait la fleur d'oranger . . . juste le temps de publier les bans.

— Mon oncle n'a pas assisté au mariage?

— Pensez-vous! Il ne décolérait pas. Jamais il n'aurait cru qu'elle l'abandonnerait pour un M. Deschamps, qui n'était même pas de par ici!

— J'ai très envie de parler de ma mère avec la vieille Emilie qui l'a connue. Serait-ce possible?

C'était pour cela que Jean s'était aventuré dans ce domaine des cuisines, d'où l'on voyait seulement, par les fenêtres hautes, les allées sablées où poussaient quelques pissenlits, les pieds du jardinier qui les grattait à la bêche, le chien couché qui cherchait ses puces et les troncs blancs des gros hêtres.

— Vous n'en tirerez pas grand-chose, si c'est des souvenirs que vous voulez. Elle embrouille tout . . à part ce qu'il y a dans les armoires. Pour ça, elle ne se trompe jamais.

Jean attendit pourtant Emilie. Elle arrivait avec le plateau des demoiselles qui venaient de goûter. La vieille femme portait encore, chose exceptionnelle, une coiffe blanche, en tulle brodé, nouée derrière le cou par un large ruban.

— Les jeunes mettent encore cela pour se costumer les jours de fêtes populaires, quand il y a des photographes . . . et le grand chapeau de soleil noué d'un velours noir . . . et le fichu, et le faoudal (tablier) et les jupes larges des "ménines". Ça les amuse! Mais pour aller à la messe le dimanche, aucune qui ne veuille porter un chapeau à la mode.

— Vous vous souvenez de l'enfance de . . . Carine, Emilie?

Toujours cette impression de parler d'une étrangère lorsqu'il disait: Carine, pour désigner sa mère.

— La pauvrette! Elle était si brave! M. Alban disait que si elle l'avait voulu, elle m'aurait fait "baptiser des pierres" (faire ce qui semble impossible). J'en étais coiffée.

— Emilie, dit Marie, ce monsieur qui vous questionne, c'est un drôle de chez nous, bien qu'il parle pointu et qu'il ne ressemble pas au Fredo et au Rick. Un petit de Carine.

— Un petit de Carine? Je ne me souvenais pas qu'elle en ait eu.

Marie toucha son front derrière le dos d'Emilie.

— Elle était si jolie, si douce, si gentille, n'est-ce pas? dit Jean. Je me souviens d'elle, mais je n'avais que huit ans lorsqu'elle est morte.

— Elle n'était pas belle comme les petites de maintenant, Sottie surtout, mais moi j'aimais bien sa figure . . . Douce? Pas trop.

— Mais avec son petit doigt, elle vous aurait menée à la foire, dit Marie en riant.

— Avec M. Alban, c'était des cris! Elle le mettait en colère et il ne pouvait durer sans elle. Mais ce qui s'est passé à la fin, entre ces deux-là, ne me le demandez pas: j'ai perdu le fil . . .

— Eh! dit Marie, elle a été à Paris, invitée à une noce . . . comme Sottie. Et elle y a rencontré M. Deschamps, le père de celui-ci.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 4

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

REALISEZ $75.00 à $100.00 par semaine! Partez en affaires pour vous-même avec une ligne de produits de beauté, nécessités domestiques, spécialités de ferme. Revenu profitable et durable. Travail facile et plaisant. **FAMILEX, Dépt. 4-3, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.**

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 47-158-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-44, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 2-264-4C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues

Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface

(près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface

Téléphone: 233-1654

ROGER-A. SABOURIN

propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

ON DEMANDE DEUX INFIRMIERES diplômées pour le service de la pédiatrie dans un hôpital moderne de 70 lits. Salaire d'après expérience et responsabilités. Possibilité d'avancement. Excellente occasion pour apprendre la langue anglaise. Communauté progressive et avantageusement située près des montagnes et des lacs. **Pour plus de renseignements, adressez-vous à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.** 3-306-6C.

SOUVENIRS DE BAPTEME

Les noms, date et heure du baptême, nom de l'église, peints avec l'habileté d'artistes hollandais, sur une assiette pouvant être mise au mur. Tout seulement $3.50. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-321-8P.

DAME D'EXPERIENCE garderait un enfant de 2 à 5 ans chez-elle (blvd Dollard, St-Boniface). 5 jours par semaine. **Signaler: CEdar 3-6513.** 4-326-4C.

ON DEMANDE INFIRMIERES LICENCIEES pour un hôpital de 25 lits, près de Winnipeg. Salaire: $325. Semaine de 40 heures, 3 semaines de vacances payées. 10 jours de congé statutaire. Augmentation annuelle: $10.00. **S'adresser à: l'Administrateur de l'Hôpital, St-Pierre, Manitoba.** 3-297-7C.

POUVEZ-VOUS DISPOSER DE TROIS SOIRS PAR SEMAINE que vous échangeriez contre $30.00 pour vos vacances d'été, vêtements d'enfants, etc.? **S'il vous plait, appeler pour demande: CEdar 3-6605.** 4-339-6C.

MESSIEURS

Uniquement pour vous. L'indépendance d'"Unic" avec batterie. Effacera vos soucis et désappointements. Le service incomparable du rasoir "Unic" chez vous ou en voyage. Garantie pour un an. Seulement: $9.95. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-322-8P.

CHAMBRE ET PENSION, St-Boniface. 289, rue Des Meurons, pour 2 personnes dans chambre à 2 lits. **Signaler: CEdar 3-5237.** 4-317-5C.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille. **Signaler: CHapel 7-6082.** 3-299-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privée. Possession: 1er mai. **Signaler: 247-5204.** 3-307-4C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-6686.** 1-263-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Un 3 pièces non meublé, entrée privée. **Composer CHapel 7-9133 après 6 h. et en fin de semaine.** 2-289-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-1085 entre 5 h. 30 et 7 h. 30 p.m.** 49-223-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5874.** 48-185-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublé. Tranquille, complètement privé. $60 avec garage. **Signaler: CEdar 3-4432 ou CEdar 3-4840.** 3-293-4C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-1965.** 4-308-6C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer".** Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages

Bouquets de corsage et autres

Couronnes mortuaires

Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE

LOUIS MATILE & FILS

maintenant à 237, rue Garry

près du nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

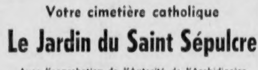
MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425

Great Western Building Winnipeg, Man.

MARCEL RAJOTTE
DE
ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché

Téléphone: CEdar 3-4654

☆ ☆ ☆

Spécial

NETTOYAGE DE MOTEUR — $4.95

Lampe de sûreté installée sur la grille avant de l'auto — $3.70

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Salle de bain semi-privée. Entrée privée. Bon service d'autobus. Idéal pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-2143.** 2-280-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 533, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces meublé. Grand attique. Salle de bain et entrée privées. Garage si désiré. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-2460.** 4-313-4C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Desautels. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. $65 par mois. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-2753.** 4-318-4C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 2 pièces. Entrée privée. Convenable pour dame âgée ou qui travaille. Libre: 1er mai. **Signaler: SPruce 5-1439.** 4-325-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 280, rue Notre-Dame. Garçonnière (bachelor suite) très moderne. Poêle, réfrigérateur, salle de bain privée, laveuse et sécheuse. Pour une ou deux jeunes filles de préférence. Libre immédiatement. **Signalr: CEdar 3-5826.** 4-327-5C.

A LOUER — Rue Masson. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. **Signaler: CHapel 7-1327.** 4-328-5C.

A LOUER — 401, Place Gaboury. Logis: 3 pièces dans duplex tranquille. Entrée et salle de bain privées. Nouvellement décoré. Stationnement. Eau et électricité payées. Libre. $75.00. **Signaler: ALpine 3-0267.** 4-330-4C.

NORWOOD

A LOUER — Chambre meublée avec commodités de cuisine. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 4-331-5C.

A LOUER — Rue Hamel. Logis: 3 pièces non meublées. Salle de bain et entrée privées. Tout près arrêts d'autobus et magasins. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1024 ou s'adresser à 314, rue Hamel.** 4-335-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 160, rue Bertrand. Appartement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Tentures et tapis dans salon. Poêle et réfrigérateur. **Signaler: ALpine 3-4403.** 4-337-4C.

A VENDRE — "Encyclopedia Britannica". Termes faciles. **Appeler 783-3402.** 2-283-4C.

A VENDRE — Robe de mariée. Grandeur: 12. Dernière mode, avec longue traine. Très bon état. Voile et couronne si désiré. Moitié prix. **Signaler: CEdar 3-1024.** 4-336-T.F.

A VENDRE — Jolie robe de mariée avec dentelle. Manches en pointes de lys. Grandeur: 12-14. A bon marché. **Signaler après 6 h.: CEdar 3-4526.** 4-338-T.F.

A VENDRE — Réfrigérateur "Norge": $60. Aussi, tentures, lit, tapis et 2 portes: une française (French door) et l'autre "Rusco". Très bon marché. **S'adresser à 51, rue Horace (au 2e étage), l'après-midi.** 4-314-4C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix. $26,000. Comptant: $11,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

A VENDRE — Avenue Moore. $8,900. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Tout près église et école St-Eugène. Taxe: $111. **Signaler: ALpine 6-0433.** 3-291-7C.

A VENDRE — Atelier de réparation de carosserie de voitures (auto body shop) complet avec compresseur et atelier de peinture. **S'adresser à: Caisse Populaire, St-Pierrre-Jolys, Man. Téléphone: 31.** 3-296-4C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267.** 42-58-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin

Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir.

Lot: 60' de devanture. **Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038.** 50-229-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Bon triplex. Belle localité, St-Boniface centre. Pour petite propriété en bon état, d'une valeu rde $10,000 à $15,000. **S'adresser à Boite 267, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 2-267-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 7 pièces, 3 au 1er et 4 au 2e. Possession immédiate. Chauffage: gaz, air forcé. Garage double. Près de toutes commodités. 2 réfrigérateurs et 2 poêles inclus. **Signaler: CEdar 3-2779.** 2-269-5C.

Vente privée — Parc Windsor

Bungalow style ranch: 4 pièces, toutes très grandes avec commodités spéciales. Garage assorti, patio, clôture. 3 ans. Près église Sts-Martyrs-Canadiens et école. Comptant sur hypothèque. Pas d'agents. **Appeler 256-8631 le soir.** 2-275-T.F.

A VENDRE — Propriété dans le village d'Otterburne, pour famille nombreuse. Près du C.P.R., de l'école, du collège. 11 pièces, eau courante chaude et froide, fournaise à l'huile, salle de bain et toilett, fosse septique, grand garage (2 places), très grand terrain. Occupation immédiate. **S'adresser au Père Procureur, Collège St-Joseph, Otterburne.** 49-204-4C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison modrne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. **S'adresser à: M. Germain Lavergne, Boite 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg.** 48-189-T.F.

PROPRIETAIRE VEND TRES BEAU DUPLEX sur lot clôturé. Plein centre de St-Boniface.

Aussi à vendre ou à louer. Très bonne et grande maison familiale sur grand lot. Norwood centre.

Ces maisons sont en parfaite condition, près de basilique, églises, écoles, magasins, etc.

Egalement à vendre. Camion tandem "International" '56. Complètement remis à neuf avec benne basculante "Wood" (dump) neuve, 6 verges. **Appeler CEdar 3-4077.** 2-276-4C.

A VENDRE — Lorette, Manitoba. Bungalow: 8 pièces. Sur lot: 100' x 180'. 4 chambres à coucher, eau courante. Prix: $6,500. **Pour détails, appeler 502, Lorette.** 3-298-6C.

A VENDRE — Aubaine à St-Vital. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Grand garage. Termes si désirés. **Signaler: 253-5203.** 4-309-6C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. **Appeler Gerges Gauthier: ALpine 3-0010.** 4-311-6C.

A VENDRE — Norwood, près Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Véranda double. Moderne et propre. Garage. Prix: $11,500. $2,500 comptant. **Signaler: TUrner 3-5730.** 4-312-4C.

A VENDRE — RUE DE LA MORENIE. Bungalow: 4 pièces. $11,500. Pas d'agents. **Signaler: WHitehall 3-7278.** 4-324-4C.

A VENDRE — Transcona. Bungalow: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage: 14' x 22'. Lot: 43½ x 110'. Près usine CNR. Pas d'agents. **Signaler: 233-2821.** 4-332-4C.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Prix: $9,600. Chauffage: gaz. Véranda vitrée. Taxe: $172. Près église et école Ste-Marie, autobus et magasins. **Signaler: CHapel 7-9606.** 4-334-4C.

A VENDRE — Grande Pointe. Bungalow: 6 pièces. Salon et salle à manger en forme de "L". 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Fournaise: huile. Salle de bain: 3 unités. 4 ans. Conviendrait pour prêt V.L.A. **Signaler: 233-5986.** 4-340-4C.

A VENDRE — Maison: 24' x 36' avec soubassement fini. Eau courante et bon système de chauffage. Magasin attenant et pompes à essence. Situé dans le village d'Ile-de-Chênes en face de l'école et près de l'église. **S'adresser au Magasin Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 4-342-5P.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez **à FERNAND VIAU** 253-1361 ou AL 3-0155. T.F.

Propriétaire transféré à Toronto

VENTE D'AUBAINE

Baie Jubinville, Parc Windsor. Superbe bungalow: 3 chambres à coucher. Salle à manger et salon en L. Jolie et spacieuse cuisine de famille. Salle de bain ultra-moderne. Spacieuse salle de récréation avec cheminée en brique. Lavoire et banc de travail, chambre supplémentaire si désiré. Chauffage: eau, au gaz. Entrée en béton armé pour auto. Patio. Pelouse avant et arrière, clôturé, etc. A peine un bloc d'église Sts-Martyrs-Canadiens et école Béliveau. Près du centre d'achat Cottonwood, bibliothèque, piscine, terrain de jeux, école supérieure (collegiate) et autobus. Doit sacrifier. **Possession par arrangement avec propriétaire signaler ALpine 6-0234 ou écrire à Boite 231, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. PAS D'AGENTS, S.V.P.** 50-231-T.F.

FERNAND VIAU

Oliver, Brown & Shrag

Centre d'achats Windsor Park

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. $1,600.00 comptant. Maison de famille. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à diner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $9,000.

Parc Windsor — Maison moderne. Agé: 4 ans. Belle pelouse, garage double. 6 pièces, 3 belles chambres à coucher. Salle de bain finie tuile. Chauffage: gaz: Soubassement complet. Façade pierre Tyndall. $16,900.00.

Si vous désirez acheter ou vendre,

appelez Fernand Viau

253-1361 ou ALpine 3-0155

4-323-T.F.

A VENDRE

Transcona — Duplex: 5 et 4. Entrées privées. 2 salles de bain. Lot: 66'. Offre et montant comptant à négocier.

Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.

St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzernes, valeur $13,800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

1-253-4C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Triplex: 4, 4, 3. Revenu mensuel: $200. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance: termes.

St-Boniface — Rue McTavish. Maison: 3 pièces. Egouts et eau. Comptant requis: $500. Balance portée par propriétaire. Libre.

La Broquerie — Village centre. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher avec allonge pour restaurant. Grand hangar: 24' x 32', plancher ciment. Grand lot: 126' x 200'. Devra être vendue pour meilleure offre. Libre.

St-Vital — Près église St-Eugène. Prix: $9,700. Bungalow: 4 pièces. Tapis mur à mur. Grande cuisine. Garage. Taxe basse. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près écoles. Triplex d'âge récent. Entrées et plomberies séparées. Bon revenu. Titre clair. Comptant sur hypothèque.

St-Claude — Attention Canadiens français! Belle ferme: 320 acres, 270 en culture. Bonne maison: 6 pièces. Eau courante. Chauffage: huile. Bonne étable: 90' x 30'. Electricité, autobus scolaire. Doit être vendue. Possession immédiate. Prix et termes à négocier.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: CEdar 3-2027

1-254-4C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Téléphone: GLobe 3-0741

Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

RUE BERTRAND

Duplex: $2,000 comptant. Demi-rue de l'hôpital. 3 chambres à coucher au 1er étage. 2e étage, logis privé complètement meublé, loué à $85 par mois. Taxes basses. Soubassement à grandeur. Garage. Maison récemment rénovée. Cuisine et salon de grandeur raisonnable. Aussi, chambre à coucher à l'avant peut être louée. Paiements faciles. **CEdar 3-4574.**

RUE LOUIS RIEL

$3,000 comptant. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près basilique, écoles et hôpital. Soubassement à grandeur. Fenêtres et portes en aluminium. Garage. Gaz. S.v.p., signaler **CE 3-4574.**

ST-BONIFACE

Localité de choix. Restaurant avec logis. Petite mine d'or. **CEdar 3-4574.**

CENTRE ST-BONIFACE

$15,000 comptant. Immeuble-appartements en briques solides. 10 logis. Age: 8 mois. Air climatisé. Complètement loué sur bail à $12,000 par année. Termes faciles. M. Bucko: **CEdar 3-4574, le jour GLobe 3-0741.**

PRES ST-BONIFACE

Localité de choix. Ville de Winnipeg. Immeuble-appartements: 16 logis. 3 ans seulement. 13 logis complètement meublés. Rapporte environ 14% sur placement. Prix idéal pour vente. **Appeler E. Bucko, CEdar 3-4574.**

RUE DUBUC

Seulement $2,000 comptant. Réduit de $600. Bungalow: stuc, 12 ans. Belle cuisine, salle de bain: 4 unités, salon: 15' x 12', 2 belles chambres à coucher. Aussi 2 pièces finies au soubassement à la grandeur et salle de bain: 2 unités louées à $60 par mois. Entrée privée. Prix: $12,900. **Signaler: CEdar 3-4574.**

COMPTANT REQUIS: $4,000

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex: style bungalow, 7 ans, stuc et pierre. Plancher de chêne partout. 2 logis: 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis: 1 chambre à coucher au niveau inférieur. Grand salon et cuisine attrayante à chaque étage. Courte distance de marche de basilique et école Provencher. Accès facile à l'autobus et aux magasins. Entrées privées. Complètement loué. Garage: stuc. Doit être vendu, propriétaire étant en dehors de la ville. Plein prix: $21,600. Termes faciles. Pour visiter, **signaler: CEdar 3-4574.** Offres sollicitées, s.v.p.

NORWOOD — Rue Eugénie
Triplex — $2,000 comptant

Bon quartier pour location. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Nouvelles portes, garnitures et tuiles sur planchers. Entrées privées. Poêles, réfrigérateurs et ameublement inclus dans le prix. Ne manquez pas ce bon marché. Taxe basse. Prix: $14,800 seulement. **CEdar 3-4574.**

NORWOOD — $1,000 comptant
Kitson et Kenny

En face de l'école et de l'église Précieux-Sang. Maison: 5 chambres à coucher, cuisine aux 1er et 2e étages. Idéale pour famille nombreuse ou revenu. Soubassement complet. Lot de coin: 50' x 122.4'. Site idéal pour construire immeuble - appartements. Spécial: $12,900. **CEdar 3-4574.**

ST-BONIFACE — Rue Notre-Dame
$2,000 comptant — 12 ans

Magnifique bungalow: stuc. Soubassement complet fini avec bar et 2 chambres supplémentaires louées. Cette maison a 3 grandes chambres à coucher, grande cuisine éclairée, belle salle de bain et vivoir superbe. Près école Marion et magasins. Négocierait termes faciles si nécessaires. Prix: $14,800. **CEdar 3-4574.**

VILLE DE WINNIPEG
près St-Boniface

Hôtel à vendre. Salles de consommation mixtes. Bon pourcentage sur investissement. Personnes intéressées seulement. Bon montant comptant essentiel. **Veuillez appeler Ernie Bucko, CEdar 3-4574.**

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.

Si vous désirez vendre,

appelez E. M. BUCKO

CE 3-4574 le jour GL 3-0741.

1-244-4C.

A VENDRE

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. En bon état. Grand lot. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $9,000. $2,000 comptant.

Norwood — Duplex: 10 ans. 5 et 3. Avec tentures, poêle et réfrigérateur. Garage double. En très bon état. Rue tranquille. Prix: $18,000, ou offre raisonnable. A termes. Doit partir pour Etats-Unis.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 8 pièces. Revenu mensuel: $115 plus, 3 pièces pour propriétaire. 2 salles de bain. Chauffage neuf: gaz. Prix: $12,500. A termes.

Garage de campagne avec agence de machines aratoires. Dans très bon district de culture. Fait de bonnes affaires. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. Termes.

St-Boniface — Salon de barbier (une chaise). Logis de 3 pièces pour propriétaire. 3 pièces, au 2e. 2 salles de bain. Bonne location. Prix: $14,500. Comptant requis: $5,500. Termes faciles.

St-Boniface — Restaurant avec logis: 4 pièces. Fait de très bonnes affaires. Loyer mensuel: $155 avec bail de 3 ans. Prix: $14,000. Comptant: $5,500. Balance: termes faciles. Livres ouverts à personnes intéressées.

M. E. COLLETTE

312, rue Hamel

Téléphone: 233-2683

4-329-4C.

A VENDRE

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

Chemin Ste-Anne — Près route périmètre. 145 acres toutes en culture. Bon avenir pour placement d'argent.

Ste-Rita — 320 acres. Bonnes pour culture mixte. Prix: $12,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

1-259-4C.

Cinq provinces au Canada? Suggestion "très importante"

OTTAWA — Le Canada sera-t-il divisé en cinq provinces?

"C'est là une très importante suggestion, a dit en Chambre le premier ministre Pearson, mais j'aime autant ne pas la commenter à ce moment-ci".

M. Pearson répondait à une question de M. Léon Balcer qui lui demandait si le gouvernement était prêt à endosser une suggestion faite plus tôt par le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. C. Bennett, et en vertu de laquelle la constitution serait entièrement revisée et le Canada partagé en cinq provinces.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel projet est évoqué comme solution aux problèmes de la Confédération mais il paraîtrait qu'en certains milieux on la considère de plus en plus probable en scrutant les plus récentes déclarations du chef du gouvernement canadien.

PAUL'S REALTY LTD.

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

NORWOOD

Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot: 58'. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500.

AVENUE PROVENCHER

Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis.

RUE LANGEVIN

Bonne maison pour famille. Grands salon et cuisine. 3 chambres à coucher. Sur grand lot. Prix: $13,200. Très raisonnable pour un tel site.

RUE NOTRE-DAME

Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.

NORWOOD

Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Environ 10 ans. Beau lot. Comptant requis: $1,000.

Pour plus d'informations

appeler R. THERIAULT

ou PAUL GAGNON

Bureau: 247-9267 ou 233-4845

Résidence: ALpine 3-0264

1-260-4C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

NORWOOD

Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. $2,200 comptant.

ST-PIERRE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Eau courante. $2,200. $400 comptant.

ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à cher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA

Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

PRES DE LORETTE

Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD

Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL

Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements: 4 logis. $32,500. Termes faciles.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

1-262-4C.

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF

Près hôpital St-Boniface

203, rue Bertrand

Suites de 3½ à 4½ pièces

Possession immédiate

Signalez 943-9516

le soir ou 452-0637

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST

AAA

Radio et télévision dans chaque chambre;

Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;

Service courtois et personnel;

- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel

285, rue Smith, Winnipeg

Téléphone: WH 2-0171

Remerciements

Mme Noël Rousseau remercie sincèrement tous les parents, amis et voisins qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières au salon funéraire, tributs floraux ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de son mari. Un merci spécial à MM. les abbés M. Messier, C. Barclay et A. Seaman, au personnel des hôpitaux St-Boniface et Princess Elizabeth, ainsi qu'à M. le Dr J. H. Hughes.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LEON HENRI GAUTHIER late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Hotelkeeper, Restaurateur, Cook, Deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at 304 Electric Railway Chambers, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 2nd day of June, 1964.

DATED at the City of Winnipeg in Manitoba, this 21st day of April, 1964.

Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault, Solicitors for the Executor.

Wholesale Bakery

Raymond Thériault, prop.

894, chemin Ste-Marie, St-Vital

Livrés à domicile, 10 pains, $1.60

Achat au magasin, 10 pains, $1.50

Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle

Téléphone: 247-2770

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1

Téléphone: WHitehall 3-4021

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché NORWOOD

Tél.: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Le Café-Restaurant de GEORGETTE

est maintenant situé au numéro

678 de la rue Taché

MADAME GEORGETTE BRUNETEAU

invite tous ses clients et amis à venir visiter son nouveau local.

Tél.: CE 3-3609 St-Boniface, Manitoba

– Achetez maintenant – Epargnez maintenant

Garantie d'un an G/W

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, servo-direction, servo-freins, radio, dégivreur, lave-vitres, 2 rétroviseurs, pneus à flancs blancs, 2 couleurs **2895.00**

1962 Chrysler Windsor, 4 portes, toit rigide; servo-direction, servo-freins, radio, rétroviseurs éloignés, vitre Solex, lave-vitres, chauffe-moteur, pneus à flancs blancs, couleur noire **3050.00**

1961 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, servo-direction, lave-vitres, rétroviseurs éloignés, millage restreint **2400.00**

1962 Comet hors-série, Familiale, 4 portes, transmission automatique, chauffe-moteur **2195.00**

1962 Plymouth, 6 cylindres, sedan Familiale, 4 portes, 2 couleurs, transmission ordinaire, lave-vitres, chauffe-moteur. **2295.00**

1962 Dodge, 8 cylindres, sedan 2 portes, pneus neufs, alternatif, phares à reculer, lave-vitres **1895.00**

1961 Ford Fairlane 500, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, radio, lave-vitres, chauffe-moteur, comme neuf **1795.00**

1960 Dodge, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, vitre Solex, chauffe-moteur, 2 couleurs **1495.00**

1961 Austin A 55 Cambridge, 4 portes, ceintures de sécurité, lave-vitres, comme neuf, millage restreint **1195.00**

1958 Ford Fairlane 300, 4 portes, 2 couleurs, chauffe-moteur, en parfait état **895.00**

1960 Simca, sedan 4 portes, chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur, voiture propre **795.00**

1957 Ford Fairlane 500, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, radio, nécessaire "continental", 2 couleurs **695.00**

1959 Dodge, 8 cylindres, Familiale, 4 portes, chauffe-moteur, rétroviseurs, 2 couleurs **1395.00**

1959 Volkswagon, 2 portes, radio, rétroviseur de côté **895.00**

1959 Chevrolet Biscayne, 4 portes, transmission ordinaire, moteur rénové, radio **1295.00**

1956 Plymouth, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur, 2 rétroviseurs, couleur noire **495.00**

1955 Chevrolet, camion "Express" ½ tonne, radio, chaufferette et dégivreur, propre comme un sou neuf **595.00**

1953 Fargo, camion "Express" ½ tonne, chaufferette et dégivreur, bons pneus **325.00**

Financement à taux modérés

Venez les examiner, sans obligation de votre part

Couture Motors Ltd.

Angle Provencher et St-Joseph

DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA

Téléphone: CHapel 7-3955

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba CHapel 7-1105